



2021-2022

**Attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de
renseignements fiscaux**

Rapport définitif

Préparé pour l'Agence du revenu du Canada

Nom du fournisseur : Phoenix SPI
Numéro du contrat : 46637-220662/001/CY
Date d'attribution : 2021-11-25
Valeur du contrat : 133 435,21 \$ (taxes comprises)
Date de livraison : 2022-03-31

Numéro d'inscription : POR 046-21

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez envoyer un courriel à
l'adresse cra-arc.media@cra-arc.gc.ca.

This report is also available in English.

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

Rapport définitif

Préparé pour l'Agence du revenu du Canada
Nom du fournisseur : Phoenix Strategic Perspectives Inc.
Mars 2022

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage téléphonique de 17 minutes mené auprès de 2 200 résidents canadiens âgés de 18 ans ou plus du 3 février au 14 mars 2022.

This publication is also available in English under the title: *Canadian Attitudes Toward the Sharing of Tax Information*.

Autorisation de reproduction

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Une autorisation écrite préalable doit être obtenue auprès de l'Agence. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le présent rapport, veuillez envoyer un courriel à l'Agence à l'adresse cra-arc.media@cra-arc.gc.ca.

Numéro de catalogue :

Rv4-155/1-2022F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) :

978-0-660-43535-0

Publication connexe (numéro d'inscription : POR 046-21) :

Numéro de catalogue : Rv4-155/1-2022E-PDF (rapport définitif, anglais)

ISBN : 978-0-660-43534-3

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre du Revenu national, 2022.

Table des matières

Résumé exécutif	1
Introduction.....	9
Contexte.....	9
But et objectifs de la recherche	9
Méthode.....	10
Remarques à l'intention du lecteur	10
Résultats détaillés.....	12
1. Utilisation d'Internet et profils numériques	12
2. Points de vue sur les algorithmes et les mégadonnées	16
3. Points de vue sur l'échange de renseignements.....	21
4. Soutien à l'échange de renseignements	27
5. Points de vue sur l'augmentation de l'échange de renseignements	29
6. Profil des répondants au sondage.....	40
7. Analyse des facteurs.....	43
Annexe	57
1. Spécifications techniques.....	57
2. Questionnaire de sondage	61

Liste des figures

Figure 1 : Appareils utilisés pour accéder à Internet	12
Figure 2 : Plateformes de médias sociaux utilisées.....	13
Figure 3 : Temps consacré aux médias sociaux.....	15
Figure 4 : Mesure dans laquelle les répondants remarquent l'utilisation de publicités personnalisées et d'algorithmes sur les médias sociaux	16
Figure 5 : Perceptions de l'utilisation d'algorithmes et de publicités personnalisées	17
Figure 6 : Perceptions de l'utilisation de renseignements personnels par les organisations	19
Figure 7 : Points de vue sur l'échange par l'Agence de renseignements personnels avec d'autres gouvernements canadiens.....	21
Figure 8 : Points de vue sur les pratiques actuelles de l'Agence en matière d'échange de renseignements avec d'autres administrations canadiennes.....	23
Figure 9 : Points de vue sur les pratiques actuelles de l'Agence en matière d'échange de renseignements avec d'autres administrations canadiennes pour repérer les personnes qui doivent de l'argent.....	24
Figure 10 : Points de vue sur les pratiques actuelles de l'Agence en matière d'échange de renseignements avec d'autres administrations canadiennes pour déterminer l'admissibilité aux prestations	25
Figure 11 : Niveau de soutien à l'échange de renseignements personnels pour différentes raisons	28
Figure 12 : Incidence perçue de l'échange de renseignements sur les déclarations de revenus de l'Agence	30
Figure 13 : Incidences qu'aurait l'échange de renseignements sur les déclarations de revenus de certaines personnes	32
Figure 14 : Incidences qu'aurait l'échange de renseignements sur les déclarations de revenus des particuliers	33
Figure 15 : Points de vue sur l'échange de renseignements [énoncés positifs]	34
Figure 16 : Points de vue sur l'échange de renseignements [énoncés négatifs]	36
Figure 17 : Niveau de confiance envers l'Agence	38
Figure 18 : Points de vue sur l'échange par l'Agence de renseignements personnels avec d'autres gouvernements canadiens.....	40

Résumé exécutif

L'Agence du revenu du Canada a mandaté la société Phoenix Strategic Perspectives (Phoenix SPI) pour qu'elle mène une recherche quantitative auprès des Canadiens afin de mieux comprendre leurs attitudes à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux.

1. But et objectifs de la recherche

L'échange de renseignements sur les contribuables avec d'autres organismes gouvernementaux fédéraux, provinciaux ou territoriaux réduit le chevauchement au sein du gouvernement et permet de s'assurer que les services et les programmes offerts répondent aux besoins des citoyens. Afin de maximiser son efficacité et sa proposition de valeur pour les contribuables et les clients gouvernementaux, l'Agence souhaite optimiser son utilisation des renseignements sur les contribuables, y compris aux fins de recouvrement des dettes qui ne constituent pas des dettes fiscales. Le but de cette recherche était de recueillir des renseignements à jour sur les attitudes et les perceptions des Canadiens à l'égard de la collecte et de l'échange de renseignements (des recherches antérieures ont été menées en 1999 et en 2009).

Les objectifs précis consistaient à comprendre ce qui suit :

- la mesure dans laquelle les Canadiens estiment qu'il est approprié pour l'Agence de recueillir des renseignements sur les citoyens provenant d'autres sources gouvernementales afin d'assurer l'observation des lois fiscales;
- la mesure dans laquelle les Canadiens estiment qu'il est acceptable de divulguer ou d'utiliser des renseignements sur les contribuables à des fins autres que l'administration de l'impôt;
- la mesure dans laquelle l'échange de renseignements a une incidence sur les niveaux d'observation.

2. Méthode

Un sondage téléphonique de 17 minutes a été mené auprès de 2 200 résidents canadiens âgés de 18 ans ou plus du 3 février au 14 mars 2022. Des entrevues avec le public cible ont été menées à l'aide de numéros de téléphone sélectionnés de façon aléatoire dans chaque province, et des ménages n'utilisant que le téléphone cellulaire sont représentés. Un échantillonnage probabiliste a été utilisé. Par conséquent, les résultats sont généralisables pour la population cible. En fonction d'un échantillon de cette taille, les résultats peuvent être considérés comme étant exacts selon une marge d'erreur de $\pm 2,1\%$, 19 fois sur 20.

3. Faits saillants

Utilisation d'Internet et profils numériques

La vaste majorité des gens utilisent Internet. La plupart le font à l'aide d'un ordinateur et d'un téléphone intelligent. Un peu plus des deux tiers utilisent des médias sociaux, Facebook étant de loin le plus utilisé. Près des trois quarts utilisent des médias sociaux tous les jours, bien que l'ampleur de l'utilisation quotidienne varie considérablement.

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

La forte majorité des Canadiens (91 %) ont indiqué qu'ils utilisaient Internet, que ce soit au moyen d'un ordinateur, d'une tablette, d'un téléphone intelligent ou d'un autre appareil. Parmi ceux qui utilisent Internet, 84 % y accèdent au moyen d'un ordinateur, 76 %, au moyen de leur téléphone intelligent, et 53 %, au moyen d'une tablette. Un peu plus des deux tiers des Canadiens interrogés (69 %) utilisent des médias sociaux. Parmi ces répondants, la plupart utilisent Facebook (83 %), suivi de loin par Instagram (37 %), tandis que la proportion de répondants qui utilisent encore Twitter (19 %) et YouTube (13 %) est plus faible. Parmi les utilisateurs de médias sociaux, près des trois quarts (72 %) en utilisent tous les jours. Un peu moins du tiers des utilisateurs quotidiens (31 %) indiquent qu'ils passent de 30 minutes à 1 heure par jour sur diverses plateformes, tandis que le tiers passent chaque jour plus de temps que cela sur des médias sociaux. Relativement peu d'utilisateurs quotidiens en utilisent pendant moins de 30 minutes par jour (8 %).

Points de vue sur les algorithmes et les mégadonnées

L'utilisation d'algorithmes pour personnaliser les publicités et adapter les services est très remarquée. Près de la moitié des répondants pensent que l'utilisation d'algorithmes et les publicités personnalisées constituent une mauvaise idée. La moitié estime que l'utilisation de renseignements personnels par les organisations en vue d'améliorer les services et d'obtenir des gains d'efficacité est une mauvaise idée.

Plus de la moitié des internautes canadiens (57 %) remarquent « beaucoup » l'utilisation d'algorithmes pour personnaliser les publicités ou adapter les services aux particuliers, tandis que 23 % la remarquent de façon modérée. À la question de savoir si le fait d'utiliser des algorithmes de cette façon est une bonne ou une mauvaise idée, près de la moitié (48 %) répondent qu'il s'agit d'une mauvaise ou d'une très mauvaise idée. La plupart des autres répondants sont neutres (39 %), tandis que seulement 13 % pensent qu'il s'agit d'une bonne idée. On a demandé à tous les Canadiens interrogés (pas seulement aux internautes) s'ils croyaient que le fait que des organisations utilisent des renseignements personnels pour améliorer la façon dont elles mènent leurs activités et offrir un meilleur service à la clientèle constituait une bonne ou une mauvaise idée. Les réponses se sont avérées similaires. Dans ce cas, exactement la moitié des répondants pensent que l'utilisation de renseignements personnels de cette façon est une mauvaise idée, et la plupart d'entre eux (31 %) considèrent qu'il s'agit d'une très mauvaise idée. Relativement peu de répondants (16 %) pensent que l'utilisation de renseignements de cette façon est une bonne ou une très bonne idée.

Points de vue sur l'échange de renseignements

Les Canadiens sont divisés au sujet de l'échange par l'Agence de renseignements personnels avec d'autres ministères fédéraux et des gouvernements provinciaux. Près de la moitié des répondants pensent qu'il s'agit d'une mauvaise idée. La plupart pensent que l'Agence échange actuellement des renseignements personnels avec d'autres ministères et des gouvernements provinciaux. La plupart croient que l'Agence échange des renseignements pour contribuer à repérer les personnes qui doivent de l'argent au gouvernement. Les répondants croient généralement que l'Agence échange des renseignements pour déterminer l'admissibilité aux prestations.

Les questions qui suivent portent sur l'échange de renseignements par l'Agence. On a dit aux répondants que cela s'appliquait aux renseignements personnels qu'une personne peut soumettre lorsqu'elle produit sa déclaration de revenus. Environ le quart des répondants (27 %) pensent que l'échange par l'Agence de renseignements avec d'autres ministères fédéraux et provinciaux est une bonne idée. Un nombre considérablement plus élevé de répondants considèrent qu'il s'agit d'une

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

mauvaise idée (47 %), et beaucoup affirment qu'il s'agit d'une *très* mauvaise idée (35 %); 27 % sont neutres. Cela dit, un peu moins des trois quarts (73 %) pensent que l'Agence échange actuellement des renseignements personnels avec d'autres secteurs du gouvernement fédéral, tandis que la même proportion croit qu'un tel échange se produit avec des gouvernements provinciaux et territoriaux. Dans les deux cas, relativement peu de répondants (16 ou 17 %) croient qu'un tel échange de renseignements n'a pas lieu.

Les trois quarts croient que l'Agence fournit actuellement des renseignements à d'autres ministères fédéraux pour repérer les personnes qui doivent de l'argent au gouvernement. Un nombre moins élevé de répondants croient que l'Agence fournit actuellement des renseignements à des gouvernements provinciaux ou territoriaux à cette fin (68 %). Huit répondants sur 10 croient que l'Agence fournit des renseignements personnels à d'autres ministères fédéraux afin de déterminer si les gens ont droit à des prestations. Une proportion un peu plus faible (76 %) pense que l'Agence échange actuellement des renseignements à cette fin avec des gouvernements provinciaux ou territoriaux.

Soutien à l'échange de renseignements

Le soutien à l'échange de renseignements par l'Agence varie considérablement selon le type de renseignements et la raison de l'échange.

On a informé les répondants que l'Agence n'était autorisée à divulguer des renseignements personnels que dans des circonstances très limitées. On leur a aussi dit que les renseignements qu'elle recueillait étaient souvent les mêmes que ceux que d'autres ministères sont légalement autorisés à recueillir. On leur a ensuite posé des questions sur différents types de demandes d'échange de renseignements que l'Agence pourrait recevoir d'autres ministères fédéraux ou gouvernements provinciaux, et on leur a demandé d'évaluer leur niveau de soutien ou d'opposition à l'égard de chacun d'eux.

La mesure dans laquelle les Canadiens soutiennent l'échange de renseignements par l'Agence ou s'y opposent varie considérablement en fonction du type de renseignements transmis et du motif de la communication. Les Canadiens sont plus susceptibles d'être favorables à la fourniture du nom et de l'adresse des gens pour permettre la tenue à jour des listes d'envoi utilisées dans le cadre des programmes de prestations (63 % y sont favorables, et 44 % y sont *fortement* favorables). La majorité des Canadiens sont également en faveur de la communication du nombre de personnes à charge et de l'âge de celles-ci pour contribuer à la conception de nouveaux programmes (59 %), ainsi que de la fourniture des renseignements sur le revenu des gens pour déterminer l'admissibilité aux prestations (57 %). Moins de la moitié des répondants sont en faveur de la fourniture de l'adresse d'une personne pour aider les gouvernements fédéral et provinciaux à repérer les personnes qui leur doivent de l'argent (49 %), ou de la fourniture de renseignements sur l'identification et le revenu d'une personne afin que les provinces ou les territoires puissent administrer leurs programmes (45 %). Les Canadiens sont moins susceptibles d'être en faveur de la fourniture par l'Agence de renseignements sur l'identification et le revenu d'une personne aux organismes d'application de la loi canadiens (40 %). Dans ce cas, un nombre presque égal de personnes s'opposent à l'échange de tels renseignements avec les organismes d'application de la loi (38 %). Dans d'autres secteurs, l'opposition variait de 18 à 29 %.

Points de vue sur l'augmentation de l'échange de renseignements

Plus de la moitié des répondants croient qu'une augmentation de l'échange de renseignements changerait la façon dont certaines personnes produisent leurs déclarations de revenus. Peu de répondants disent que cela changerait la façon dont ils produisent eux-mêmes leurs déclarations de revenus. Une minorité importante de répondants pensent que des particuliers pourraient omettre de déclarer des renseignements dans leurs déclarations de revenus. Il n'existe pas de consensus à propos des conséquences sur la manière dont les contribuables produiraient leurs déclarations de revenus, mais l'accent est mis sur de plus grands efforts pour assurer l'exactitude des déclarations.

Plus de la moitié des répondants (57 %) estiment qu'une augmentation de l'échange de renseignements entre l'Agence et d'autres ministères du gouvernement changerait la façon dont certaines personnes préparent leurs déclarations de revenus. Relativement peu de répondants (7 %) ont dit que cela changerait la façon dont ils produisent leurs propres déclarations de revenus. On a demandé aux répondants qui estimaient qu'une augmentation de l'échange de renseignements changerait la manière dont certaines personnes préparent leurs déclarations de revenus de préciser en quoi ce pourrait être le cas. La plus grande proportion (40 %) est d'avis que certaines personnes pourraient essayer de cacher ou de retenir certains renseignements. Beaucoup moins de répondants (25 %) estiment que cela inciterait les gens à produire leurs déclarations de revenus correctement et les empêcherait de retenir des renseignements. Tous les autres changements éventuels ont été mentionnés par des répondants représentant de faibles proportions (3 % ou moins). En ce qui concerne la production de leurs propres déclarations de revenus, le tiers des répondants qui pensaient qu'une augmentation de l'échange de renseignements pourrait avoir une incidence ont indiqué qu'ils ne savaient pas quelle pourrait être l'incidence sur leurs déclarations de revenus. Il s'avère que 15 % des répondants demanderaient à un professionnel de préparer leur déclaration, que 12 % essaieraient d'assurer l'exactitude de leur déclaration, et que 9 % se montreraient plus prudents.

De l'avis de 45 % des répondants, une augmentation de l'échange de renseignements ferait en sorte que certaines personnes déclareraient moins de renseignements dans leurs déclarations de revenus, tandis que 44 % pensent que cela amènerait certaines personnes à déclarer des renseignements inexacts. De plus, 44 % des répondants pensent que si l'Agence échangeait plus de renseignements avec d'autres organismes gouvernementaux, elle irait trop loin (29 % étaient en désaccord). Les Canadiens sont beaucoup moins susceptibles d'être d'accord pour dire que, dans le contexte d'une augmentation de l'échange de renseignements par l'Agence, il serait acceptable pour certaines personnes de retenir des renseignements (35 %), de ne pas produire leurs déclarations de revenus (17 %) ou de déclarer un revenu inférieur dans leurs déclarations de revenus (15 %) si elles savaient que les renseignements seraient acheminés à d'autres ministères et organismes du gouvernement. À propos de deux de ces enjeux, au moins la moitié des répondants ont exprimé un *profond* désaccord. Il s'agit des affirmations selon lesquelles il serait acceptable pour certaines personnes de ne pas produire leurs déclarations de revenus (50 %) et de déclarer un revenu moins élevé (54 %).

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

La plupart des répondants font confiance à l'Agence pour préserver la confidentialité de leurs renseignements, mais la confiance envers les autres ministères du gouvernement est moindre.

Lorsqu'on leur a demandé d'évaluer leur niveau d'accord avec les énoncés sur l'échange de renseignements entre l'Agence et d'autres intervenants, les Canadiens étaient plus susceptibles de dire qu'ils faisaient confiance à l'Agence pour garder leurs renseignements confidentiels et éviter qu'ils ne tombent entre de mauvaises mains (61 %, et 40 % de répondants *tout à fait* d'accord). Environ la moitié des répondants (51 %) ont indiqué qu'ils faisaient confiance aux autres ministères du gouvernement fédéral pour garder leurs renseignements confidentiels, et 50 % estiment qu'un plus grand échange de renseignements rendrait le gouvernement plus efficace. Les proportions de répondants en désaccord variaient de 23 à 31 %, et le taux de désaccord le plus élevé était associé à l'énoncé lié à la confiance aux autres ministères du gouvernement fédéral pour garder leurs renseignements confidentiels.

Les répondants font généralement confiance à l'Agence en ce qui concerne le traitement des renseignements personnels.

On a présenté aux répondants quatre énoncés visant à évaluer la confiance du public envers l'Agence. La grande majorité (83 %) s'attendent à ce que l'Agence ait les méthodes de stockage des renseignements fiscaux les plus sécuritaires possible. Environ les deux tiers (68 %) ont indiqué qu'ils faisaient confiance à l'Agence pour : 1) conserver leurs renseignements personnels en utilisant les méthodes les plus sécuritaires; 2) veiller à ce que la transmission des renseignements aux autres ministères du gouvernement soit sécurisée; 3) utiliser les méthodes les plus sécuritaires pour transmettre des renseignements fiscaux. Les taux de désaccord avec ces énoncés variaient de 8 à 17 %.

Le soutien à l'échange de renseignements personnels par l'Agence avait augmenté considérablement à la fin du sondage.

À la fin du sondage, on a demandé une deuxième fois aux répondants s'ils pensaient que la fourniture par l'Agence de renseignements sur les personnes à d'autres organismes gouvernementaux fédéraux et provinciaux était une bonne ou une mauvaise idée. La première fois que cette question a été posée, 27 % des répondants ont indiqué qu'ils pensaient que c'était une bonne idée. Lorsqu'on a posé cette question aux répondants à la fin du sondage, 41 % pensaient que c'était une bonne idée. Il s'agit d'une augmentation de 14 points de pourcentage. De plus, la proportion de répondants qui estiment que c'est une *très* mauvaise idée a diminué considérablement, passant de 35 à 21 %. Dans l'ensemble, 30 % des répondants étaient d'avis que c'était une mauvaise idée, contre 47 % qui ont exprimé ce point de vue la première fois qu'on leur a posé la question, ce qui représente une baisse de 17 points de pourcentage.

Les analyses multivariées ont renforcé cette constatation, à savoir que les répondants sont devenus plus en faveur de l'échange de renseignements après que l'on eut attiré leur attention sur plusieurs enjeux liés à l'échange de renseignements par l'Agence. Cela laisse entendre que des gestes de transparence à l'égard de l'échange de renseignements, notamment l'indication de la raison de la transmission et de l'avantage pour les Canadiens, pourraient se traduire par une augmentation du soutien à l'échange de renseignements par l'Agence au sein de la population canadienne.

Observations finales

De nombreux Canadiens ont des opinions assez négatives à l'égard de l'échange par l'Agence de renseignements personnels avec d'autres ministères ou organismes fédéraux et des gouvernements provinciaux ou territoriaux. En même temps, cependant, les Canadiens sont relativement nombreux à penser que cette pratique a déjà lieu. Il apparaît clairement que les gens deviennent plus favorables à l'échange de renseignements personnels par l'Agence une fois que l'on a attiré leur attention sur des questions connexes, notamment le type de renseignements transmis et les motifs de la communication. Cela est évident dans le sondage actuel et celui mené en 1999.

En bref, il règne un malaise général lié à l'utilisation des renseignements personnels et au suivi en ligne des points de vue et des comportements. Ce malaise chez les gens est probablement attribuable à l'impression selon laquelle « Big Brother » les observe et sait ce qu'ils font. Toutefois, ces perceptions ne semblent pas entraîner de diminution de l'utilisation d'Internet ou des services offerts.

Dans l'ensemble, il règne un sentiment de confiance généralisé à l'égard de l'Agence en ce qui concerne la conservation des renseignements personnels et leur transmission à d'autres organismes gouvernementaux (le niveau de confiance est nettement inférieur à l'égard des autres ministères fédéraux). De plus, les analyses multivariables ont révélé que le soutien des répondants à l'échange de renseignements par l'Agence reposait sur le fait qu'ils s'attendaient à ce que l'Agence utilise les méthodes les plus sécuritaires pour stocker les renseignements fiscaux. Cette constatation a des répercussions sur les stratégies de communication : l'Agence pourrait envisager de faire preuve de plus de transparence concernant l'échange de renseignements, y compris les mesures en place pour protéger les renseignements personnels des Canadiens.

Il est également clair que le soutien à l'échange de renseignements personnels au sein de la population canadienne varie considérablement selon le type de renseignements transmis et le motif de la communication. Les gens semblent être plus réticents à cette pratique lorsque les renseignements sont communiqués à la police ou pour des raisons d'application de la loi, et y sont plus favorables lorsque le type de renseignements transmis est limité et que l'échange est fondé sur des raisons administratives anodines ou des motifs tels que la conception de nouveaux programmes ou la détermination de l'admissibilité aux prestations. Cet état de fait a été appuyé par les analyses multivariables, qui ont permis de conclure que les répondants sont plus favorables à l'échange par l'Agence de renseignements personnels avec d'autres ministères ou organismes fédéraux et des gouvernements provinciaux ou territoriaux lorsque cette transmission répond à des besoins administratifs précis (par exemple, percevoir de l'argent ou vérifier l'identité). En revanche, les tâches liées à la planification et à la conception de programmes, plus abstraites, n'ont eu aucune incidence importante sur les points de vue sur l'échange de renseignements.

Par ailleurs, le sentiment général est qu'une augmentation de l'échange de renseignements pourrait aider le gouvernement à devenir plus efficace. Cet élément aussi a été renforcé par les analyses multivariables, qui ont permis de constater que les répondants sont plus favorables à l'échange par l'Agence de renseignements personnels avec d'autres secteurs du gouvernement fédéral lorsque cela se traduit par des améliorations des programmes sur le plan de l'efficacité. Certains indicateurs montrent que les Canadiens ne font pas de distinction entre les types ou ordres de gouvernement en matière d'échange de renseignements personnels par l'Agence. De plus, une

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

mise en garde est formulée : si l'Agence communiquait plus de renseignements personnels, elle dépasserait les limites de son mandat. Il est difficile d'établir ce que cela signifie dans la pratique, car la plupart des Canadiens estiment que l'Agence échange déjà beaucoup de renseignements.

En ce qui concerne les comportements des Canadiens liés à la production de déclarations de revenus, les répondants sont généralement d'avis que l'augmentation de l'échange de renseignements par l'Agence pourrait avoir une incidence, mais ils sont peu nombreux à penser qu'elle changerait leurs propres pratiques en matière de production de déclarations de revenus. De plus, les répondants qui estiment que cela pourrait avoir une incidence sur leur propre comportement soulèvent des points tels qu'une plus grande rigueur dans la production de leurs déclarations de revenus et des efforts pour s'assurer que leurs déclarations sont exactes. Ces perceptions s'ajoutent au fait que les Canadiens sont fermement d'avis que l'échange de renseignements personnels par l'Agence ne leur fournit pas de raison valable pour déclarer moins de revenus, omettre de produire leurs déclarations de revenus ou même retenir certains renseignements.

Il convient de noter que, bien qu'elles soient parfois évidentes dans les données, les différences entre les sous-groupes démographiques ne sont pas prononcées ni uniformes sur le plan des tendances. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne les enjeux plus importants abordés dans le sondage, soit ceux liés à l'échange de renseignements personnels par l'Agence. Les analyses multivariées ont renforcé cette constatation. Le niveau de scolarité, l'âge et le genre n'ont pas eu d'incidence importante sur le soutien ou l'opposition des répondants à l'égard de l'échange par l'Agence de renseignements avec d'autres organismes gouvernementaux fédéraux et provinciaux. Le revenu du ménage n'a eu qu'une incidence limitée sur l'acceptation de l'échange de renseignements par l'Agence.

Lorsque l'on compare précisément les perceptions des résidents des régions urbaines par rapport à celles des résidents des régions rurales, ce qui constitue l'un des objectifs énoncés de la présente étude, on ne constate aucune différence importante entre elles pour ce qui est des questions liées à l'échange de renseignements (seulement en ce qui concerne les tendances en matière d'utilisation d'Internet et les perceptions de l'utilisation d'algorithmes). Cet état de fait a été appuyé par les analyses multivariées. Le lieu de résidence, tout comme le revenu du ménage, n'a eu qu'une incidence limitée sur l'acceptation de l'échange de renseignements par l'Agence : les résidents des régions urbaines sont moins susceptibles que ceux des régions rurales d'être favorables à l'échange de renseignements avec d'autres gouvernements, mais seulement de façon légèrement significative.

4. Utilisation prévue des résultats

L'Agence utilisera ces résultats pour orienter la prise de décisions dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre des initiatives liées à sa stratégie numérique, déterminer le niveau de confort des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements entre les gouvernements, et établir une mesure de référence des attitudes et des perceptions des Canadiens qui peuvent faire l'objet d'un suivi au fil du temps.

5. Valeur du contrat

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

La valeur du contrat était de 133 435,21 \$ (taxes comprises).

6. Énoncé de neutralité politique

J'atteste, par les présentes, à titre d'agente principale de Phoenix Strategic Perspectives, que les produits livrables se conforment entièrement aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus précisément, les résultats n'abordent pas les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis et les cotes de performance d'un parti politique ou de son chef.



Alethea Woods
Présidente
Phoenix Strategic Perspectives Inc.

Introduction

L'Agence du revenu du Canada a mandaté la société Phoenix Strategic Perspectives (Phoenix SPI) pour qu'elle mène une recherche quantitative auprès des Canadiens afin de mieux comprendre leurs attitudes à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux.

Contexte

Le respect de la vie privée et de la confidentialité des renseignements sur les contribuables est essentiel au régime fiscal du Canada. Les renseignements sur les contribuables désignent tous les renseignements obtenus par l'Agence ou en son nom aux fins définies par la Loi de l'impôt sur le revenu et la Loi sur la taxe d'accise. Ces lois prévoient une protection stricte concernant l'utilisation et l'échange de renseignements sur les contribuables.

L'échange de renseignements sur les contribuables avec d'autres organismes gouvernementaux fédéraux, provinciaux ou territoriaux réduit le chevauchement au sein du gouvernement et permet de s'assurer que les services et les programmes offerts répondent aux besoins des citoyens. Afin de maximiser son efficacité et sa proposition de valeur pour les contribuables et les clients gouvernementaux, l'Agence souhaite optimiser son utilisation des renseignements sur les contribuables, y compris aux fins de recouvrement des dettes qui ne constituent pas des dettes fiscales, par exemple le recouvrement des prêts d'études canadiens impayés ou le recouvrement des paiements en trop de prestations d'assurance-emploi.

Les recherches existantes dans ce domaine sont désuètes et pourraient ne pas refléter les points de vue actuels des Canadiens. Il est essentiel de comprendre les points de vue des Canadiens sur ces questions pour veiller à ce que l'Agence prenne les mesures appropriées pour atténuer les répercussions sur ses activités et la confiance découlant des activités d'échange ou de divulgation de renseignements. La recherche sur l'opinion publique aidera l'Agence à déterminer la meilleure façon d'aller de l'avant, tout en maintenant la confiance du public envers l'Agence.

But et objectifs de la recherche

Le présent projet appuie directement la lettre de mandat de la ministre du Revenu national. En tant que projet de recherche longitudinal, pour lequel des itérations précédentes ont été entreprises en 1998-1999 et en 2008-2009, la recherche de 2022 fournira une mise à jour sur les attitudes et les perceptions des Canadiens à l'égard de la protection des renseignements personnels et de la sécurité, ainsi que sur les tendances en matière de points de vue sur l'échange de renseignements.

En particulier, la présente recherche vise à mieux comprendre ce qui suit :

- la mesure dans laquelle les gens estiment qu'il est approprié pour l'Agence de recueillir des renseignements sur les citoyens provenant d'autres sources gouvernementales afin d'assurer l'observation des lois fiscales;
- la mesure dans laquelle les gens croient qu'il est acceptable de divulguer ou d'utiliser des renseignements sur les contribuables à des fins autres que l'administration de l'impôt, comme fournir aux citoyens des services plus efficaces ou fiables, et veiller à ce que les

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

citoyens s'acquittent de leurs responsabilités conformément aux lois et aux règlements pertinents;

- la nature des différences entre régions urbaines/rurales et les plus petits centres dans l'ensemble du Canada, et les différences d'âge;
- la mesure dans laquelle l'échange de renseignements pourrait avoir une incidence sur les niveaux d'observation.

Les résultats serviront à faire ce qui suit : 1) orienter la prise de décisions dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre des initiatives liées à la stratégie numérique de l'Agence; 2) déterminer le niveau de confort des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements entre les gouvernements pour permettre au gouvernement et à l'Agence d'être plus efficaces dans la prestation de services; 3) établir une mesure de référence des attitudes et des perceptions des Canadiens qui peuvent faire l'objet d'un suivi au fil du temps.

Méthode

Un sondage téléphonique a été mené auprès de 2 200 résidents canadiens âgés de 18 ans ou plus du 3 février au 14 mars 2022. Des entrevues avec le public cible ont été menées à l'aide de numéros de téléphone sélectionnés de façon aléatoire dans chaque province, et des ménages n'utilisant que le téléphone cellulaire sont représentés. Un échantillonnage probabiliste a été utilisé. Par conséquent, les résultats sont généralisables pour la population cible. En fonction d'un échantillon de cette taille, les résultats peuvent être considérés comme étant exacts selon une marge d'erreur de $\pm 2,1\%$, 19 fois sur 20. Les marges d'erreur sont plus élevées dans le cas des résultats concernant les sous-groupes de l'échantillon total et des échantillons fractionnés. Pour obtenir une description complète de la méthode, consultez l'annexe suivante : [1. Spécifications techniques](#).

Remarques à l'intention du lecteur

- Tous les résultats sont exprimés en pourcentages, à moins d'avis contraire. Tout au long du rapport, les pourcentages peuvent ne pas toujours correspondre au total de 100 % en raison de l'arrondissement ou des réponses multiples offertes par les répondants.
- Parfois, le nombre de répondants change dans le rapport parce que des questions ont été posées à des sous-échantillons de la population du sondage. Par conséquent, les lecteurs doivent en être conscients et faire preuve de prudence lorsqu'ils interprètent les résultats en fonction de plus petits nombres de répondants.
- Lorsque les tailles des échantillons sont indiquées dans les graphiques, elles reflètent le nombre réel de répondants à qui la question a été posée.
- Les différences entre les sous-groupes sont évidentes dans les données, mais elles ne sont généralement pas prononcées ni uniformes sur le plan des tendances, particulièrement en ce qui concerne les enjeux plus importants abordés dans le sondage, soit ceux liés à l'échange de renseignements personnels par l'Agence. À titre d'exemple, on ne constate aucune différence importante entre les résidents des régions urbaines et ceux des régions rurales pour ce qui est des questions liées à l'échange de renseignements (seulement en ce qui concerne les tendances en matière d'utilisation d'Internet et les perceptions de l'utilisation d'algorithmes). Ces différences sont présentées dans le rapport lorsqu'elles sont significatives sur le plan statistique.

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

- En ce qui a trait aux variations au sein des sous-groupes, seules les différences qui sont significatives selon un niveau de confiance de 95 % et qui se rapportent à un sous-groupe d'échantillon de plus de n=30, ou qui s'inscrivent dans une tendance, sont abordées dans le rapport. Si une ou plusieurs catégories d'un sous-groupe ne sont pas mentionnées dans une discussion sur les différences entre les sous-groupes (par exemple, si deux régions sur six sont comparées), on peut supposer que des différences significatives n'ont été constatées que dans les catégories indiquées.
- Les données de suivi sont prises en compte dans l'analyse. Plus précisément, les résultats du sondage de 1999 sont mentionnés. Toutefois, dans de nombreux cas, le libellé des questions ou des préambules de celles-ci diffère, ce qui empêche toute comparaison directe. De plus, pour des raisons méthodologiques, l'Agence ne voulait pas que les résultats du sondage de 2009 soient pris en compte dans le suivi des perceptions au fil du temps.
- Le questionnaire du sondage se trouve en annexe : [2. Questionnaire du sondage](#).

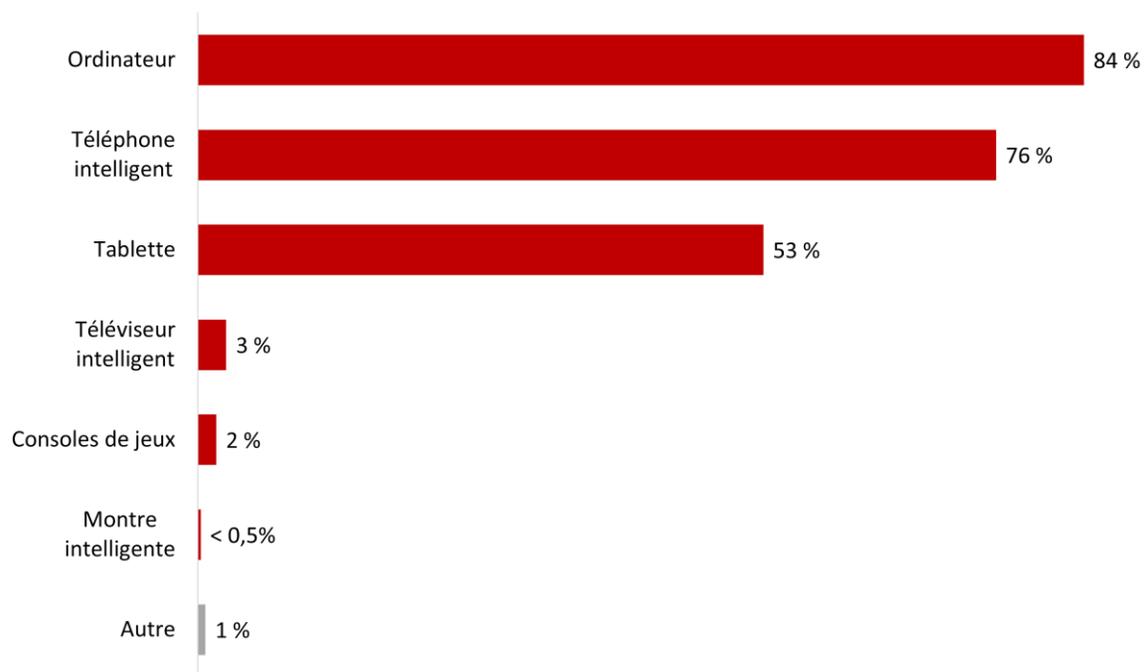
Résultats détaillés

1. Utilisation d'Internet et profils numériques

La grande majorité des répondants utilisent Internet; la plupart le font au moyen d'un ordinateur et d'un téléphone intelligent.

À la question de savoir s'ils utilisent Internet, que ce soit au moyen d'un ordinateur, d'une tablette, d'un téléphone intelligent ou d'un autre appareil, la grande majorité des Canadiens ont répondu dans l'affirmative (91 %). Parmi ceux qui utilisent Internet (n=2 006), 84 % accèdent à Internet au moyen d'un ordinateur, suivis d'environ les trois quarts (76 %), qui utilisent leur téléphone intelligent. Un peu plus de la moitié des répondants (53 %) utilisent une tablette pour accéder à Internet, tandis qu'un petit nombre d'entre eux utilisent d'autres appareils, comme des téléviseurs intelligents (3 %) ou des consoles de jeu (2 %).

Figure 1 : Appareils utilisés pour accéder à Internet



Q2. Lequel des appareils suivants utilisez-vous pour accéder à Internet? [Réponses multiples acceptées]. Échantillon : n=2 006; répondants qui utilisent Internet. [Ne sait pas/Pas de réponse : <0,5 %].

Non seulement la grande majorité des Canadiens sont internautes, mais la plupart d'entre eux utilisent également plusieurs appareils pour accéder à Internet. Une nette majorité de répondants (58 %) utilisent à la fois un téléphone intelligent et un ordinateur. De plus, pour accéder à Internet, 25 % des Canadiens interrogés utilisent un seul appareil, 26 % en utilisent deux et 37 % en utilisent trois (3 % utilisent quatre appareils).

Bien qu'ils soient tout aussi susceptibles d'utiliser Internet, les répondants qui vivent en milieu urbain sont plus susceptibles d'accéder à Internet au moyen d'un ordinateur (85 % contre 79 % dans le cas de ceux qui vivent dans des régions rurales), d'un téléphone intelligent (77 % contre 69 %) ou d'une tablette (55 % contre 48 %).

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

Les particuliers âgés de 65 ans et plus sont moins susceptibles d'utiliser Internet (84 % le font). En revanche, presque tous les Canadiens âgés de 18 à 54 ans ont accès à Internet (97 %), tout comme 94 % de ceux âgés de 55 à 64 ans.

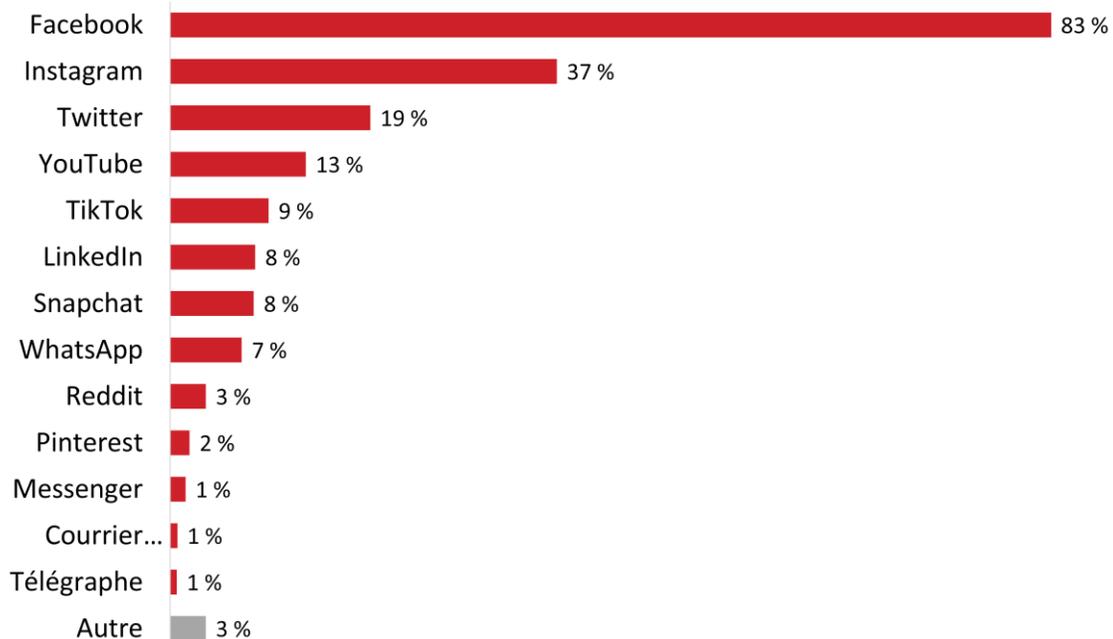
Les utilisateurs quotidiens de médias sociaux sont plus susceptibles d'utiliser un téléphone intelligent pour accéder à Internet (86 %), contre 77 % dans le cas des utilisateurs non quotidiens. De plus, les Canadiens âgés de 18 à 34 ans (94 %), de 35 à 54 ans (92 %) et de 55 à 64 ans (78 %) sont également plus susceptibles d'utiliser un téléphone intelligent, contre environ la moitié des répondants (52 %) âgés de 65 ans et plus.

Les Canadiens de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'Ontario (86 % dans chaque cas) sont plus susceptibles d'utiliser un ordinateur pour accéder à Internet que ceux du Québec ou du Canada atlantique (79 % dans chaque cas).

Un peu plus des deux tiers utilisent des médias sociaux; Facebook est de loin le plus utilisé.

Plus des deux tiers des Canadiens interrogés (69 %) utilisent des médias sociaux. Parmi ces répondants, la plupart ont un compte Facebook (83 %). Ils sont suivis de loin des utilisateurs d'Instagram, qui représentent environ le tiers des répondants (37 %), tandis que la proportion de répondants qui utilisent encore Twitter (19 %) et YouTube (13 %) est plus faible. Moins de 10 % des répondants ont indiqué utiliser d'autres plateformes de médias sociaux.

Figure 2 : Plateformes de médias sociaux utilisées



Q4. Quels médias sociaux utilisez-vous personnellement? [Réponses multiples acceptées]. Échantillon : n=1 378; utilisateurs de médias sociaux. [Ne sait pas/Pas de réponse : 2 %].

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

Les résidents des régions rurales sont plus susceptibles d'utiliser Facebook que ceux qui vivent en milieu urbain (88 % contre 82 %, respectivement). Les citoyens sont plus susceptibles d'utiliser Instagram (39 %), Twitter (21 %) et YouTube (14 %).

Les Canadiens dont le revenu du ménage dépasse 100 000 \$ sont plus susceptibles d'être des utilisateurs de médias sociaux. Plus précisément, la proportion est de 74 % chez ceux dont le revenu du ménage se situe entre 100 000 \$ et un peu moins de 150 000 \$, et de 77 % chez ceux dont le revenu du ménage est de 150 000 \$ et plus.

Les sous-groupes suivants sont plus susceptibles d'utiliser Facebook :

- Canadiens du Québec (91 %) et du Canada atlantique (88 %);
- personnes de 55 à 64 ans (86 %) et de 65 ans et plus (92 %);
- femmes (86 %);
- diplômés des collèges et des écoles de métiers et titulaires d'un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat (86 %).

Près des trois quarts utilisent des médias sociaux tous les jours; l'ampleur de l'utilisation quotidienne varie considérablement.

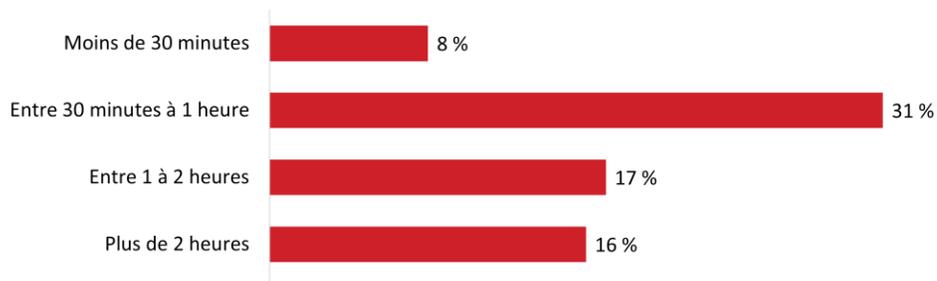
Parmi les utilisateurs de médias sociaux (n=1 378), près des trois quarts (72 %) en utilisent tous les jours. Un peu moins du tiers des utilisateurs quotidiens (31 %) ont indiqué qu'ils passaient de 30 minutes à 1 heure par jour sur diverses plateformes, tandis qu'exactement le tiers passent chaque jour plus de temps que cela sur des médias sociaux. Relativement peu d'utilisateurs quotidiens de réseaux sociaux en utilisent pendant moins de 30 minutes par jour (8 %).

En ce qui concerne les utilisateurs non quotidiens de médias sociaux, 11 % passent environ une heure par semaine sur leurs comptes, tandis qu'un nombre moins élevé d'utilisateurs y passent toutes les semaines de 2 à 10 heures, voire plus.

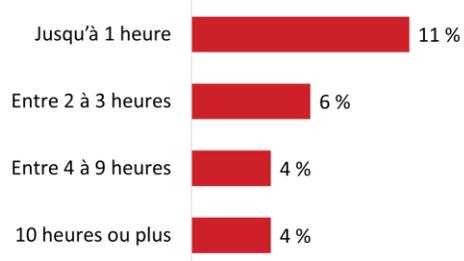
2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

Figure 3 : Temps consacré aux médias sociaux

Utilisateurs quotidiens - Temps consacré aux médias sociaux par jour



Utilisateurs non quotidiens - Temps consacré aux médias sociaux par semaine



Q6. Combien de temps consacrez-vous aux médias sociaux au cours d'une journée habituelle? Échantillon : n=1 370; utilisateurs de médias sociaux; [Ne sait pas/Pas de réponse : <0,5 % – 3 %].

Les utilisateurs de médias sociaux âgés de 35 à 54 ans et de 55 à 64 ans sont plus susceptibles d'indiquer consacrer tous les jours de 30 minutes à 1 heure aux médias sociaux (38 % et 33 %, respectivement). De plus, les hommes sont également plus susceptibles d'indiquer consacrer ce temps aux médias sociaux (35 % contre 29 % des femmes).

2. Points de vue sur les algorithmes et les mégadonnées

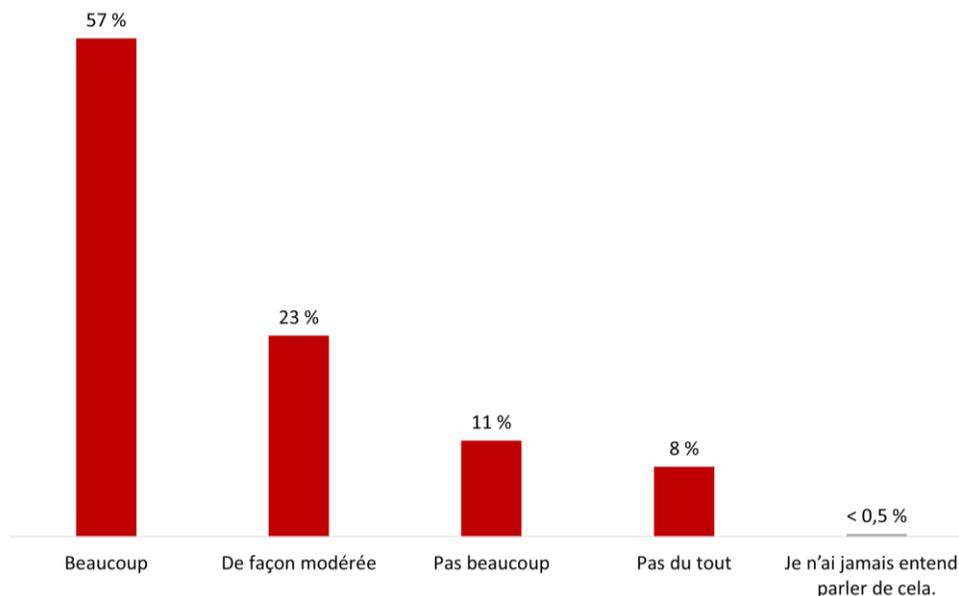
L'utilisation d'algorithmes pour personnaliser les publicités et adapter les services est très remarquée.

Avant d'être invités à préciser la mesure dans laquelle ils remarquent l'utilisation de publicités personnalisées et d'algorithmes sur les médias sociaux, les répondants se sont vu présenter ce qui suit :

« Dans le cadre de leur stratégie Internet, les organisations utilisent de plus en plus des algorithmes pour adapter les publicités ou les services personnalisés à des utilisateurs précis. Les algorithmes tiennent compte des choses que vous regardez et "aimez" et avec lesquelles vous interagissez sur Internet, puis vous suggèrent d'autres choses que vous pourriez aimer. »

En ayant cette description à l'esprit, plus de la moitié des internautes canadiens remarquent cela beaucoup (57 %), tandis que plus d'un internaute canadien sur cinq remarque cela de façon modérée (23 %). À l'autre bout du spectre, 11 % ont dit qu'ils ne remarquaient pas cela beaucoup, et 8 %, qu'ils ne remarquaient pas cela du tout. Il est intéressant de mentionner que pratiquement aucun répondant n'a indiqué de façon volontaire n'avoir jamais entendu parler de l'utilisation d'algorithmes de cette façon (<0,5 %).

Figure 4 : Mesure dans laquelle les répondants remarquent l'utilisation de publicités personnalisées et d'algorithmes sur les médias sociaux



Q7. Lorsque vous utilisez Internet pour les médias sociaux ou d'autres activités, diriez-vous que vous remarquez cela beaucoup, de façon modérée, pas beaucoup ou pas du tout? Échantillon : n=1 981; utilisateurs de médias sociaux. [Ne sait pas/Pas de réponse : 1 %].

Les sous-groupes suivants sont plus susceptibles d'indiquer remarquer beaucoup ou de façon modérée l'utilisation de publicités personnalisées :

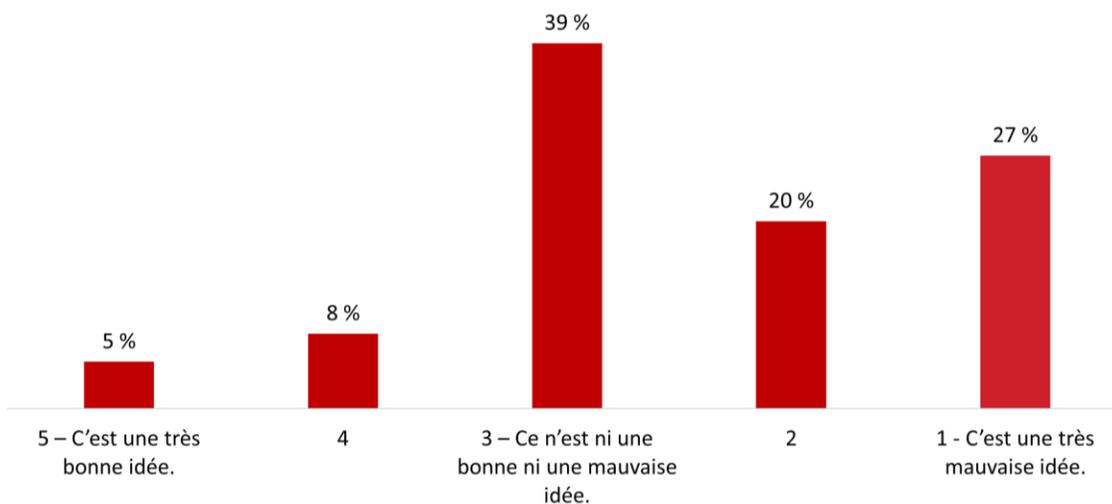
2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

- Canadiens de l'Alberta (85 %), comparativement à ceux de l'Ontario (78 %) et des Prairies (75 %);
- personnes âgées de moins de 65 ans : 90 % des personnes âgées de 18 à 34 ans, 88 % des personnes âgées de 35 à 54 ans et 82 % des personnes âgées de 55 à 64 ans, comparativement à 67 % des personnes âgées de 65 ans et plus;
- femmes (82 %, comparativement à 78 % des hommes);
- diplômés des collèges et des écoles de métiers ou titulaires d'un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat, et titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme supérieur (82 % et 81 %, respectivement, comparativement à 75 % des personnes moins scolarisées);
- utilisateurs quotidiens de médias sociaux (90 %, comparativement à 75 % des utilisateurs non quotidiens).

Près de la moitié des répondants pensent que l'utilisation d'algorithmes pour personnaliser les publicités et adapter le service est une mauvaise idée.

À la question de savoir si le fait d'utiliser des publicités personnalisées et des algorithmes est une bonne ou une mauvaise idée, près de la moitié des Canadiens interrogés (47 %) répondent qu'il s'agit d'une mauvaise ou d'une très mauvaise idée. La plupart des autres sont neutres (39 %). À l'inverse, les répondants sont beaucoup moins nombreux à penser que c'est une bonne idée (13 %).

Figure 5 : Perceptions de l'utilisation d'algorithmes et de publicités personnalisées



Q8. Pensez-vous que l'utilisation d'algorithmes de cette façon est une bonne ou une mauvaise idée? Échantillon : n=1 929; utilisateurs de médias sociaux. [Ne sait pas/Pas de réponse : 4 %].

Les Canadiens qui vivent dans des centres urbains sont plus susceptibles de penser que l'utilisation d'algorithmes pour personnaliser les publicités et adapter les services est une bonne idée (14 %, comparativement à 10 % de ceux qui vivent en milieu rural). Il en va de même pour ceux qui considèrent que l'échange par l'Agence de renseignements avec les ministères provinciaux et fédéraux est une bonne idée (19 % contre 10 % de ceux qui pensent que c'est une mauvaise idée).

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

Les sous-groupes suivants sont plus susceptibles de considérer que l'utilisation d'algorithmes est une mauvaise idée :

- Canadiens de la Colombie-Britannique (55 %), de l'Alberta (55 %), des Prairies (51 %) et de l'Ontario (47 %);
- anglophones (52 %), comparativement aux francophones (40 %);
- personnes qui n'utilisent pas les médias sociaux (55 %, contre 45 % des utilisateurs);
 - utilisateurs non quotidiens (50 %), comparativement aux utilisateurs quotidiens (43 %);
- titulaires d'un diplôme de métier, collégial ou universitaire (50 %).

De plus, les répondants âgés de moins de 35 ans sont *moins* susceptibles de penser que l'utilisation d'algorithmes est une mauvaise idée (34 %).

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

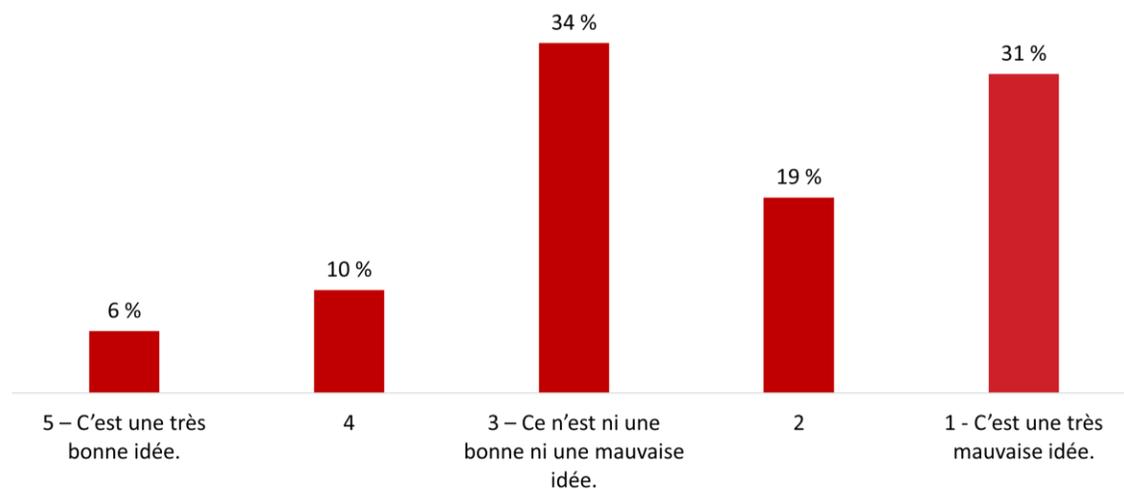
La moitié estiment que l'utilisation de renseignements personnels par les organisations en vue d'améliorer les services et d'obtenir des gains d'efficacité est une mauvaise idée.

On a posé les questions suivantes à tous les répondants, et non pas seulement aux internautes canadiens. Avant de poser la prochaine question aux répondants, on leur a lu le préambule suivant :

« De nombreuses organisations utilisent davantage les renseignements personnels qu'elles ont à notre sujet, comme l'âge et le revenu, ainsi que notre utilisation des sites Web. Elles utilisent ces renseignements pour différentes raisons, notamment pour améliorer la façon dont elles exercent leurs activités et fournir un meilleur service à la clientèle. »

Lorsqu'on leur a demandé s'ils croyaient que l'utilisation de renseignements personnels de cette façon par les organisations était une bonne ou une mauvaise idée, les répondants ont fourni des réponses similaires à celles offertes concernant l'utilisation d'algorithmes et de publicités personnalisées (point abordé ci-dessus). Dans ce cas, exactement la moitié des répondants pensent que l'utilisation de renseignements personnels de cette façon est une mauvaise idée, et la plupart d'entre eux (31 %) considèrent qu'il s'agit d'une *très* mauvaise idée. Le tiers étaient neutres (34 %). Relativement peu de répondants (16 %) pensent que l'utilisation de renseignements de cette façon par les organisations est une bonne ou une très bonne idée.

Figure 6 : Perceptions de l'utilisation de renseignements personnels par les organisations



Q9. De nombreuses organisations utilisent davantage les renseignements personnels : en général, pensez-vous qu'il s'agit d'une bonne ou d'une mauvaise chose? Échantillon : n=2 157; tous les répondants. [Ne sait pas/Pas de réponse : 2 %].

Les personnes qui vivent dans des centres urbains sont plus susceptibles de penser que l'utilisation accrue de renseignements personnels par les organisations est une bonne ou une très bonne idée (17 %, contre 12 % des personnes qui vivent en milieu rural). Les personnes de moins de 35 ans sont également plus susceptibles de considérer cela comme une bonne chose : 22 %, contre 15 % des Canadiens de 35 ans et plus.

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

Les internautes sont beaucoup plus susceptibles de considérer l'utilisation de renseignements de cette façon comme une mauvaise idée (52 %), contre seulement 29 % des personnes qui ne sont pas des internautes. De plus, les Canadiens du Canada atlantique (54 %) sont plus susceptibles de considérer cette pratique comme une mauvaise idée que ceux qui résident en Ontario (47 %).

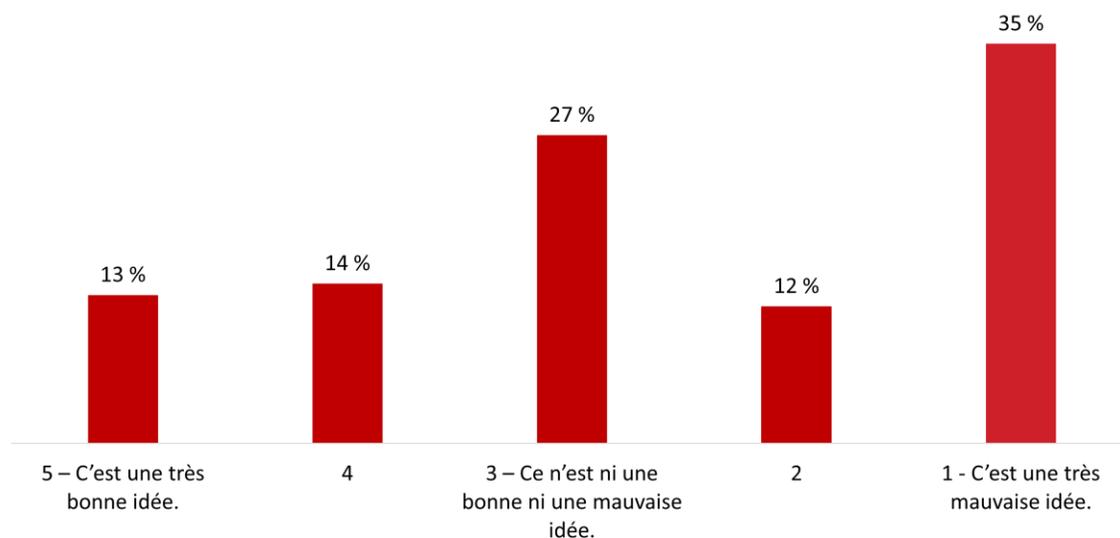
3. Points de vue sur l'échange de renseignements

Les questions qui suivent portent sur l'échange par l'Agence de renseignements personnels avec d'autres ministères et organismes fédéraux ou des gouvernements provinciaux ou territoriaux. On a d'abord dit aux répondants que cela s'appliquait aux renseignements personnels qu'une personne peut soumettre à l'Agence lorsqu'elle produit sa déclaration de revenus.

Les Canadiens sont divisés au sujet de l'échange par l'Agence de renseignements personnels avec d'autres ministères et gouvernements provinciaux; près de la moitié pensent que c'est une mauvaise idée.

Environ le quart des Canadiens interrogés (27 %) pensent que la divulgation par l'Agence de renseignements sur des particuliers à d'autres ministères des gouvernements fédéral, provinciaux ou territoriaux est une bonne idée (13 % disent que c'est une *très* bonne idée). En revanche, un nombre considérablement plus élevé de répondants considèrent qu'un tel échange de renseignements est une mauvaise idée (47 %), et la plupart d'entre eux affirment que c'est une *très* mauvaise idée (35 %). Environ le quart (27 %) sont neutres sur le sujet, affirmant que ce n'est ni une bonne ni une mauvaise idée.

Figure 7 : Points de vue sur l'échange par l'Agence de renseignements personnels avec d'autres gouvernements canadiens



Q10. Pensez-vous que l'idée que l'Agence fournisse des renseignements sur les personnes à d'autres ministères fédéraux et provinciaux ou territoriaux est une bonne ou une mauvaise idée? Échantillon : n=2 149; tous les répondants. [Ne sait pas/Pas de réponse : 2 %].

Les Canadiens qui vivent au Québec sont beaucoup plus susceptibles que ceux de quelque autre région que ce soit de dire que l'échange de renseignements personnels par l'Agence est une bonne idée (38 %). Parmi eux, 21 % affirment que c'est une *très* bonne idée.

Inversement, les Canadiens âgés de moins de 35 ans sont moins susceptibles de penser que cette forme d'échange de renseignements est une mauvaise idée. Plus précisément, alors que seulement

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

37 % des personnes âgées de 18 à 34 ans estiment que c'est une mauvaise idée, environ la moitié des personnes âgées de 35 à 54 ans (46 %), des personnes âgées de 55 à 64 ans (52 %) et des personnes de 65 ans ou plus (49 %) pensent que c'est une mauvaise idée dans une certaine mesure (notes de 1 ou 2).

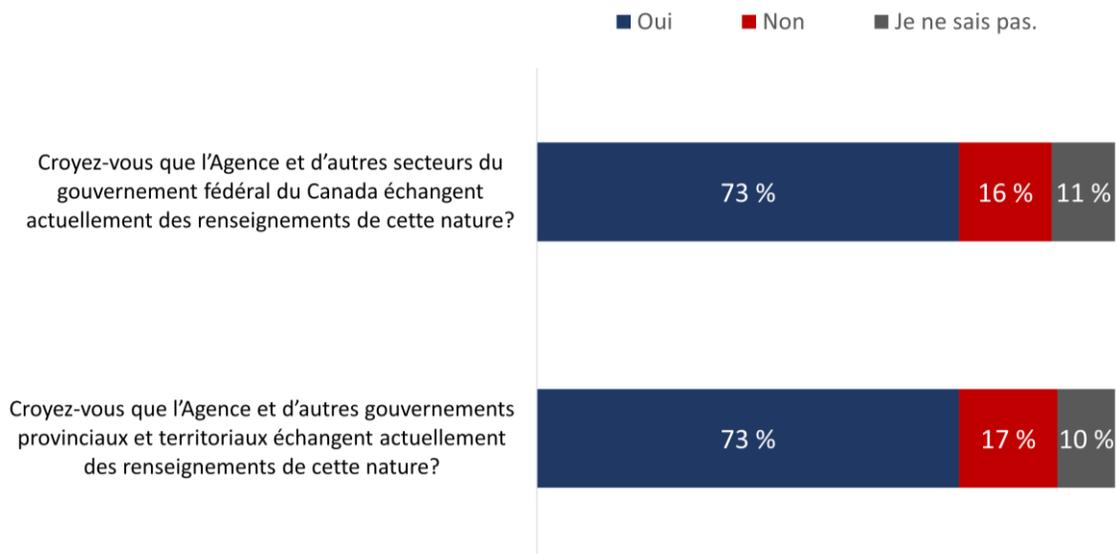
2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

La plupart pensent que l'Agence échange actuellement des renseignements personnels avec d'autres ministères et des gouvernements provinciaux.

Un peu moins des trois quarts des Canadiens (73 %) croient que l'Agence échange actuellement des renseignements sur des particuliers avec d'autres secteurs du gouvernement fédéral. De plus, la même proportion croit que cet échange de renseignements a également lieu entre l'Agence et des gouvernements provinciaux ou territoriaux. Dans les deux cas, relativement peu de répondants (16 ou 17 %) croient que ce genre d'échange de renseignements n'a pas lieu.

De toute évidence, les Canadiens ne font pas de distinction entre les types ou ordres de gouvernement en matière d'échange par l'Agence de renseignements personnels sur des particuliers. Ils présument que les autres ministères et organismes fédéraux et les gouvernements provinciaux ou territoriaux sont traités de la même façon par l'Agence en ce qui concerne l'échange de renseignements sur des particuliers canadiens.

Figure 8 : Points de vue sur les pratiques actuelles de l'Agence en matière d'échange de renseignements avec d'autres administrations canadiennes



Q11. Croyez-vous que l'Agence et d'autres secteurs du gouvernement fédéral du Canada échangent actuellement des renseignements de cette nature? Échantillon : n=2 200; tous les répondants. [Pas de réponse : <0,5 %].

Q12. Croyez-vous que l'Agence et d'autres gouvernements provinciaux ou territoriaux échangent actuellement des renseignements de cette nature? Échantillon : n=2 200; tous les répondants.

Les répondants du Québec (67 %) sont moins susceptibles que ceux des autres régions du Canada de penser que l'Agence échange des renseignements personnels avec d'autres ministères ou des gouvernements provinciaux et territoriaux.

Les particuliers âgés de 65 ans et plus sont beaucoup moins susceptibles que les Canadiens plus jeunes de croire que l'Agence échange des renseignements personnels avec d'autres ministères fédéraux. Plus précisément, il s'agit de 66 % des personnes âgées de 65 ans et plus, contre environ les trois quarts des personnes âgées de 18 à 34 ans (77 %), des personnes âgées de 35 à 54 ans (77 %) et des personnes âgées de 55 à 64 ans (79 %). Il en va de même pour les Canadiens moins scolarisés (67 % de ceux qui ont terminé au plus leurs études secondaires, contre 76 % des diplômés

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

des collèges et des écoles de métier et des titulaires d'un diplôme universitaire et 74 % des diplômés universitaires).

Suivi : Les constatations faites en 2022 sont presque identiques aux chiffres présentés en 1999. À l'époque, 74 % croyaient que l'Agence échangeait des renseignements avec d'autres ministères fédéraux, et 72 % croyaient qu'elle faisait de même avec les ministères provinciaux et territoriaux.

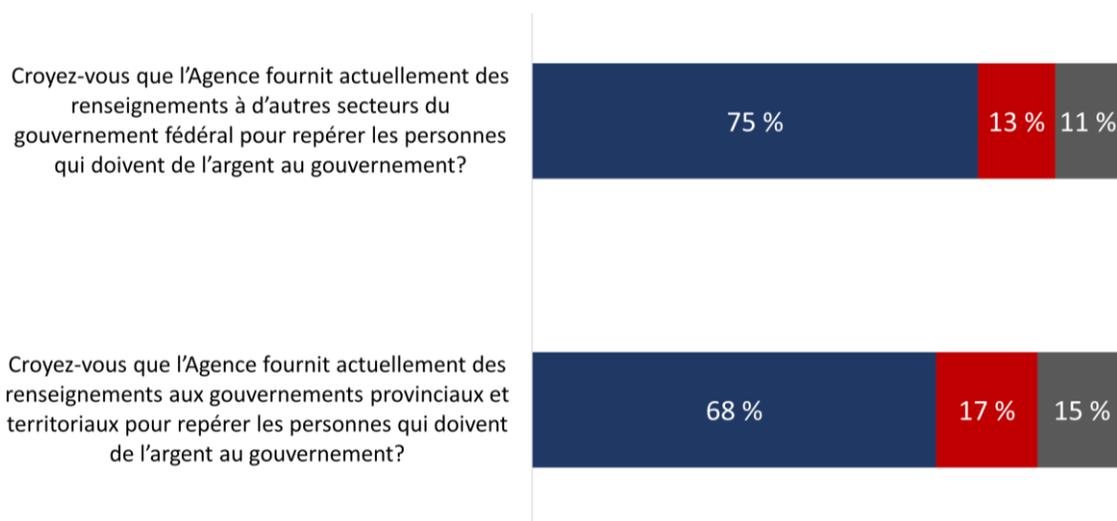
La plupart croient que l'Agence échange des renseignements pour contribuer à repérer les personnes qui doivent de l'argent au gouvernement.

Les trois quarts des Canadiens croient que l'Agence fournit actuellement des renseignements à d'autres secteurs du gouvernement fédéral pour repérer les personnes qui doivent de l'argent au gouvernement. Inversement, 13 % croient que l'Agence ne le fait pas actuellement, tandis que 11 % ne le savent pas.

Un nombre moins élevé de Canadiens croient que l'Agence fournit actuellement des renseignements à des gouvernements provinciaux ou territoriaux à cette fin (68 %). Pour ce qui est de ce but précis (contribuer à repérer les personnes qui doivent de l'argent au gouvernement), il convient de noter que l'écart est plus important en ce qui concerne l'échange par l'Agence de renseignements avec d'autres ordres de gouvernement qu'en ce qui concerne la question plus générale de l'échange de renseignements personnels sur des particuliers (sans but énoncé).

Remarque : On a utilisé un échantillon fractionné pour déterminer si les Canadiens croient que l'Agence fournit actuellement des renseignements à cette fin à : 1) d'autres secteurs du gouvernement fédéral; 2) des gouvernements provinciaux ou territoriaux.

Figure 9 : Points de vue sur les pratiques actuelles de l'Agence en matière d'échange de renseignements avec d'autres administrations canadiennes pour repérer les personnes qui doivent de l'argent



Q13. Croyez-vous que l'Agence fournit actuellement des renseignements à d'autres secteurs du gouvernement fédéral pour repérer les personnes qui doivent de l'argent au gouvernement? Échantillon : n=880; ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ.
Q13. Croyez-vous que l'Agence fournit actuellement des renseignements à des gouvernements provinciaux ou territoriaux pour repérer les personnes qui doivent de l'argent au gouvernement? Échantillon : n=877; ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ.

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

Les utilisateurs de médias sociaux sont plus susceptibles de croire que l'Agence échange ce type de renseignements avec d'autres secteurs du gouvernement fédéral afin de contribuer à repérer les particuliers qui doivent de l'argent (78 %, contre 68 % des personnes qui n'utilisent pas les médias sociaux).

De plus, les personnes qui ont un diplôme d'études secondaires ou moins (78 %) et celles qui sont titulaires d'un diplôme de métier, collégial ou universitaire (81 %) sont plus susceptibles de croire que ces renseignements sont transmis à des ministères fédéraux, contre 68 % des titulaires d'un grade universitaire qui ont dit la même chose. Ces mêmes répondants sont également plus susceptibles de croire qu'un tel échange de renseignements a également lieu entre l'Agence et les gouvernements provinciaux et territoriaux.

Suivi : Bien que cette question ait été quelque peu modifiée depuis l'étude de base, en 1999, les résultats actuels sont similaires à ceux de l'époque. En 1999, 79 % des répondants étaient d'avis que l'Agence et les autres organismes gouvernementaux échangeaient des renseignements personnels sur des personnes qui devaient de l'argent au gouvernement.

En 1999, la question posée comprenait l'échange de renseignements avec, d'une part, d'autres ministères et organismes fédéraux et, d'autre part, des gouvernements provinciaux. Dans le sondage actuel, ces ordres de gouvernement ont été intégrés à la question séparément (au moyen d'échantillons fractionnés).

Les répondants croient généralement que l'Agence échange des renseignements pour déterminer l'admissibilité aux prestations.

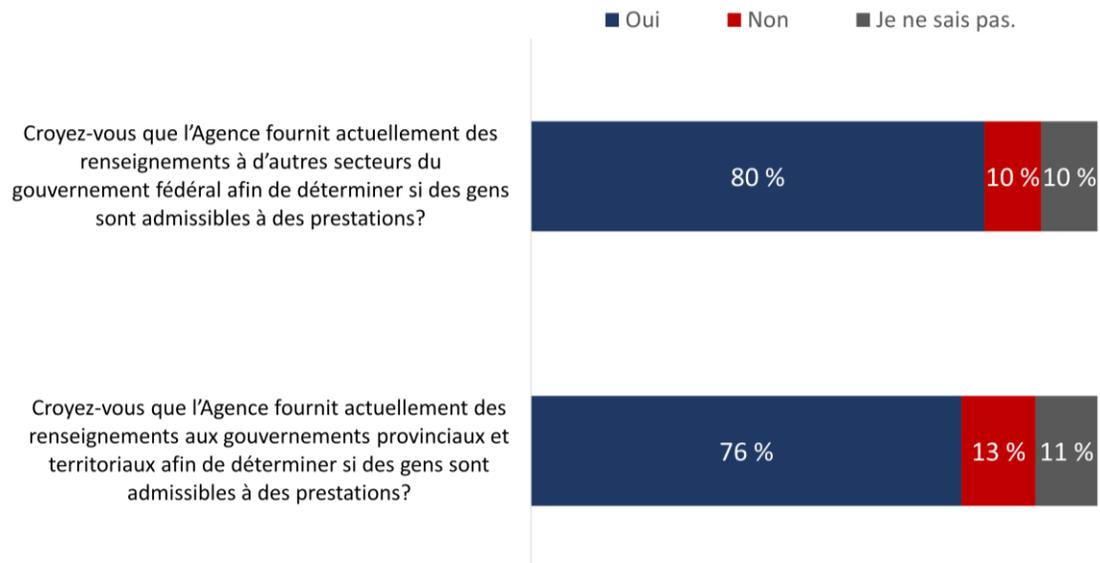
Huit répondants sur 10 croient que l'Agence fournit des renseignements personnels à d'autres secteurs du gouvernement fédéral afin de déterminer si les gens ont droit à des prestations. Dix pour cent croient que l'Agence ne communique actuellement pas de renseignements à cette fin, tandis qu'une tranche supplémentaire de 10 % n'a pas répondu.

Une proportion légèrement plus faible de Canadiens (76 %) pense que l'Agence transmet actuellement des renseignements à cette fin aux gouvernements provinciaux ou territoriaux, et 13 % pensent que ce n'est pas le cas.

Remarque : Encore une fois, on a utilisé un échantillon fractionné pour déterminer si les Canadiens croient que l'Agence fournit actuellement des renseignements à cette fin à : 1) d'autres secteurs du gouvernement fédéral; 2) des gouvernements provinciaux ou territoriaux.

Figure 10 : Points de vue sur les pratiques actuelles de l'Agence en matière d'échange de renseignements avec d'autres administrations canadiennes pour déterminer l'admissibilité aux prestations

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux



Q14A. Croyez-vous que l'Agence fournit actuellement des renseignements à d'autres secteurs du gouvernement fédéral afin de déterminer si les gens sont admissibles à des prestations? Échantillon : n=864; ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ.

Q14B. Croyez-vous que l'Agence fournit actuellement des renseignements à des gouvernements provinciaux ou territoriaux afin de déterminer si les gens sont admissibles à des prestations? Échantillon : n=893; ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ.

Les Canadiens des Prairies (89 %) sont plus susceptibles que ceux de l'Ontario (79 %) ou de l'Alberta (74 %) de croire que l'Agence échange des renseignements avec d'autres secteurs du gouvernement fédéral afin de déterminer l'admissibilité aux prestations. Tout comme les répondants des Prairies, les répondants âgés de 35 à 54 ans (86 %) sont plus susceptibles de dire la même chose, comparativement à 78 % des répondants âgés de 55 à 64 ans et à 77 % des répondants âgés de 65 ans et plus.

Lorsque l'on compare les résultats chez les Canadiens qui ont été interrogés au sujet de l'échange de renseignements avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, ceux âgés de 18 à 34 ans sont plus susceptibles de croire que l'Agence transmet des renseignements à d'autres gouvernements, surtout comparativement à ceux qui sont âgés de 35 à 54 ans (83 % contre 71 %, respectivement).

Suivi : En 2022, les résultats liés aux perceptions de l'échange actuel de renseignements entre l'Agence et d'autres organismes gouvernementaux ont légèrement augmenté par rapport à 1999. En 1999, lorsqu'on a demandé aux répondants s'ils croyaient que l'Agence échangeait des renseignements avec des ministères fédéraux ou provinciaux afin de déterminer l'admissibilité aux prestations, 74 % croyaient que c'était le cas.

En 1999, la question posée comprenait l'échange de renseignements avec, d'une part, d'autres ministères et organismes fédéraux et, d'autre part, des gouvernements provinciaux. Dans le sondage actuel, ces ordres de gouvernement ont été intégrés à la question séparément (au moyen d'échantillons fractionnés).

4. Soutien à l'échange de renseignements

On a informé les répondants qu'en vertu des lois actuelles, l'Agence n'était autorisée à divulguer des renseignements sur des particuliers que dans des circonstances très limitées. On leur a également indiqué ce qui suit : « L'Agence perçoit souvent les mêmes renseignements que d'autres ministères du gouvernement. Ces ministères ont le pouvoir législatif de recueillir ces renseignements par eux-mêmes. Le fait que l'Agence communique ces renseignements pourrait permettre aux gouvernements de fonctionner plus efficacement. »

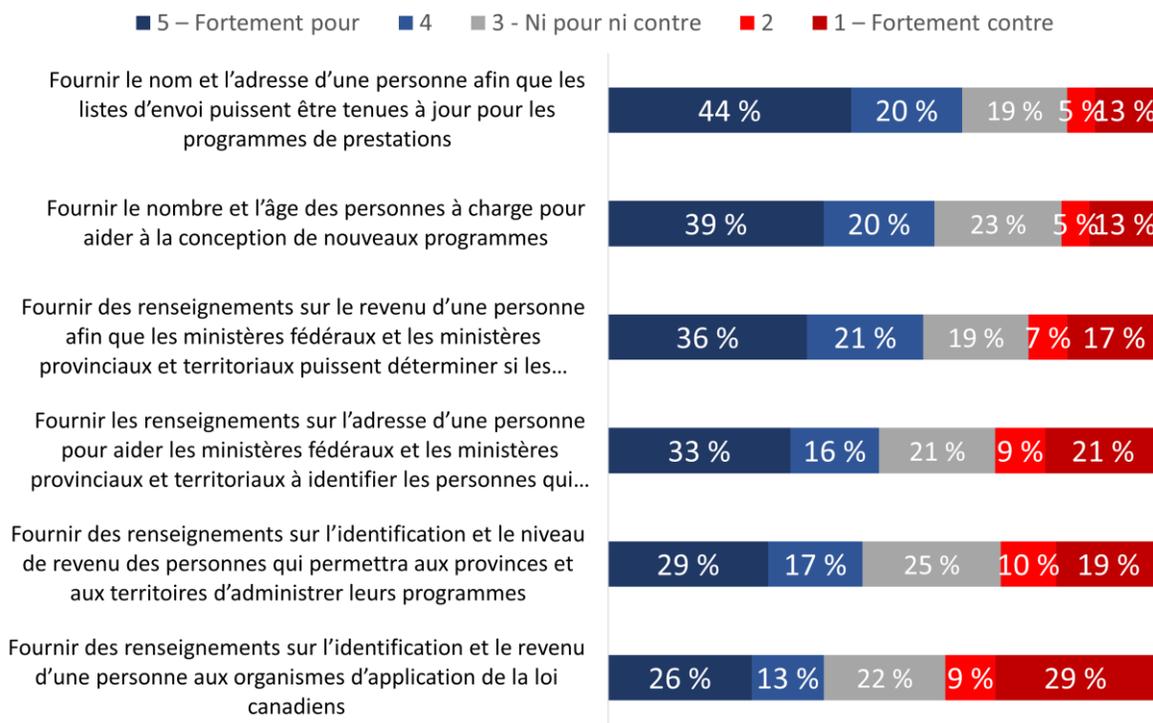
Le soutien à l'échange de renseignements par l'Agence varie considérablement selon le type de renseignements et la raison de l'échange.

On a posé des questions aux Canadiens sur différents types de demandes d'échange de renseignements que l'Agence pourrait recevoir d'autres secteurs du gouvernement fédéral ou de gouvernements provinciaux, et on leur a demandé d'évaluer leur niveau de soutien ou d'opposition à l'échange de renseignements à l'égard de chacun d'eux, à l'aide d'une échelle de cinq points.

La mesure dans laquelle les Canadiens soutiennent l'échange de renseignements par l'Agence ou s'y opposent varie considérablement en fonction du type de renseignements transmis et du motif de la communication. Les Canadiens sont plus susceptibles d'être favorables à la fourniture du nom et de l'adresse des gens pour permettre la tenue à jour des listes d'envoi utilisées dans le cadre des programmes de prestations (63 % y sont favorables, et 44 % y sont *fortement* favorables). Prenez note qu'il s'agit d'une utilisation purement administrative des renseignements. La majorité des Canadiens sont également en faveur de la communication du nombre de personnes à charge et de l'âge de celles-ci pour contribuer à la conception de nouveaux programmes (59 %), ainsi que de la fourniture des renseignements sur le revenu des gens pour déterminer l'admissibilité aux prestations (57 %).

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

Figure 11 : Niveau de soutien à l'échange de renseignements personnels pour différentes raisons



Q15. Veuillez me dire dans quelle mesure vous appuieriez l'échange de renseignements pour chaque raison, ou vous y opposeriez, en utilisant une échelle de cinq points, où « 1 » signifie que vous vous y opposez fortement, « 5 », que vous l'appuyez fortement et « 3 », que vous ne l'appuyez ni ne vous y opposez. Échantillon : n=2 200; tous les répondants. [Ne sait pas/Pas de réponse : 1 – 2 %].

Un peu moins de la moitié des répondants sont en faveur de la fourniture de l'adresse d'une personne pour aider d'autres ordres de gouvernement à repérer les personnes qui leur doivent de l'argent (49 %), ou de la fourniture de renseignements sur l'identification et le niveau de revenu d'une personne afin que les provinces et les territoires puissent administrer leurs programmes (45 %).

Les Canadiens sont moins susceptibles d'être en faveur de la fourniture de renseignements sur l'identification et le revenu d'une personne aux organismes d'application de la loi canadiens (40 %). Dans ce cas, un nombre presque égal de personnes s'opposent à l'échange de tels renseignements avec les organismes d'application de la loi (38 %). Pour les autres types de renseignements et motifs, l'opposition variait de 18 à 29 %.

Les Canadiens du Québec sont plus susceptibles que ceux de la plupart des autres régions du Canada d'exprimer leur soutien à tous les éléments.

Le soutien à la fourniture du nom et de l'adresse des gens pour permettre la tenue à jour des listes d'envoi utilisées dans le cadre des programmes de prestations diminuait en fonction de l'augmentation de l'âge (72 % des répondants âgés de 18 à 34 ans ont exprimé leur soutien, tout comme 63 % des personnes de 35 à 54 ans, 63 % des personnes de 55 à 64 ans et 60 % des personnes de 65 ans et plus).

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

Les utilisateurs de médias sociaux (62 %), ainsi que les titulaires d'un grade universitaire (63 %), sont plus susceptibles d'exprimer du soutien à la communication du nombre de personnes à charge et de l'âge de celles-ci pour contribuer à la conception de programmes.

Suivi : En 1999, les questions de cette série comportaient un long préambule, ce qui a peut-être influé sur les points de vue des répondants et pourrait expliquer une partie de l'écart dans les résultats au fil du temps. De plus, en 1999, pour la plupart de ces éléments, on a posé une question de suivi aux répondants qui avaient exprimé leur soutien pour savoir si l'échange de renseignements dans ce cas devrait être effectué sans consentement ou seulement si le formulaire d'impôt le prévoit explicitement.

Par rapport à 1999, le soutien à l'égard de ces raisons d'échanger des renseignements a diminué. En particulier :

- Le soutien à la **fourniture du nom et de l'adresse des gens** est en baisse de 16 points de pourcentage (il est passé de 79 %, en 1999, à 63 %, en 2022). Toutefois, la proportion de répondants qui appuient fortement cela a en fait légèrement augmenté depuis 1999 (elle est passée de 40 %, en 1999, à 44 %, en 2022).
- On a constaté une forte baisse de la proportion de Canadiens qui soutiennent la **fourniture du nombre de personnes à charge et de l'âge de celles-ci pour contribuer à la conception de nouveaux programmes** (elle est passée de 74 % des Canadiens, en 1999, à 59 % des Canadiens, en 2022).
- Le soutien à la **fourniture de renseignements sur le revenu afin que les ministères fédéraux et provinciaux puissent déterminer si les gens sont admissibles à des prestations** a également connu une baisse depuis 1999, passant de 65 %, en 1999, à 57 %, en 2022.
- Le niveau de soutien à la **fourniture par l'Agence de renseignements sur l'adresse d'une personne pour aider les ministères fédéraux ou provinciaux à repérer les personnes qui leur doivent de l'argent** a également diminué de façon considérable. En 1999, 71 % des répondants étaient favorables à cela, tandis que moins de la moitié des Canadiens (49 %) ont dit la même chose en 2022.
- Comme c'était le cas en 1999, les Canadiens demeurent moins susceptibles de soutenir la **fourniture de renseignements aux organismes d'application de la loi canadiens**. En 1999, 52 % des répondants ont exprimé du soutien à l'égard de cette initiative, et encore moins de répondants (40 %) ont fait de même en 2022.

5. Points de vue sur l'augmentation de l'échange de renseignements

Plus de la moitié des répondants croient qu'une augmentation de l'échange de renseignements changerait la façon dont certaines personnes produisent leurs déclarations de revenus; peu de répondants disent que cela changerait la façon dont ils produisent eux-mêmes leurs déclarations de revenus.

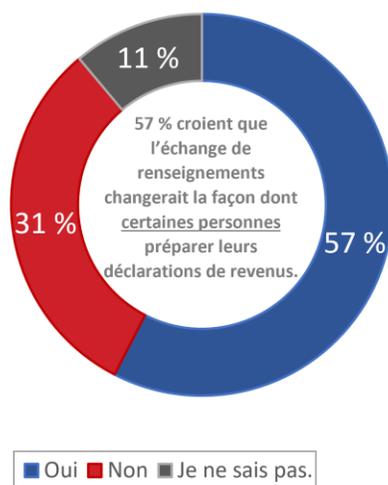
2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

Plus de la moitié des Canadiens interrogés (57 %) estiment qu'une augmentation de l'échange de renseignements entre l'Agence et d'autres ministères ou organismes du gouvernement changerait la façon dont certaines personnes préparent leurs déclarations de revenus. Près du tiers des répondants (31 %) pensaient que ce ne serait pas le cas (11 % étaient incertains).

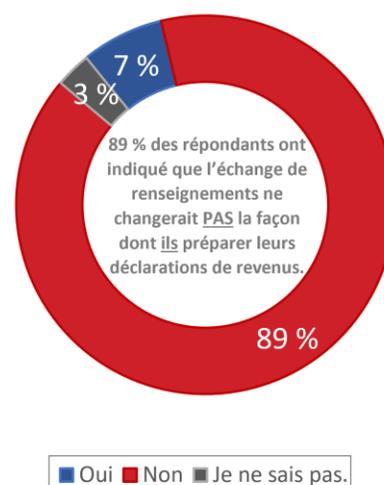
Lorsqu'on leur a demandé si cette augmentation de l'échange de renseignements changerait la façon dont ils préparent leurs propres déclarations de revenus, relativement peu de Canadiens (7 %) ont dit que ce serait le cas. Inversement, 89 % des répondants ont indiqué que la façon dont ils préparent leurs déclarations de revenus ne changerait pas.

Figure 12 : Incidence perçue de l'échange de renseignements sur les déclarations de revenus de l'Agence

Pensez-vous que **certaines personnes** changeraient la façon dont elles préparent leurs déclarations de revenus pour l'Agence?



L'échange accru de renseignements entre l'Agence et les autres ministères et organismes gouvernementaux changerait-il la façon dont **vous** préparez vos déclarations de revenus pour l'Agence?



[GAUCHE] Q16. Supposons que l'Agence et les autres ministères et organismes gouvernementaux augmentent la mesure dans laquelle ils échangent des renseignements. Pensez-vous que certaines personnes changeraient la façon dont elles préparent leurs déclarations de revenus pour l'Agence? Échantillon : n=2 200; tous les répondants. [Pas de réponse : <0,5 %].

[DROITE] Q18. L'échange accru de renseignements entre l'Agence et les autres ministères et organismes gouvernementaux changerait-il la façon dont vous préparez vos déclarations de revenus pour l'Agence? Échantillon : n=2 200; tous les répondants. [Pas de réponse : <0,5 %].

Les répondants de l'Alberta sont plus susceptibles de croire que l'augmentation de l'échange de renseignements amènerait certaines personnes à changer la façon dont elles préparent leurs déclarations de revenus (64 % pensent que ce serait le cas). De plus, la probabilité de penser que l'échange accru de renseignements influencerait sur la façon dont certaines personnes préparent leurs déclarations de revenus diminuait en fonction de l'âge. Les proportions étaient les suivantes : 66 % des Canadiens âgés de 18 à 34 ans, 61 % des Canadiens âgés de 35 à 54 ans et 58 % des Canadiens âgés de 55 à 64 ans, comparativement à exactement la moitié des personnes âgées de 65 ans et plus. Par ailleurs, la proportion était plus élevée chez les utilisateurs quotidiens de médias sociaux (61 %, contre 54 % des utilisateurs non quotidiens de médias sociaux).

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

Lorsqu'on leur demande si l'ampleur des renseignements échangés entre l'Agence et d'autres ministères changerait la façon dont ils préparent leurs propres déclarations de revenus, les Canadiens ayant un grade universitaire sont plus susceptibles de dire qu'ils ne changeraient pas la façon dont ils préparent leurs déclarations de revenus (94 %, contre 86 % des Canadiens moins scolarisés).

Suivi : La proportion de Canadiens qui affirment qu'une augmentation de l'échange de renseignements entre l'Agence et d'autres ministères du gouvernement changerait la façon dont ils préparent leurs propres déclarations de revenus demeure pratiquement inchangée en 2022 (elle est passée de 9 %, en 1999, à 7 %, en 2022). De plus, la proportion de répondants qui croient qu'une augmentation de l'échange de renseignements pourrait influencer sur la façon dont les autres préparent leurs déclarations de revenus a diminué de façon modeste en 2022 (elle est passée de 63 %, en 1999, à 57 %, en 2022).

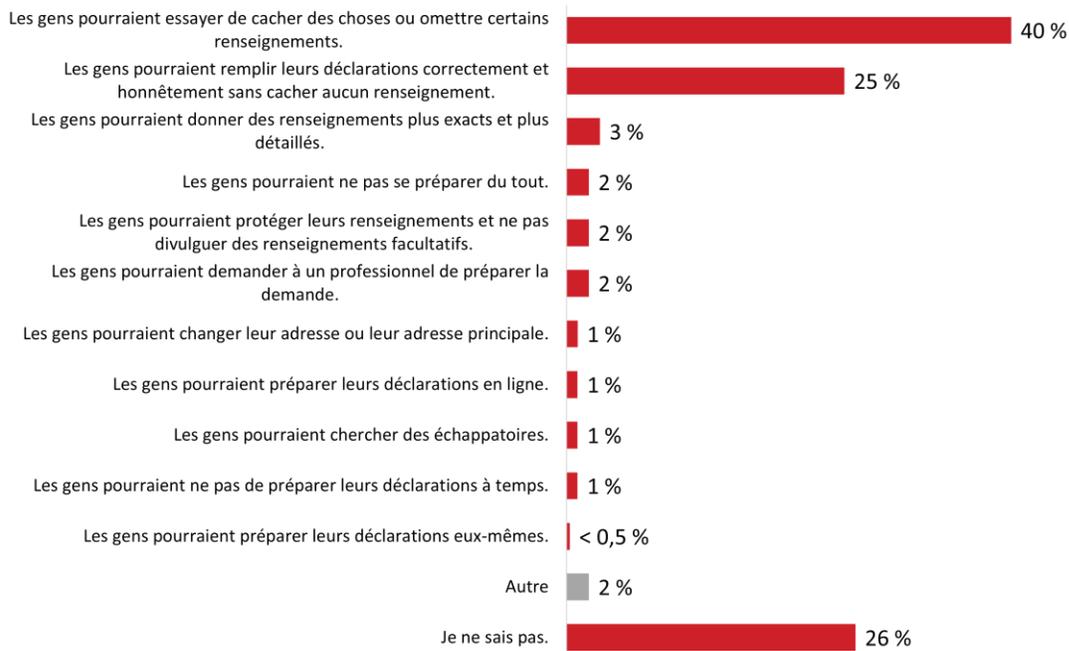
Une minorité importante de répondants pensent que des particuliers pourraient omettre de déclarer des renseignements dans leurs déclarations de revenus.

On a demandé aux répondants qui croyaient qu'un échange accru de renseignements entre l'Agence et les autres ministères et organismes influencerait sur la façon dont certaines personnes préparent leurs déclarations de revenus (n=1 233) de préciser en quoi les gens pourraient changer la façon dont ils produisent leurs déclarations de revenus.

La plus grande proportion (40 %) est d'avis que certaines personnes pourraient essayer de cacher ou de retenir certains renseignements. Beaucoup moins de répondants, soit le quart, croient qu'une augmentation de l'échange de renseignements inciterait les gens à produire leurs déclarations de revenus correctement et les empêcherait de retenir des renseignements. Toutes les autres réponses ont été données par des répondants ne représentant que de faibles proportions (3 % ou moins) et sont présentées dans le graphique ci-dessous.

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

Figure 13 : Incidences qu'aurait l'échange de renseignements sur les déclarations de revenus de certaines personnes



Q17. De quelle façon les gens pourraient-ils changer la façon dont ils préparent leurs déclarations de revenus pour l'Agence du revenu du Canada? [Réponses multiples acceptées]. Échantillon: n=1 233; répondants qui croient qu'un échange accru de renseignements influencerait sur les déclarations de revenus. [Pas de réponse : 1 %].

Notamment, une grande proportion de répondants n'ont pas tenté de deviner en quoi une augmentation de l'échange de renseignements pourrait inciter des particuliers à modifier la façon dont ils produisent leurs déclarations de revenus (26 %).

Comparativement aux personnes qui vivent dans toutes les autres régions du Canada, les résidents du Québec (30 %) sont moins susceptibles de croire qu'une augmentation de l'échange de renseignements inciterait des particuliers à cacher ou à retenir des renseignements lorsqu'ils produisent leurs déclarations de revenus. Les Canadiens titulaires d'un grade universitaire (43 %) sont plus susceptibles que ceux qui ont au plus un diplôme d'études secondaires (35 %) de croire que des gens omettraient de déclarer des renseignements dans leurs déclarations.

Il n'existe pas de consensus à propos des conséquences sur la manière dont les contribuables produiraient leurs déclarations de revenus, mais l'accent est mis sur l'exactitude.

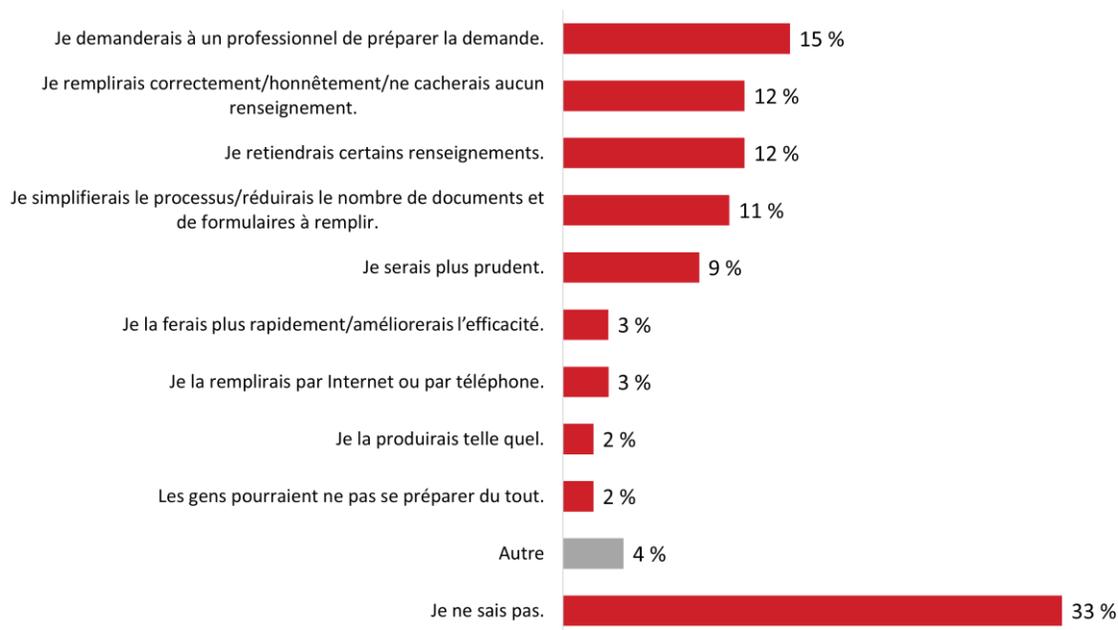
On a demandé aux Canadiens qui avaient indiqué qu'une augmentation de l'échange de renseignements entre l'Agence et d'autres organismes gouvernementaux influencerait sur la façon dont ils produisent leurs propres déclarations de revenus (n=164) de préciser en quoi ce pourrait être le cas.

Il n'existe pas de consensus à propos de la façon dont la préparation des déclarations de revenus pourrait être touchée. La plus grande proportion de répondants a indiqué qu'elle ne savait pas comment cela pourrait influencer sur ses déclarations de revenus (33 %). Ensuite, 15 % des répondants

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

demanderaient à un professionnel de préparer leur déclaration, 12 % essaieraient d'assurer l'exactitude de leur déclaration, et 9 % se montreraient plus prudents. Tous ces répondants ont indiqué, d'une façon ou d'une autre, qu'ils feraient plus d'efforts pour s'assurer de l'exactitude de leur déclaration de revenus. Inversement, 12 % des répondants affirment qu'ils omettraient de déclarer certains renseignements dans leurs déclarations. Enfin, 11 % pensent que cela simplifierait le processus et réduirait la paperasse (11 %).

Figure 14 : Incidences qu'aurait l'échange de renseignements sur les déclarations de revenus des particuliers



Q19. De quelle façon changeriez-vous la façon dont vous préparez vos déclarations de revenus pour l'Agence? [Réponses multiples acceptées]. Échantillon: n=164; répondants qui indiquent qu'ils changeraient la façon dont ils préparent leurs déclarations de revenus. [Pas de réponse : 3 %].

Il n'y a pas de différences entre les sous-groupes à signaler en raison des faibles échantillons.

La plupart des répondants font confiance à l'Agence pour garder leurs renseignements confidentiels; ils sont moins nombreux à croire qu'un plus grand échange de renseignements rendrait le gouvernement plus efficace.

On a demandé aux Canadiens interrogés d'évaluer, au moyen d'une échelle de cinq points, leur niveau d'accord avec un ensemble d'énoncés sur l'échange de renseignements entre l'Agence et d'autres entités. Ces énoncés étaient formulés de façon positive.

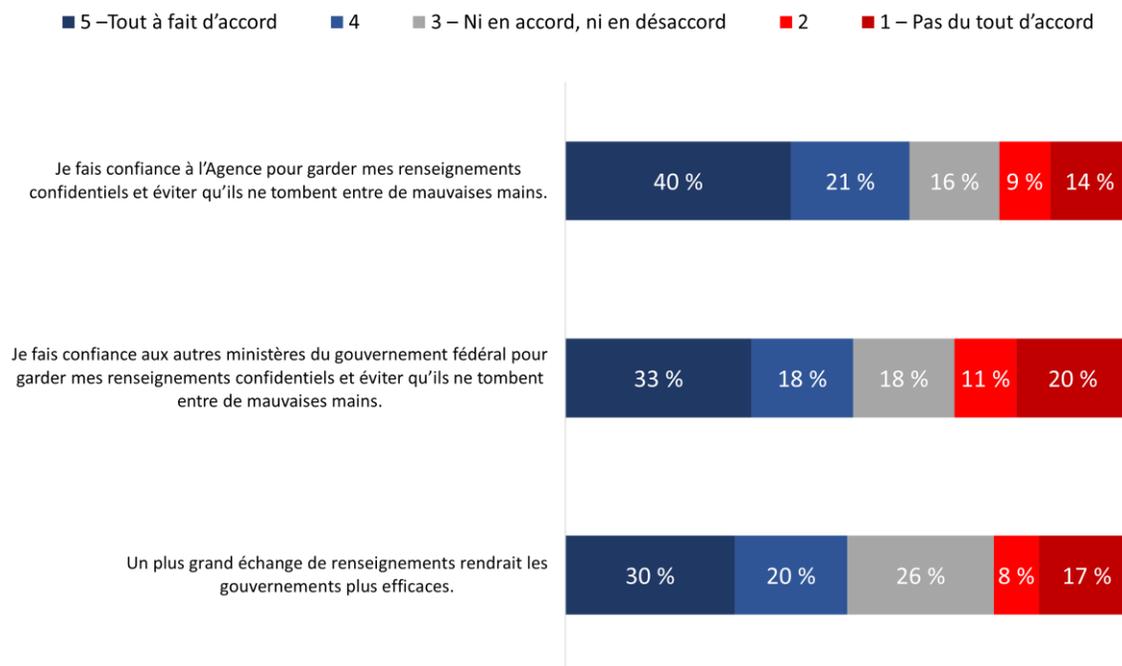
Les Canadiens étaient plus susceptibles d'être d'accord pour dire qu'ils font confiance à l'Agence pour garder leurs renseignements confidentiels et éviter qu'ils ne tombent entre de mauvaises mains. Ici, 61 % des répondants se sont dits d'accord, et 40 %, tout à fait d'accord. Environ la moitié des répondants (51 %) ont indiqué qu'ils faisaient confiance aux autres ministères du gouvernement fédéral pour garder leurs renseignements confidentiels, et le tiers se sont dits tout à fait d'accord avec l'énoncé. Il convient de souligner qu'un répondant sur cinq est fortement en

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

désaccord avec l'énoncé selon lequel on peut faire confiance aux autres ministères fédéraux pour éviter que des renseignements ne tombent entre de mauvaises mains. Exactement la moitié des répondants pensent qu'un plus grand échange de renseignements rendrait le gouvernement plus efficace.

Les proportions de répondants en désaccord avec ces énoncés variaient de 23 à 31 %, et le taux de désaccord le plus élevé était associé à l'énoncé lié à la confiance aux autres ministères du gouvernement fédéral pour garder leurs renseignements confidentiels.

Figure 15 : Points de vue sur l'échange de renseignements [énoncés positifs]



Q20A/D/G. Je vais vous lire une liste d'énoncés. Pour chacun d'eux, veuillez m'indiquer si vous êtes d'accord ou en désaccord en utilisant une échelle de cinq points, où « 1 » signifie que vous êtes tout à fait en désaccord, « 5 » signifie que vous êtes tout à fait d'accord, et « 3 » signifie que vous n'êtes ni d'accord ni en désaccord. Échantillon : n=2 200; tous les répondants. [Ne sait pas/Pas de réponse : 1 – 2 %].

Les résidents du Québec sont plus susceptibles que ceux de l'Alberta d'être d'accord pour dire qu'ils font confiance aux autres ministères du gouvernement fédéral pour garder leurs renseignements confidentiels (55 %, contre 45 %, respectivement). De plus, les résidents du Québec (36 %) sont également plus susceptibles que ceux de l'Alberta (26 %) et de la Colombie-Britannique (29 %) d'être *tout à fait* en accord avec cet énoncé.

Les Canadiens âgés de 65 ans ou plus sont plus susceptibles de faire confiance à l'Agence (68 %, contre 57 % des personnes âgées de 18 à 54 ans et 58 % des personnes âgées de 55 à 64 ans) et aux autres ministères du gouvernement fédéral (58 %, contre 48 % des Canadiens plus jeunes).

Les résidents du Québec sont plus susceptibles de croire qu'un plus grand échange de renseignements rendrait les gouvernements plus efficaces (56 %). Tout comme les résidents du

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

Québec, les diplômés universitaires (55 %) sont également plus susceptibles d'être d'accord avec cet énoncé que les diplômés collégiaux (44 %) et les personnes ayant au plus un diplôme d'études secondaires (49 %).

Suivi :

Par rapport à 1999, les perceptions de l'échange de renseignements ont changé considérablement. En particulier :

- *Je fais confiance à l'Agence* pour garder mes renseignements confidentiels et éviter qu'ils ne tombent entre de mauvaises mains* : Bien que la plupart des Canadiens (61 %) disent aujourd'hui faire confiance à l'Agence pour garder leurs renseignements confidentiels. Il s'agit d'une baisse par rapport aux 74 % qui étaient d'accord avec l'énoncé en 1999. Toutefois, la proportion de ceux qui étaient *tout à fait* d'accord avec l'énoncé est demeurée relativement stable (46 % en 1999, contre 40 % en 2022).
- *Je fais confiance aux autres ministères du gouvernement fédéral pour garder mes renseignements confidentiels et éviter qu'ils ne tombent entre de mauvaises mains* : Comme c'était le cas pour le niveau de confiance envers l'Agence, le niveau de confiance envers les autres ministères fédéraux pour garder les renseignements confidentiels a considérablement diminué depuis 1999 (70 % en 1999, contre 51 % en 2022).
- *Un plus grand échange de renseignements rendrait les gouvernements plus efficaces* : La croyance selon laquelle un plus grand échange de renseignements rendrait les gouvernements plus efficaces a considérablement diminué par rapport à 1999. En 1999, 69 % des Canadiens croyaient qu'un plus grand échange de renseignements améliorerait l'efficacité, tandis qu'en 2022, moins de la moitié ont dit la même chose (49 %).

*En 1999, l'Agence était désignée par son appellation de l'époque, soit Revenu Canada.

Les points de vue sur l'échange de renseignements varient considérablement selon le type de renseignements et le motif.

Au moyen de la même échelle de cinq points, les Canadiens interrogés ont continué d'évaluer leur niveau d'accord avec un ensemble d'énoncés sur l'échange de renseignements entre l'Agence et d'autres entités. Ces énoncés étaient formulés de façon négative.

De l'avis de 45 % des Canadiens, une augmentation de l'échange de renseignements ferait en sorte que certaines personnes déclareraient moins de renseignements dans leurs déclarations de revenus, tandis que presque le même nombre de Canadiens (44 %) pensent que cela amènerait certaines personnes à déclarer des renseignements inexacts. Environ le quart des répondants se sont dits en désaccord avec ces énoncés.

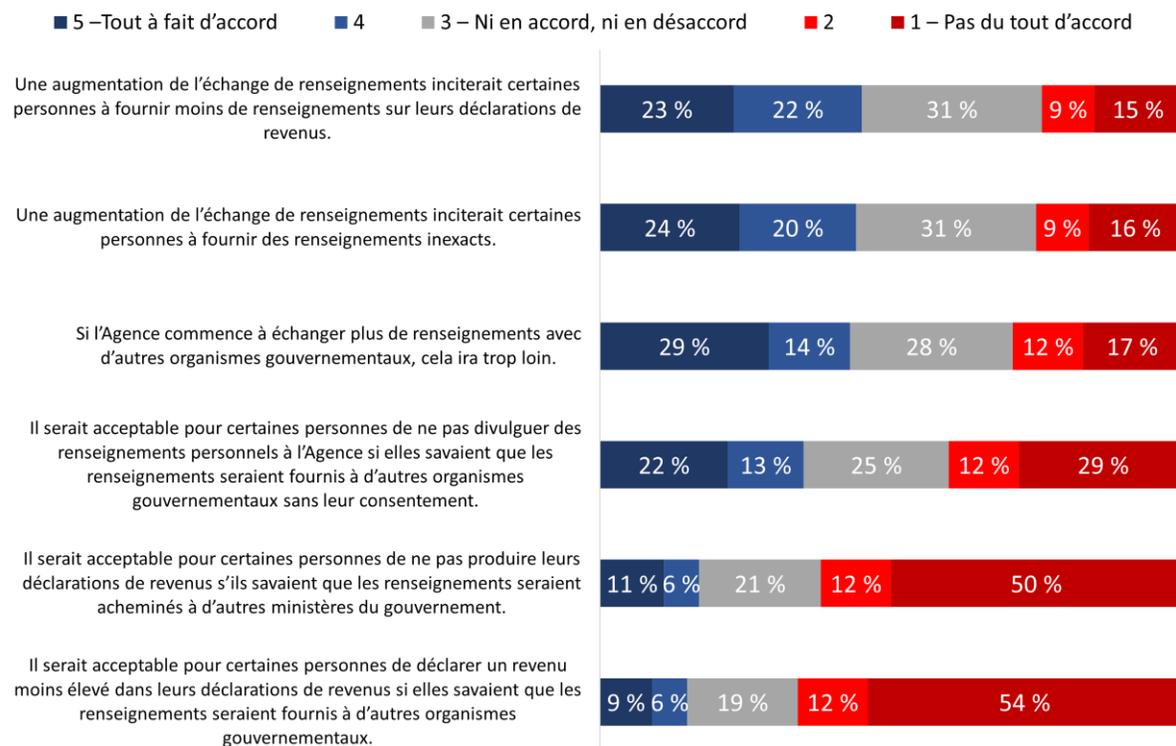
De plus, 44 % des répondants pensent que si l'Agence échangeait plus de renseignements avec d'autres organismes gouvernementaux, elle irait trop loin (29 % se sont dits en désaccord).

Les Canadiens sont beaucoup moins susceptibles d'être d'accord pour dire qu'il serait acceptable pour certaines personnes de retenir des renseignements (35 %), de ne pas produire leurs déclarations de revenus (17 %) ou de déclarer un revenu inférieur dans leurs déclarations de

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

revenus (15 %) si elles savaient que les renseignements seraient acheminés à d'autres ministères et organismes du gouvernement. De plus, à propos de deux de ces enjeux, au moins la moitié des Canadiens interrogés ont exprimé un *profond* désaccord. Il s'agit des affirmations selon lesquelles il serait acceptable pour certaines personnes de ne pas produire leurs déclarations de revenus (50 %) et de déclarer un revenu moins élevé dans leurs déclarations de revenus (54 %).

Figure 16 : Points de vue sur l'échange de renseignements [énoncés négatifs]



Q20B/C/E/F/H/I. Je vais vous lire une liste d'énoncés. Pour chacun d'eux, veuillez m'indiquer si vous êtes d'accord ou en désaccord en utilisant une échelle de cinq points, où « 1 » signifie que vous êtes tout à fait en désaccord, « 5 » signifie que vous êtes tout à fait d'accord, et « 3 » signifie que vous n'êtes ni d'accord ni en désaccord. Échantillon : n=2 200; tous les répondants. [Ne sait pas/Pas de réponse : 2 – 4 %].

Les plus jeunes répondants, plus précisément ceux âgés de 18 à 34 ans (50 %) et de 35 à 54 ans (47 %), sont plus susceptibles d'être d'accord pour dire qu'une augmentation de l'échange de renseignements ferait en sorte que certaines personnes déclareraient moins de renseignements dans leurs déclarations de revenus. À titre de comparaison, 41 % des Canadiens de 65 ans et plus ont dit la même chose. Les personnes âgées de 18 à 34 ans sont également plus susceptibles d'être d'accord pour dire qu'il serait acceptable pour certaines personnes de ne pas divulguer des renseignements personnels à l'Agence (41 %), surtout comparativement aux personnes âgées de 35 à 54 ans qui ont dit la même chose (33 %).

Enfin, 44 % des Canadiens ayant au plus un diplôme d'études secondaires et 49 % des diplômés collégiaux sont d'accord pour dire que si l'Agence commençait à échanger plus de renseignements avec d'autres organismes gouvernementaux, elle irait trop loin. À titre de comparaison, le pourcentage est de 37 % dans le cas des diplômés universitaires.

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

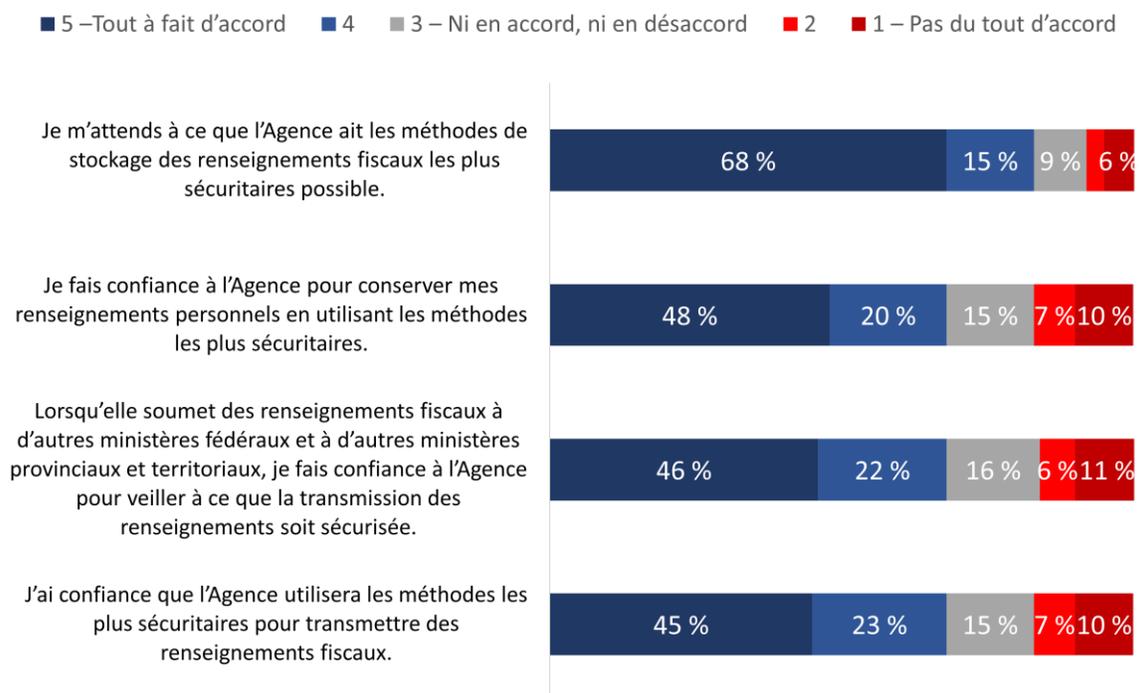
Suivi :

Par rapport à 1999, la proportion de Canadiens qui croient qu'il serait acceptable pour certaines personnes de déclarer un revenu moins élevé dans leurs déclarations de revenus a légèrement diminué en 2022 (20 % en 1999, contre 15 % en 2022). De même, en 2022, les Canadiens sont moins susceptibles d'être d'accord pour dire qu'il serait acceptable pour certaines personnes de ne pas produire leurs déclarations de revenus (24 % en 1999, contre 17 % en 2022).

Les répondants font généralement confiance à l'Agence en ce qui concerne le traitement des renseignements personnels.

On a présenté aux Canadiens quatre énoncés visant à évaluer la confiance du public envers l'Agence. La grande majorité (83 %) s'attendent à ce que l'Agence ait les méthodes de stockage des renseignements fiscaux les plus sécuritaires possible. Environ les deux tiers (68 %) ont dit faire confiance à l'Agence pour conserver leurs renseignements personnels en utilisant les méthodes les plus sécuritaires, tandis que la même proportion fait confiance à l'Agence pour, d'une part, veiller à ce que la transmission des renseignements aux autres ministères du gouvernement soit sécurisée (68 %) et, d'autre part, utiliser les méthodes les plus sécuritaires pour transmettre des renseignements fiscaux (68 %). Les deux dernières questions ont été posées à un échantillon fractionné de répondants. Les taux de désaccord avec ces énoncés variaient de 8 à 17 %.

Figure 17 : Niveau de confiance envers l'Agence



Q21A/B. Je vais vous lire une liste d'énoncés au sujet de l'Agence en particulier. Pour chacun d'eux, veuillez m'indiquer si vous êtes d'accord ou en désaccord en utilisant une échelle de cinq points, où « 1 » signifie que vous êtes tout à fait en désaccord, « 5 » signifie que vous êtes tout à fait d'accord, et « 3 » signifie que vous n'êtes ni d'accord ni en désaccord. Échantillon : n=2 200; tous les répondants. [Ne sait pas/Pas de réponse : 1 %].

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

Q21C. Échantillon : n=1 101; ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ. [Ne sait pas/Pas de réponse : 2 %].

Q21D. Échantillon : n=1 099; ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ. [Ne sait pas/Pas de réponse : 1 %].

La confiance envers l'Agence pour utiliser les méthodes les plus sécuritaires pour transmettre des renseignements fiscaux a augmenté en fonction de l'âge. Il s'avère que 74 % des Canadiens âgés de 65 ans et plus et 71 % des Canadiens âgés de 55 à 64 ans sont d'accord avec l'énoncé, contre 54 % des Canadiens âgés de 18 à 34 ans et 65 % des Canadiens âgés de 35 à 54 ans. Les Canadiens de moins de 35 ans (73 %) étaient moins susceptibles de s'attendre à ce que l'Agence ait les méthodes de stockage des renseignements fiscaux les plus sécuritaires possible (contre 85 % des Canadiens âgés de 35 ans et plus).

La confiance envers l'Agence pour conserver leurs renseignements personnels en utilisant les méthodes les plus sécuritaires a également augmenté en fonction de l'âge. Plus important encore, les répondants âgés de 65 ans et plus (75 %) étaient plus susceptibles d'être d'accord avec cet énoncé, comparativement à tous les autres groupes d'âge.

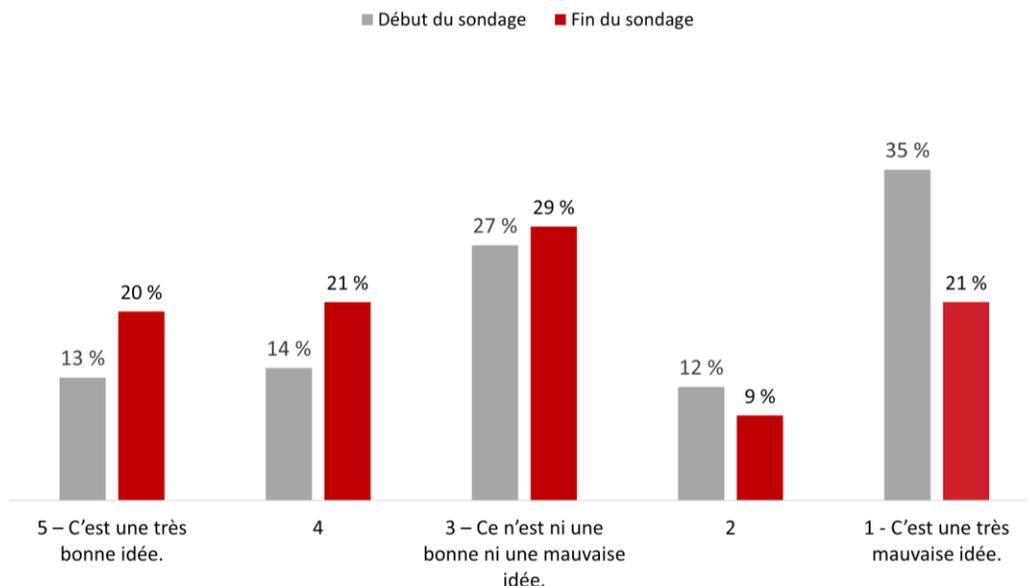
Le soutien à l'échange de renseignements personnels par l'Agence avait augmenté considérablement à la fin du sondage.

Plus tôt dans le sondage, on a demandé aux répondants s'ils pensaient que la fourniture par l'Agence de renseignements sur les personnes à d'autres organismes gouvernementaux fédéraux et provinciaux était une bonne ou une mauvaise idée. À ce moment-là, 27 % des Canadiens interrogés ont indiqué qu'ils pensaient que c'était une bonne idée. On leur a ensuite posé la même question à la fin du sondage. Après que l'on eut attiré leur attention sur plusieurs enjeux liés à l'échange de renseignements par l'Agence, les Canadiens interrogés pensent maintenant dans une proportion de 41 % que c'est une bonne idée, ce qui représente une augmentation de 14 points de pourcentage.

De plus, la proportion de répondants qui estiment que c'est une *très* mauvaise idée a diminué considérablement, passant de 35 à 21 % à la fin du sondage. Dans l'ensemble, 30 % des répondants étaient d'avis que c'était une mauvaise idée, contre 47 % qui ont exprimé ce point de vue la première fois qu'on leur a posé la question, ce qui représente une baisse de 17 points de pourcentage.

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

Figure 18 : Points de vue sur l'échange par l'Agence de renseignements personnels avec d'autres gouvernements canadiens



Q10. Pensez-vous que l'idée que l'Agence fournisse des renseignements sur les personnes à d'autres ministères fédéraux et provinciaux ou territoriaux est une bonne ou une mauvaise idée? Échantillon : n=2 149; tous les répondants. [Ne sait pas/Pas de réponse : 2 %].

Q22. Pensez-vous que l'idée que l'Agence fournisse des renseignements sur les personnes à d'autres ministères fédéraux et provinciaux ou territoriaux soit une bonne ou une mauvaise idée? Échantillon : n=2 179; tous les répondants. [Ne sait pas/Pas de réponse : 1 %].

Les résidents du Québec sont plus susceptibles que ceux de toutes les autres régions du Canada d'être d'accord pour dire que l'échange de renseignements entre l'Agence et d'autres ministères du gouvernement est une bonne idée (51 %). De plus, les titulaires d'un grade universitaire étaient plus susceptibles d'exprimer du soutien (46 %), tout comme les utilisateurs quotidiens de médias sociaux (46 %).

6. Profil des répondants au sondage

Les tableaux suivants présentent les caractéristiques des répondants (données pondérées).

Provinces et territoires	Pourcentage
Ontario	38 %
Québec	24 %
Colombie-Britannique	14 %
Alberta	9 %
Saskatchewan	3 %
Manitoba	3 %
Île-du-Prince-Édouard	2 %
Nouvelle-Écosse	2 %
Terre-Neuve-et-Labrador	2 %
Nouveau-Brunswick	2 %

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

Yukon	<0,5 %
Territoires du Nord-Ouest	<0,5 %
Nunavut	<0,5 %

Genre	Pourcentage
Femme	54%
Homme	45 %
Autre genre	1 %

Niveau de scolarité	Pourcentage
Moins qu'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	6 %
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	20 %
Apprentissage enregistré ou autre certificat ou diplôme d'une école de métiers	5 %
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'une autre institution non universitaire	24 %
Certificat ou diplôme universitaire inférieur à un baccalauréat	9 %
Baccalauréat	22 %
Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	14 %

Revenu du ménage	Pourcentage
Moins de 20 000 \$	7 %
Entre 20 000 \$ et un peu moins de 40 000 \$	16 %
Entre 40 000 \$ et un peu moins de 60 000 \$	14 %
Entre 60 000 \$ et un peu moins de 80 000 \$	13 %
Entre 80 000 \$ et un peu moins de 100 000 \$	9 %
Entre 100 000 \$ et un peu moins de 150 000 \$	12 %
150 000 \$ et plus	12 %
Ne sait pas/aucune réponse	15 %

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

Situation d'emploi	Pourcentage
Travailleur à temps plein	34 %
Travailleur à temps partiel	6 %
Travailleur indépendant	9 %
Sans emploi, mais à la recherche d'un emploi	4 %
Étudiant à temps plein	2 %
À la retraite	39 %
Absent du marché du travail	4 %
Autre	1 %

Langue	Pourcentage
Anglais	73 %
Français	21 %
Autre	6 %

7. Analyse des facteurs

Une analyse multivariable a été effectuée afin de déterminer les attitudes et les perceptions qui sont à l'origine des points de vue des Canadiens sur la fourniture par l'Agence de renseignements sur les personnes à d'autres ministères fédéraux et provinciaux ou territoriaux. Les résultats de cette analyse sont présentés dans cette section du rapport.

Variables

La principale variable dépendante est la question Q20 du questionnaire du sondage :

Maintenant que nous avons discuté de la question pendant un certain temps, permettez-moi de vous poser une question que j'ai posée au début de cette entrevue. Pensez-vous que l'idée que l'Agence fournisse des renseignements sur les personnes à d'autres ministères fédéraux et provinciaux [territoriaux si G=11-13] soit une bonne ou une mauvaise idée? Veuillez utiliser une échelle de cinq points, où « 1 » signifie qu'il s'agit d'une très mauvaise idée, « 5 » signifie une très bonne idée, et « 3 » n'est ni une bonne ni une mauvaise idée.

Les variables indépendantes immédiates comprennent ce qui suit :

- Q9. *De nombreuses organisations utilisent davantage les renseignements personnels : en général, pensez-vous qu'il s'agit d'une bonne ou d'une mauvaise chose?*
- Q10. *Pensez-vous que l'idée que l'Agence fournisse des renseignements sur les personnes à d'autres ministères fédéraux et provinciaux ou territoriaux est une bonne ou une mauvaise idée?*
- Q15. Soutien ou opposition à l'échange de renseignements en fonction de chaque raison :
 - Q15A. *Fournir le nom et l'adresse d'une personne afin que les listes d'envoi puissent être tenues à jour pour les programmes de prestations et que les bases de données, comme les registres de l'état civil, puissent être tenues à jour.*
 - Q15B. *Fournir des renseignements sur le revenu d'une personne afin que les ministères fédéraux et provinciaux ou territoriaux puissent déterminer si les gens sont admissibles à des prestations.*
 - Q15C. *Fournir le nombre de personnes à charge et l'âge de celles-ci pour contribuer à la conception de nouveaux programmes.*
 - Q15D. *Fournir des renseignements sur l'identification et le revenu d'une personne afin que les provinces ou les territoires puissent administrer leurs programmes.*
 - Q15E. *Fournir les renseignements sur l'adresse d'une personne pour aider les ministères fédéraux, provinciaux ou territoriaux à repérer les personnes qui leur doivent de l'argent.*
 - Q15F. *Fournir des renseignements sur l'identification et le revenu d'une personne aux organismes d'application de la loi canadiens, comme la Gendarmerie royale du Canada.*
- Q20. En accord ou en désaccord avec les énoncés suivants :
 - Q20A. *Un plus grand échange de renseignements rendrait les gouvernements plus efficaces.*

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

- Q20B. Une augmentation de l'échange de renseignements inciterait certaines personnes à fournir moins de renseignements dans leurs déclarations de revenus.
- Q20C. Il serait acceptable pour certaines personnes de ne pas produire leurs déclarations de revenus à l'Agence si elles savaient que les renseignements seraient acheminés à d'autres ministères du gouvernement.
- Q20D. Je fais confiance à l'Agence pour garder mes renseignements confidentiels et éviter qu'ils ne tombent entre de mauvaises mains.
- Q20E. Il serait acceptable pour certaines personnes de ne pas divulguer des renseignements personnels à l'Agence si elles savaient que les renseignements seraient fournis à d'autres organismes gouvernementaux sans leur consentement.
- Q20F. Une augmentation de l'échange de renseignements inciterait certaines personnes à fournir des renseignements inexacts.
- Q20G. Je fais confiance aux autres ministères du gouvernement fédéral pour garder mes renseignements confidentiels et éviter qu'ils ne tombent entre de mauvaises mains.
- Q20H. Il serait acceptable pour certaines personnes de déclarer à l'Agence un revenu moins élevé dans leurs déclarations de revenus si elles savaient que les renseignements seraient fournis à d'autres organismes gouvernementaux.
- Q20I. Si l'Agence commençait à échanger plus de renseignements avec d'autres organismes gouvernementaux, elle irait trop loin.
- Q21. En accord ou en désaccord avec les énoncés suivants :
 - Q21A. Je fais confiance à l'Agence pour conserver mes renseignements personnels en utilisant les méthodes les plus sécuritaires.
 - Q21B. Je m'attends à ce que l'Agence ait les méthodes de stockage des renseignements fiscaux les plus sécuritaires possible.
 - Q21C. Lorsqu'elle soumet des renseignements fiscaux à d'autres ministères fédéraux et provinciaux ou territoriaux, je fais confiance à l'Agence pour veiller à ce que la transmission des renseignements soit sécurisée. [échantillon fractionné]
 - Q21D. J'ai confiance que l'Agence utilisera les méthodes les plus sécuritaires pour transmettre des renseignements fiscaux. [échantillon fractionné]

Les variables socioéconomiques et démographiques standards ont été traitées comme des variables de contrôle pour voir si elles modifient la relation entre les variables indépendantes immédiates et les principales variables dépendantes. Les variables contextuelles utilisées comprenaient le niveau de scolarité (le plus élevé atteint), le revenu du ménage, l'âge, le genre, le lieu de résidence (urbain ou rural) et la situation d'emploi (employé à temps plein ou non)¹.

Méthodes

Une régression linéaire des moindres carrés ordinaires a été utilisée pour déterminer l'incidence des variables indépendantes immédiates sur la principale variable dépendante. La première régression comprenait toutes les variables indépendantes, à l'exception des variables d'échantillon fractionné (Q21C et Q21D); l'analyse a ensuite été répétée trois fois. Elle a été répétée deux fois

¹ Le même raisonnement s'applique à la situation d'emploi. Deux groupes ont été créés : d'une part, les employés à temps plein et, d'autre part, les personnes qui exercent d'autres types de travail, qui sont à la retraite, qui sont sans emploi, qui sont étudiants à temps plein ou qui ne font pas partie de la population active.

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

avec des modifications mineures afin d'intégrer les variables d'échantillon fractionné. La régression a ensuite été répétée une troisième fois après l'ajout des variables de contrôle au modèle. Toutes les analyses ont été effectuées au moyen de données pondérées (c'est-à-dire que la variable de pondération a été activée).

Résultats

La régression initiale a très bien fonctionné, les variables indépendantes expliquant 62,5 % de la variation de la variable dépendante. Rappelez-vous que cette analyse ne comprenait pas les variables d'échantillon fractionné :

- Q21. En accord ou en désaccord avec les énoncés suivants :
 - Q21C. *Lorsqu'elle soumet des renseignements fiscaux à d'autres ministères fédéraux et provinciaux ou territoriaux, je fais confiance à l'Agence pour veiller à ce que la transmission des renseignements soit sécurisée. [échantillon fractionné]*
 - Q21D. *J'ai confiance que l'Agence utilisera les méthodes les plus sécuritaires pour transmettre des renseignements fiscaux. [échantillon fractionné]*

Les résultats sont fournis dans le tableau du R au carré suivant :

Sommaire du modèle				
Modèle	R	R au carré	R au carré rajusté	Erreur standard de l'estimation
1	0,793	0,629	0,625	0,853

En plus des variables indépendantes qui fonctionnent bien dans l'ensemble, c'est très significatif dans un sens inférentiel, avec un niveau de signification approchant 0,000.

Les coefficients de régression de chaque variable indépendante sont présentés dans le tableau ci-dessous. Les variables orange correspondent à un niveau de signification conventionnel (d'au plus 0,05), tandis que les variables bleues s'en rapprochent (niveau de signification supérieur à 0,05, mais inférieur à 0,1). Les lignes qui ne sont pas ombragées comprennent des variables ne correspondant pas à un niveau de signification conventionnel.

	Coefficients non normalisés		Coefficients normalisés		Statistiques sur la colinéarité		
	B	Erreur type	Bêta	t	Sig.	Tolérance	FIV
(Constante)	0,471	0,135		3,492	<0,001		
Q9. <i>De nombreuses organisations utilisent davantage les renseignements personnels : en général, pensez-vous qu'il s'agit d'une bonne ou d'une mauvaise chose?</i>	0,034	0,018	0,029	1,876	0,061	0,878	1,139
Q10. <i>Pensez-vous que l'idée que l'Agence fournisse des renseignements sur les personnes à d'autres ministères fédéraux et provinciaux ou territoriaux est une bonne ou une mauvaise idée?</i>	0,181	0,018	0,183	9,988	<0,001	0,617	1,621

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

	Coefficients non normalisés		Coefficients normalisés		Statistiques sur la colinéarité		
	B	Erreur type	Bêta	t	Sig.	Tolérance	FIV
(Constante)	0,471	0,135		3,492	<0,001		
Q15A. Fournir le nom et l'adresse d'une personne afin que les listes d'envoi puissent être tenues à jour pour les programmes de prestations et que les bases de données, comme les registres de l'état civil, puissent être tenues à jour.	0,032	0,021	0,031	1,484	0,138	0,462	2,166
Q15B. Fournir des renseignements sur le revenu d'une personne afin que les ministères fédéraux et provinciaux ou territoriaux puissent déterminer si les gens sont admissibles à des prestations.	0,070	0,023	0,072	3,020	0,003	0,359	2,783
Q15C. Fournir le nombre de personnes à charge et l'âge de celles-ci pour contribuer à la conception de nouveaux programmes.	0,029	0,024	0,029	1,227	0,220	0,383	2,610
Q15D. Fournir des renseignements sur l'identification et le revenu d'une personne afin que les provinces ou les territoires puissent administrer leurs programmes.	0,096	0,024	0,100	3,999	<0,001	0,332	3,008
Q15E. Fournir les renseignements sur l'adresse d'une personne pour aider les ministères fédéraux, provinciaux ou territoriaux à repérer les personnes qui leur doivent de l'argent.	0,119	0,021	0,130	5,794	<0,001	0,413	2,424
Q15F. Fournir des renseignements sur l'identification et le revenu d'une personne aux organismes d'application de la loi canadiens, comme la Gendarmerie royale du Canada.	0,038	0,017	0,043	2,237	0,025	0,561	1,784
Q20A. Un plus grand échange de renseignements rendrait les gouvernements plus efficaces.	0,229	0,019	0,232	11,999	<0,001	0,554	1,807
Q20B. Une augmentation de l'échange de renseignements inciterait certaines personnes à fournir moins de renseignements dans leurs déclarations de revenus.	-0,039	0,018	-0,037	-2,200	0,028	0,725	1,378
Q20C. Il serait acceptable pour certaines personnes de ne pas produire leurs déclarations de revenus à l'Agence si elles savaient que les renseignements seraient acheminés à d'autres ministères du gouvernement.	-0,034	0,017	-0,034	-2,018	0,044	0,733	1,363
Q20D. En accord ou en désaccord : Je fais confiance à l'Agence pour garder mes renseignements confidentiels et éviter qu'ils ne tombent entre de mauvaises mains.	0,002	0,022	0,002	0,097	0,922	0,395	2,529
Q20E. Il serait acceptable pour certaines personnes de ne pas divulguer des renseignements personnels à l'Agence si	-0,003	0,015	-0,004	-0,215	0,830	0,758	1,320

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

elles savaient que les renseignements seraient fournis à d'autres organismes gouvernementaux sans leur consentement.

Q20F. Une augmentation de l'échange de renseignements inciterait certaines personnes à fournir des renseignements inexacts.	0,037	0,018	0,036	2,093	0,036	0,719	1,391
Q20G. Je fais confiance aux autres ministères du gouvernement fédéral pour garder mes renseignements confidentiels et éviter qu'ils ne tombent entre de mauvaises mains.	0,080	0,020	0,086	3,970	<0,001	0,438	2,281
	Coefficients non normalisés		Coefficients normalisés		Statistiques sur la colinéarité		
	Erreur		Bêta	t	Sig.	Tolérance	FIV
(Constante)	0,471	0,135		3,492	<0,001		
Q20H. Il serait acceptable pour certaines personnes de déclarer à l'Agence un revenu moins élevé dans leurs déclarations de revenus si elles savaient que les renseignements seraient fournis à d'autres organismes gouvernementaux.	0,030	0,017	0,029	1,750	0,080	0,752	1,331
Q20I. Si l'Agence commençait à échanger plus de renseignements avec d'autres organismes gouvernementaux, elle irait trop loin.	-0,146	0,017	-0,149	-8,549	<0,001	0,681	1,468
Q21A. Je fais confiance à l'Agence pour conserver mes renseignements personnels en utilisant les méthodes les plus sécuritaires.	0,009	0,024	0,009	0,401	0,689	0,407	2,456
Q21B. Je m'attends à ce que l'Agence ait les méthodes de stockage des renseignements fiscaux les plus sécuritaires possible.	0,050	0,022	0,040	2,276	0,023	0,662	1,510

Variable dépendante : Q22. Pensez-vous que l'idée que l'Agence fournisse des renseignements sur les personnes à d'autres ministères fédéraux et provinciaux ou territoriaux soit une bonne ou une mauvaise idée? n=1 812 pondéré

Les observations suivantes au sujet des coefficients de régression sont dignes de mention :

- La question Q20A présente le plus grand coefficient bêta significatif et a une incidence conventionnellement significative et positive sur la variable dépendante, ce qui indique que les personnes qui pensent que les gouvernements pourraient être plus efficaces s'ils échangeaient des renseignements ont *également* tendance à penser que l'idée que l'Agence fournisse des renseignements sur les personnes à d'autres ministères fédéraux et provinciaux ou territoriaux est bonne.
- La question Q10 se classe au deuxième rang sur le plan du coefficient bêta et a une incidence conventionnellement significative et positive sur la variable dépendante. Cela signifie que les répondants qui croyaient que c'était une bonne idée que l'Agence fournisse des renseignements à d'autres organismes fédéraux et provinciaux au début de l'entrevue pensaient la même chose plus tard dans l'entrevue, après avoir répondu à une série de questions qui auraient pu avoir une incidence sur leur opinion à ce sujet.

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

- Le coefficient bêta significatif qui occupe le rang suivant (mais qui est négatif) est associé à la question Q20I. Cela indique que les personnes qui sont d'accord avec l'opinion selon laquelle l'Agence irait trop loin si elle échangeait des renseignements avec d'autres organismes sont *moins* susceptibles d'être d'accord avec l'énoncé selon lequel l'échange par l'Agence de renseignements avec d'autres ministères fédéraux et provinciaux ou territoriaux serait une bonne idée.
- Les coefficients bêta significatifs (positifs) qui occupent les rangs suivants sont ceux associés aux questions Q15E et Q15D. Cela indique que les personnes qui sont d'accord avec l'idée que l'Agence 1) fournisse l'adresse d'une personne à d'autres organismes afin qu'ils puissent percevoir les fonds dus ou 2) fournisse des renseignements sur l'identification et le revenu d'une personne aux provinces ou aux territoires aux fins d'administration des programmes sont plus susceptibles de penser que l'idée que l'Agence fournisse des renseignements à d'autres ministères du gouvernement serait bonne.

Les variables ayant une incidence significative moindre (ou qui sont marginalement significatives) offrent les perspectives suivantes :

- Les questions Q20B et Q20C sont dignes de mention en raison des coefficients bêta significatifs (négatifs) associés à chaque variable. Les personnes qui sont d'accord pour dire qu'une augmentation de l'échange de renseignements inciterait certaines personnes à fournir moins de renseignements dans leurs déclarations de revenus ou qu'il serait acceptable pour certaines personnes de ne pas produire une déclaration si elles savaient que les renseignements seraient acheminés à d'autres ministères du gouvernement sont *moins* susceptibles d'être d'accord pour dire que l'échange par l'Agence de renseignements avec d'autres ministères fédéraux et provinciaux ou territoriaux serait une bonne idée.
- Même si elle a une incidence moindre sur la variable dépendante, la question Q20F est digne de mention. Les personnes qui sont d'accord pour dire qu'une augmentation de l'échange de renseignements inciterait certaines personnes à fournir des renseignements inexacts sont plus susceptibles d'être d'accord pour dire que l'échange par l'Agence de renseignements avec d'autres ministères fédéraux et provinciaux ou territoriaux serait une bonne idée. Bien que les variables Q20F et Q20B soient en apparence semblables, une importante distinction s'impose : la question Q20B est fondée sur la déclaration de renseignements dans les déclarations de revenus. La déclaration de renseignements inexacts ne dissuade pas les gens de croire que l'échange de renseignements est une bonne idée. En revanche, l'équité en matière d'impôt sur le revenu les en dissuade (possibilité que certaines personnes fournissent moins de renseignements dans leur déclaration).
- Les questions Q20G et Q21B ont une incidence moindre sur la variable dépendante, mais sont également dignes de mention. Les personnes qui font confiance aux autres ministères du gouvernement fédéral pour garder leurs renseignements confidentiels ou qui s'attendent à ce que l'Agence ait des méthodes sécurisées pour stocker les renseignements fiscaux sont plus susceptibles d'être d'accord pour dire que l'échange par l'Agence de renseignements avec d'autres ministères fédéraux et provinciaux ou territoriaux serait une bonne idée.

À la suite de la régression initiale, deux autres régressions ont été effectuées au moyen de chacun des échantillons fractionnés :

- Q21. En accord ou en désaccord avec les énoncés suivants :

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

- Q21C. Lorsqu'elle soumet des renseignements fiscaux à d'autres ministères fédéraux et provinciaux ou territoriaux, je fais confiance à l'Agence pour veiller à ce que la transmission des renseignements soit sécurisée. [échantillon fractionné]
- Q21D. J'ai confiance que l'Agence utilisera les méthodes les plus sécuritaires pour transmettre des renseignements fiscaux. [échantillon fractionné]

Les résultats sont fournis dans le tableau du R au carré suivant :

Sommaires des modèles				
	R	R au carré	R au carré rajusté	Erreur standard de l'estimation
Régression initiale (en fonction de n=1 812)	0,793	0,629	0,625	0,853
Q21C (en fonction de n=903)	0,794	0,631	0,623	0,862
Q21D (en fonction de n=908)	0,801	0,642	0,633	0,839

Le R au carré ne change pas considérablement lorsque l'une ou l'autre des variables d'échantillon fractionné est ajoutée. Dans les deux cas, le R au carré est important et très significatif.

Les coefficients des variables indépendantes individuelles ne changent pas non plus de façon importante. Le tableau ci-dessous présente les variables et indique dans quelle régression (s'il y a lieu) chacune était significative. Les cellules de couleur orange signifient que l'effet d'une variable était significatif à moins de 0,05. Les cellules bleues indiquent un niveau de signification de 0,05 à 0,1 pour le coefficient de la variable. Une cellule qui n'est pas ombragée indique que la variable n'était pas significative.

Variable	Régression		
	Initiale	Fractionnement 1	Fractionnement 2
Q9. De nombreuses organisations utilisent davantage les renseignements personnels : en général, pensez-vous qu'il s'agit d'une bonne ou d'une mauvaise chose?	Oui [0,05 à 0,1]	Non	Non
Q10. Pensez-vous que l'idée que l'Agence fournisse des renseignements sur les personnes à d'autres ministères fédéraux et provinciaux ou territoriaux est une bonne ou une mauvaise idée?	Oui [moins de 0,05]	Oui [moins de 0,05]	Oui [moins de 0,05]
Q15A. Fournir le nom et l'adresse d'une personne afin que les listes d'envoi puissent être tenues à jour pour les programmes de prestations et que les bases de données, comme les registres de l'état civil, puissent être tenues à jour.	Non	Non	Non
Q15B. Fournir des renseignements sur le revenu d'une personne afin que les ministères fédéraux et provinciaux ou territoriaux puissent déterminer si les gens sont admissibles à des prestations.	Oui [moins de 0,05]	Oui [moins de 0,05]	Non
Q15C. Fournir le nombre de personnes à charge et l'âge de celles-ci pour contribuer à la conception de nouveaux programmes.	Non	Non	Non
Q15D. Fournir des renseignements sur l'identification et le revenu d'une personne afin que les provinces ou les territoires puissent administrer leurs programmes.	Oui [moins de 0,05]	Non	Oui [moins de 0,05]

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

Q15E. Fournir les renseignements sur l'adresse d'une personne pour aider les ministères fédéraux, provinciaux ou territoriaux à repérer les personnes qui leur doivent de l'argent.	Oui [moins de 0,05]	Oui [moins de 0,05]	Oui [moins de 0,05]
Q15F. Fournir des renseignements sur l'identification et le revenu d'une personne aux organismes d'application de la loi canadiens, comme la Gendarmerie royale du Canada.	Oui [moins de 0,05]	Non	Oui [0,05 à 0,1]
Q20A. Un plus grand échange de renseignements rendrait les gouvernements plus efficaces.	Oui [moins de 0,05]	Oui [moins de 0,05]	Oui [moins de 0,05]
Q20B. Une augmentation de l'échange de renseignements inciterait certaines personnes à fournir moins de renseignements dans leurs déclarations de revenus.	Oui [moins de 0,05]	Non	Oui [moins de 0,05]
Q20C. Il serait acceptable pour certaines personnes de ne pas produire leurs déclarations de revenus à l'Agence si elles savaient que les renseignements seraient acheminés à d'autres ministères du gouvernement.	Oui [moins de 0,05]	Oui [moins de 0,05]	Non
Q20D. Je fais confiance à l'Agence pour garder mes renseignements confidentiels et éviter qu'ils ne tombent entre de mauvaises mains.	Non	Non	Non
Q20E. Il serait acceptable pour certaines personnes de ne pas divulguer des renseignements personnels à l'Agence si elles savaient que les renseignements seraient fournis à d'autres organismes gouvernementaux sans leur consentement.	Non	Non	Non
Q20F. Une augmentation de l'échange de renseignements inciterait certaines personnes à fournir des renseignements inexacts.	Oui [moins de 0,05]	Oui [moins de 0,05]	Non
Q20G. Je fais confiance aux autres ministères du gouvernement fédéral pour garder mes renseignements confidentiels et éviter qu'ils ne tombent entre de mauvaises mains.	Oui [moins de 0,05]	Oui [0,05 à 0,1]	Oui [moins de 0,05]
Q20H. Il serait acceptable pour certaines personnes de déclarer à l'Agence un revenu moins élevé dans leurs déclarations de revenus si elles savaient que les renseignements seraient fournis à d'autres organismes gouvernementaux.	Oui [0,05 à 0,1]	Non	Oui [0,05 à 0,1]
Q20I. Si l'Agence commençait à échanger plus de renseignements avec d'autres organismes gouvernementaux, elle irait trop loin.	Oui [moins de 0,05]	Oui [moins de 0,05]	Oui [moins de 0,05]
Q21A. Je fais confiance à l'Agence pour conserver mes renseignements personnels en utilisant les méthodes les plus sécuritaires.	Non	Non	Non
Q21B. Je m'attends à ce que l'Agence ait les méthodes de stockage des renseignements fiscaux les plus sécuritaires possible.	Oui [moins de 0,05]	Non	Oui [moins de 0,05]
Q21C. Lorsqu'elle soumet des renseignements fiscaux à d'autres ministères fédéraux et provinciaux ou territoriaux, je fais confiance à l'Agence pour veiller à ce que la transmission des renseignements soit sécurisée.	--	Non	--
Q21D. J'ai confiance que l'Agence utilisera les méthodes les plus sécuritaires pour transmettre des renseignements fiscaux.	--	--	Non

Aucune des deux variables d'échantillon fractionné n'est significative dans la régression, et les deux régressions produisent moins de coefficients qui sont significatifs ou presque significatifs. Cela est attribuable à la plus petite taille des échantillons : n=903 pour la régression avec la question Q21C et n=908 pour la régression avec la question Q21D. Dans l'ensemble, l'orientation générale des constatations découlant de la régression ne change pas avec l'ajout des variables Q21C et Q21D.

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

Lorsque les variables socioéconomiques et démographiques sont ajoutées en tant que variables de contrôle à la régression initiale (qui exclut la variable de fractionnement : Q21C et Q21D), les résultats sont similaires :

Sommaires des modèles				
	R	R au carré	R au carré rajusté	Erreur standard de l'estimation
Régression initiale (en fonction de n=1 812)	0,793	0,629	0,625	0,853
Q21C (en fonction de n=903)	0,794	0,631	0,623	0,862
Q21D (en fonction de n=908)	0,801	0,642	0,633	0,839
Variables socioéconomiques et démographiques (en fonction de n=1 561)	0,792	0,627	0,620	0,838

Le tableau ci-dessous présente les variables et indique dans quelle régression (s'il y a lieu) elles étaient significatives. Les cellules de couleur orange signifient que l'effet d'une variable était significatif à moins de 0,05 dans la régression. Les cellules bleues indiquent un niveau de signification de 0,05 à 0,1 pour le coefficient de la variable. Une cellule qui n'est pas ombragée indique que la variable n'était pas significative.

Essentiellement, les variables indépendantes initiales ne sont pas grandement touchées par l'introduction des variables socioéconomiques et démographiques. Lorsque les variables de contrôle sont ajoutées, le seul changement notable dans les variables indépendantes initiales est que la question Q15F (*Fournir des renseignements sur l'identification et le revenu d'une personne aux organismes d'application de la loi canadiens, comme la Gendarmerie royale du Canada*) n'est plus significative.

Variable	Variables socioéconomiques et démographiques			
	Initiale	Fractionnement 1	Fractionnement 2	
Q9. De nombreuses organisations utilisent davantage les renseignements personnels : en général, pensez-vous qu'il s'agit d'une bonne ou d'une mauvaise chose?	Oui [0,05 à 0,1]	Non	Non	Oui [moins de 0,05]
Q10. Pensez-vous que l'idée que l'Agence fournisse des renseignements sur les personnes à d'autres ministères fédéraux et provinciaux ou territoriaux est une bonne ou une mauvaise idée?	Oui [moins de 0,05]	Oui [moins de 0,05]	Oui [moins de 0,05]	Oui [moins de 0,05]
Q15A. Fournir le nom et l'adresse d'une personne afin que les listes d'envoi puissent être tenues à jour pour les programmes de prestations et que les bases de données, comme les registres de l'état civil, puissent être tenues à jour.	Non	Non	Non	Non

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

Q15B. Fournir des renseignements sur le revenu d'une personne afin que les ministères fédéraux et provinciaux ou territoriaux puissent déterminer si les gens sont admissibles à des prestations.	Oui [moins de 0,05]	Oui [moins de 0,05]	Non	Oui [moins de 0,05]
Q15C. Fournir le nombre de personnes à charge et l'âge de celles-ci pour contribuer à la conception de nouveaux programmes.	Non	Non	Non	Non
Q15D. Fournir des renseignements sur l'identification et le revenu d'une personne afin que les provinces ou les territoires puissent administrer leurs programmes.	Oui [moins de 0,05]	Non	Oui [moins de 0,05]	Oui [moins de 0,05]
Q15E. Fournir les renseignements sur l'adresse d'une personne pour aider les ministères fédéraux, provinciaux ou territoriaux à repérer les personnes qui leur doivent de l'argent.	Oui [moins de 0,05]	Oui [moins de 0,05]	Oui [moins de 0,05]	Oui [moins de 0,05]
Q15F. Fournir des renseignements sur l'identification et le revenu d'une personne aux organismes d'application de la loi canadiens, comme la Gendarmerie royale du Canada.	Oui [moins de 0,05]	Non	Oui [0,05 à 0,1]	Non
Q20A. Un plus grand échange de renseignements rendrait les gouvernements plus efficaces.	Oui [moins de 0,05]	Oui [moins de 0,05]	Oui [moins de 0,05]	Oui [moins de 0,05]
Q20B. Une augmentation de l'échange de renseignements inciterait certaines personnes à fournir moins de renseignements dans leurs déclarations de revenus.	Oui [moins de 0,05]	Non	Oui [moins de 0,05]	Oui [moins de 0,05]
Q20C. Il serait acceptable pour certaines personnes de ne pas produire leurs déclarations de revenus à l'Agence si elles savaient que les renseignements seraient acheminés à d'autres ministères du gouvernement.	Oui [moins de 0,05]	Oui [moins de 0,05]	Non	Oui [moins de 0,05]
Q20D. Je fais confiance à l'Agence pour garder mes renseignements confidentiels et éviter qu'ils ne tombent entre de mauvaises mains.	Non	Non	Non	Non
Q20E. Il serait acceptable pour certaines personnes de ne pas divulguer des renseignements personnels à l'Agence si elles savaient que les renseignements seraient fournis à d'autres organismes gouvernementaux sans leur consentement.	Non	Non	Non	Non
Q20F. Une augmentation de l'échange de renseignements inciterait certaines personnes à fournir des renseignements inexacts.	Oui [moins de 0,05]	Oui [moins de 0,05]	Non	Oui [moins de 0,05]
Q20G. Je fais confiance aux autres ministères du gouvernement fédéral pour garder mes renseignements confidentiels et éviter qu'ils ne tombent entre de mauvaises mains.	Oui [moins de 0,05]	Oui [0,05 à 0,1]	Oui [moins de 0,05]	Oui [moins de 0,05]
Q20H. Il serait acceptable pour certaines personnes de déclarer à l'Agence un revenu moins élevé dans leurs déclarations de revenus si elles savaient que les renseignements seraient fournis à d'autres organismes gouvernementaux.	Oui [0,05 à 0,1]	Non	Oui [0,05 à 0,1]	Oui [0,05 à 0,1]
Q20I. Si l'Agence commençait à échanger plus de renseignements avec d'autres organismes gouvernementaux, elle irait trop loin.	Oui [moins de 0,05]	Oui [moins de 0,05]	Oui	Oui [moins de 0,05]

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

			[moins de 0,05]	
Q21A. Je fais confiance à l'Agence pour conserver mes renseignements personnels en utilisant les méthodes les plus sécuritaires.	Non	Non	Non	Non
Q21B. Je m'attends à ce que l'Agence ait les méthodes de stockage des renseignements fiscaux les plus sécuritaires possible.	Oui [moins de 0,05]	Non	Oui [moins de 0,05]	Oui [moins de 0,05]
Q21C. Lorsqu'elle soumet des renseignements fiscaux à d'autres ministères fédéraux et provinciaux ou territoriaux, je fais confiance à l'Agence pour veiller à ce que la transmission des renseignements soit sécurisée.	--	Non	--	--
Q21D. J'ai confiance que l'Agence utilisera les méthodes les plus sécuritaires pour transmettre des renseignements fiscaux.	--	--	Non	--
Niveau de scolarité	--	--	--	Non
Revenu du ménage	--	--	--	Oui [0,05 à 0,1]
Employé à temps plein	--	--	--	Non
Milieu urbain/rural	--	--	--	Oui [0,05 à 0,1]
Âge	--	--	--	Non
Genre	--	--	--	Non

Lorsque l'on tient compte des variables de contrôle, le revenu du ménage a une incidence marginalement significative sur le niveau d'acceptation de l'échange par l'Agence de renseignements avec d'autres gouvernements. Les résidents des régions urbaines sont moins susceptibles que ceux des régions rurales d'être favorables à l'échange de renseignements avec d'autres gouvernements, mais seulement de façon légèrement significative. Toutefois, le niveau de scolarité, l'âge, le genre et le statut d'emploi à temps plein ne semblent pas avoir beaucoup d'incidence sur la variable dépendante.²

Conclusions et répercussions

En fonction des analyses multivariées, il est possible d'établir les conclusions et les répercussions suivantes :

- La relation entre la question Q10 et la question Q22 est très forte. Il s'agit essentiellement des mêmes variables sur le plan du sens (*Pensez-vous que l'idée que l'Agence fournisse des renseignements sur les personnes à d'autres ministères fédéraux et provinciaux ou territoriaux est une bonne ou une mauvaise idée?*). La répercussion est que les répondants peuvent changer leur point de vue au sujet de l'échange par l'Agence de renseignements avec d'autres ordres de gouvernement lorsque l'on attire leur attention sur divers enjeux qui suscitent une sorte de processus délibératif. Cela laisse entendre que des gestes de transparence à l'égard de l'échange de renseignements, notamment l'indication de la raison de la transmission et de

² Une régression a été exécutée dans laquelle la variable dépendante ne dépendait que des variables de contrôle, c'est-à-dire que les variables indépendantes primaires initiales étaient exclues. Les variables de contrôle n'ont produit qu'un très petit R au carré et, par conséquent, n'ont pas beaucoup d'incidence explicative globale.

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

l'avantage pour les Canadiens, pourraient inciter ceux-ci à être favorables à l'échange de renseignements par l'Agence.

- Les effets uniformément importants des questions Q15D (*fournir des renseignements sur l'identification et le revenu d'une personne afin que les provinces ou les territoires puissent administrer leurs programmes*), Q15E (*fournir les renseignements sur l'adresse d'une personne pour aider les ministères fédéraux, provinciaux ou territoriaux à repérer les personnes qui leur doivent de l'argent*) et Q20A (*un plus grand échange de renseignements rendrait les gouvernements plus efficaces*) laissent entendre que les Canadiens sont plus favorables à l'échange de renseignements par l'Agence lorsque cette transmission répond à des besoins administratifs précis (par exemple, percevoir de l'argent ou vérifier l'identité) ou pourrait se traduire par des améliorations des programmes sur le plan de l'efficacité. En revanche, les tâches liées à la planification et à la conception de programmes, plus abstraites, n'ont pas trouvé écho dans la même mesure chez les répondants. Par exemple, les questions Q15C (*fournir le nombre de personnes à charge et l'âge de celles-ci pour contribuer à la conception de nouveaux programmes*) et Q15A (*fournir le nom et l'adresse d'une personne afin que les listes d'envoi puissent être tenues à jour pour les programmes de prestations et que les bases de données, comme les registres de l'état civil, puissent être tenues à jour*) n'ont aucune incidence significative sur les points de vue sur l'échange de renseignements.
- Plusieurs variables se rapportent à la confiance et aux attentes en matière de sécurité. La confiance dans l'Agence pour garder les renseignements confidentiels (Q20D) et utiliser les méthodes les plus sécuritaires (Q21A) n'a aucune incidence sur la variable dépendante³, ce qui laisse entendre un manque de connaissance ou de compréhension des pratiques de l'Agence dans ce domaine. Par contre, le fait de s'attendre à ce que l'Agence utilise les méthodes les plus sécuritaires pour stocker les renseignements fiscaux (Q20B) favorise le soutien des répondants à l'égard de l'échange de renseignements par l'Agence, ce qui laisse entendre que les Canadiens ont déjà des attentes élevées envers l'Agence en ce qui concerne les mesures de sécurité. De plus, la question Q20G aborde l'autre aspect de l'équation, soit la nécessité que les Canadiens fassent confiance aux *autres* ministères du gouvernement fédéral qui recevraient des renseignements de l'Agence. Cela a des répercussions possibles sur les stratégies de communication : l'Agence pourrait vouloir envisager de communiquer des renseignements aux Canadiens au sujet des mesures en place pour protéger leurs renseignements personnels, tant du côté de l'Agence que de celui du destinataire.
- Il y a un thème lié à la façon dont les répondants perçoivent le comportement des autres en ce qui concerne la production de déclarations de revenus. Les données découlant de plusieurs questions laissent entendre que les Canadiens pourraient être moins susceptibles d'être favorables à l'échange de renseignements par l'Agence, car ils pensent que cela inciterait les « autres » à sous-estimer ou à omettre des renseignements fiscaux. Cela a également des répercussions sur les éventuelles stratégies de communication : l'Agence pourrait vouloir tenir compte de la valeur des campagnes d'information visant à rappeler aux Canadiens leurs responsabilités fiscales et les conséquences de l'inobservation.
- Les variables socioéconomiques et démographiques n'ont eu qu'une incidence modeste sur la variable dépendante, ce qui laisse entendre que les plans de communication doivent cibler tous

³ Variable dépendante : Pensez-vous que l'idée que l'Agence fournisse des renseignements sur les personnes à d'autres ministères fédéraux et provinciaux ou territoriaux soit une bonne ou une mauvaise idée?

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux
les Canadiens à l'heure actuelle, plutôt que de se concentrer sur des segments précis de la population.

Annexe

1. Spécifications techniques

Les spécifications suivantes ont été appliquées à ce sondage :

- Un sondage téléphonique à composition aléatoire de 17 minutes a été mené auprès de 2 200 résidents canadiens âgés de 18 ans ou plus du 3 février au 14 mars 2022.
- Le questionnaire a été mis à l'essai avant le travail sur le terrain afin de s'assurer qu'il mesurait ce qu'il visait à mesurer et que les répondants comprenaient les questions.
- Deux bases d'échantillon chevauchantes (téléphone fixe et téléphone cellulaire) ont été utilisées pour réduire au minimum les erreurs de couverture. Le même processus de sélection aléatoire a été utilisé pour l'échantillon visant le téléphone fixe et celui visant le téléphone cellulaire, ce qui a permis d'assurer l'intégrité de l'échantillon probabiliste.
- La base d'échantillonnage était disproportionnée sur le plan géographique afin d'améliorer l'exactitude des résultats régionaux. La répartition des sondages remplis était la suivante :

	Entrevues réalisées
Terre-Neuve-et-Labrador	100
Nouvelle-Écosse	100
Île-du-Prince-Édouard	102
Nouveau-Brunswick	101
Québec	400
Ontario/Nunavut	604
Manitoba/Saskatchewan	200
Alberta/Territoires du Nord-Ouest	251
Colombie-Britannique/Yukon	342
Canada	2 200

- En fonction d'un échantillon de cette taille, les résultats globaux peuvent être considérés comme étant exacts selon une marge d'erreur de $\pm 2,2\%$, 19 fois sur 20 (rajustée pour refléter l'échantillonnage disproportionné sur le plan géographique).
- Le tableau suivant présente des renseignements sur la répartition des appels effectués dans le cadre de ce sondage et le calcul du taux de réponse :

	Total	Téléphone fixe	Téléphone
Total des appels tentés	107 445	15 872	91 573
Hors du champ d'enquête – non valide	55 985	1 895	54 090
Non résolu (NR)	31 741	8 327	23 414
Pas de réponse/répondeur	31 741	8 327	23 414
Dans le champ d'enquête – non répondant	17 038	4 272	12 766
Barrière linguistique	226	36	190
Impossibilité de répondre au sondage	160	99	61
Rappel (répondant non disponible)	1 327	343	984
Refus	14 771	3 582	11 189
Mis fin à l'appel	554	212	342
Dans le champ d'enquête – unités	2 681	1 378	1 303

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

	Total	Téléphone fixe	Téléphone
Entrevue réalisée	2 200	1 206	994
Quota atteint	60	16	44
Non admissible – âge, région, non-déclarant	421	156	265

- Le taux de réponse global était de 5 % (10 % pour l'échantillon visant le téléphone fixe et 3 % pour l'échantillon visant le téléphone cellulaire). La formule du taux de réponse est calculée comme suit : $[UR = UR / (NR + CE + UR)]$. Cela signifie que le calcul du taux de réponse se fait comme suit : nombre d'unités répondantes (UR) divisé par le nombre de numéros non résolus (NR) plus les ménages et les particuliers non répondants dans le champ d'enquête (CE) plus les unités répondantes (UR).
- Les données du sondage ont été pondérées selon la région, l'âge et le genre à l'aide des chiffres de la population tirés des données du recensement de Statistique Canada. La pondération s'applique à l'échantillonnage régional disproportionné. Tous les répondants qui ont refusé de fournir leur âge ont reçu une pondération neutre afin de ne pas fausser les proportions de pondération. Le tableau ci-dessous présente les proportions non pondérées et pondérées des variables utilisées pour créer la pondération :

	Données non	Données pondérées
Base	n=2 220	n=2 220
Région		
Canada atlantique	403	189
Québec	400	498
Ontario*	600	803
Prairies	200	110
Alberta**	251	197
Colombie-	336	310
Âge		
Moins de 35 ans	280	349
De 35 à 54 ans	539	529
De 55 à 64 ans	427	405
65 ans ou plus	944	824
Genre		
Homme	1 060	957
Femme	1 128	1 149
Autre genre	11	11

*Comprend le Nunavut.

**Comprend les Territoires du Nord-Ouest.

***Comprend le territoire du Yukon.

- Une analyse de la non-réponse a été effectuée afin d'évaluer la possibilité d'un biais de non-réponse. La non-réponse au sondage peut biaiser les résultats lorsqu'il y a des différences systématiques entre les répondants au sondage et les non-répondants. Pour les besoins de l'analyse, on a comparé les caractéristiques des répondants au sondage (région, genre et âge) à celles de la population cible. Ci-dessous, ces comparaisons sont abordées, et toutes les différences entre l'échantillon du sondage et la population sont évaluées en fonction de la possibilité d'un biais de non-réponse.

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

- Le tableau suivant compare l'échantillon du sondage sur une base régionale aux paramètres de la population, en fonction du genre. Toutes les données du sondage sont non pondérées.

Régions	Homme		Femme	
	% de la	% de	% de la population	% de
Atlantique	47,0 %	47,6 %	52,5 %	52,1 %
Québec	43,3 %	48,5 %	56,7 %	51,5 %
Ontario*	46,1 %	47,2 %	53,2 %	51,8 %
Prairies	49,0 %	46,2 %	50,1 %	53,8 %
Alberta**	42,8 %	52,6 %	56,1 %	46,6 %
Colombie-	45,0 %	48,5 %	54,3 %	50,9 %
Canada	45,2 %	48,2 %	54,3 %	51,3 %

*Comprend le Nunavut.

**Comprend les Territoires du Nord-Ouest.

***Comprend le territoire du Yukon.

Dans l'ensemble, l'échantillon du sondage se rapprochait assez étroitement de la population cible à l'échelle nationale. À l'échelle régionale, l'échantillon se rapprochait généralement de la population dans cinq des six régions. L'échantillon de l'Alberta présentait l'écart le plus important par rapport à la population en ce qui concerne le genre, avec une marge de 10 %. Une pondération a été appliquée pour tenir compte de l'écart entre l'échantillon du sondage et la population. La pondération sert à réduire le biais s'il est présent, mais pas à l'éliminer complètement.

Le tableau suivant compare l'échantillon du sondage sur une base régionale aux paramètres de la population, en fonction de l'âge. Toutes les données du sondage sont non pondérées.

Régions	De 18 à 34 ans		De 35 à 54 ans		De 55 à 64 ans		65 ans et plus	
	% de la population	% de l'échantillon	% de la population	% de l'échantillon	% de la population	% de l'échantillon	% de la population	% de l'échantillon
Atlantique	11,7 %	9,5 %	23,2 %	23,6 %	25,4 %	22,9 %	39,7 %	44,0 %
Québec	15,5 %	13,4 %	22,8 %	29,0 %	18,8 %	20,4 %	42,9 %	37,3 %
Ontario*	16,9 %	11,4 %	25,5 %	23,9 %	17,8 %	18,5 %	39,8 %	46,2 %
Prairies	21,2 %	17,3 %	28,0 %	19,8 %	20,5 %	18,3 %	30,3 %	44,7 %
Alberta**	22,6 %	15,2 %	28,4 %	29,2 %	17,2 %	20,8 %	31,9 %	34,8 %
Colombie-								
Britannique***	14,5 %	13,7 %	14,5 %	20,9 %	20,9 %	16,1 %	39,2 %	49,3 %
Canada	16,6 %	12,8 %	25,1 %	24,6 %	19,2 %	19,5 %	39,1 %	43,1 %

*Comprend le Nunavut.

**Comprend les Territoires du Nord-Ouest.

***Comprend le territoire du Yukon.

Dans l'ensemble, l'échantillon du sondage se rapprochait également assez étroitement de la population cible à l'échelle nationale, sur le plan de l'âge. À l'échelle nationale, les Canadiens de moins de 35 ans étaient légèrement sous-représentés dans l'échantillon du sondage (de 3,8 %), et ceux âgés de 65 ans et plus y étaient légèrement surreprésentés (de 4,0 %). À l'échelle régionale, l'échantillon du sondage surreprésente les personnes âgées de 65 ans et plus qui vivent dans les Prairies (de 14,4 %) et en Colombie-Britannique (de 10,1 %). Inversement, les jeunes de 18 à 34 ans sont sous-représentés en Alberta (de 7,4 %) et en Ontario (de 5,5 %). Dans les autres régions, les écarts étaient moindres. Afin que les résultats soient représentatifs de la population du Canada,

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux
une pondération a été appliquée pour tenir compte de cet écart entre les proportions des échantillons et la population.

2. Questionnaire de sondage – Français

Introduction

Bonjour/Hello, je m'appelle [nom de l'intervieweur] et je téléphone de la part du Phoenix SPI au nom du gouvernement du Canada. Nous menons un sondage sur les sujets d'intérêt actuels pour les Canadiens. Préférez-vous continuer en français ou en anglais ? **(AU BESOIN : Thank you. Someone will call you back soon to conduct the survey in English)**

Ce sondage dure environ 15 minutes et est entièrement volontaire. Vos réponses demeureront confidentielles et anonymes, et les renseignements fournis seront administrés selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, la Loi sur l'accès à l'information et toute autre loi qui s'y applique.

Ce sondage est enregistré dans le système de validation des sondages du Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien. Si vous avez des questions au sujet du sondage, je peux vous donner le nom d'une personne-ressource au sein du gouvernement du Canada. Puis-je continuer?

SUR DEMANDE :

LA PERSONNE-RESSOURCE EST : Ana Dursun (ana.dursun@cra-arc.gc.ca / Tel : 343-552-2632)

LE NUMÉRO D'ENREGISTREMENT EST LE : 20220114-PH053.

Facultatif : Ce sondage figure dans www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/a-propos-agence-revenu-canada-arc/recherche-opinion-publique-sommaires.html

[ÉCHANTILLON AVEC LIGNE DE TÉLÉPHONE FIXE]

A. Puis-je parler à la personne de votre ménage qui est âgée de 18 ans ou plus et dont l'anniversaire est le plus récent? Est-ce vous?

01. Oui ALLEZ À L'ÉCRAN 1

02. Non DEMANDEZ À PARLER À CETTE PERSONNE; RÉPÉTEZ LA PRÉSENTATION AU BESOIN.

[ÉCHANTILLON AVEC CELLULAIRE]

B. Êtes-vous âgé de 18 ans et plus?

01. Oui CONTINUEZ

02. Non REMERCIEZ LE RÉPONDANT ET METTEZ FIN À L'APPEL

MESSAGE 1 POUR METTRE FIN À L'APPEL : « Nous vous remercions de vouloir participer à ce sondage, mais vous devez être âgé d'au moins 18 ans pour y participer.

C. Êtes-vous dans un endroit où vous pouvez parler au téléphone en toute sécurité et répondre à mes questions?

01. Oui CONTINUEZ

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

02. Non PRÉVOIR UN RAPPEL

REMARQUE À L'INTENTION DE L'INTERVIEWEUR : Si vous croyez que le contexte des répondants peut les mettre en danger (p. ex., conduite d'un véhicule), nuire à leur participation (p. ex., distractions en arrière-plan) ou nuire à leur capacité à répondre ouvertement (p. ex., manque d'intimité), suggérez de reporter l'entrevue.

D. Votre ménage est-il abonné à un service téléphonique résidentiel, aussi appelé téléphone fixe?

- | | |
|-----------------------------|------------|
| 01. Oui | CONTINUEZ |
| 02. Non | CONTINUEZ* |
| 03. Ne sais pas | CONTINUEZ |
| 99. Préfère ne pas répondre | CONTINUEZ |

*INDIQUEZ LE CODE POUR TÉLÉPHONE CELLULAIRE SEULEMENT [SURVEILLEZ LES QUOTAS]

[TOUT LE MONDE]

E. Avez-vous déjà produit une déclaration de revenus?

- | | |
|---------|---|
| 01. Oui | |
| 02. Non | POUR L'ÉCHANTILLON AVEC LIGNE DE TÉLÉPHONE FIXE, DEMANDEZ À PARLER À QUELQU'UN D'AUTRE DANS LE MÉNAGE QUI A 18 ANS OU PLUS. SI ENCORE « NON », REMERCIEZ LE RÉPONDANT ET METTEZ FIN À L'APPEL.
POUR L'ÉCHANTILLON AVEC CELLULAIRE, REMERCIEZ LE RÉPONDANT ET METTEZ FIN À L'APPEL. |

F. Est-ce que vous ou un membre de votre ménage travaillez dans l'un des secteurs suivants?
[LISEZ LA LISTE]

- | | |
|---|--|
| 01. Publicité, étude de marché ou relations publiques | REMERCIEZ LE RÉPONDANT ET METTEZ FIN À L'APPEL |
| 02. Les médias (p. ex., télévision, radio, journaux) | REMERCIEZ LE RÉPONDANT ET METTEZ FIN À L'APPEL |
| 03. Gouvernement du Canada | REMERCIEZ LE RÉPONDANT ET METTEZ FIN À L'APPEL |
| 04. Gouvernement provincial, à l'exception des écoles et des hôpitaux | REMERCIEZ LE RÉPONDANT ET METTEZ FIN À L'APPEL |
| 05. [NE LISEZ PAS CETTE OPTION] Aucune de ces réponses | |

MESSAGE DE REMERCIEMENT/POUR METTRE FIN À L'APPEL : « Merci de vouloir participer à ce sondage, mais vous ne répondez pas aux critères d'admissibilité de cette étude. »

G. Dans quelle province ou quel territoire vivez-vous? [NE LISEZ PAS CETTE OPTION]

01. Terre-Neuve-et-Labrador

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

- 02. Île-du-Prince-Édouard
- 03. Nouvelle-Écosse
- 04. Nouveau-Brunswick
- 05. Québec
- 06. Ontario
- 07. Manitoba
- 08. Saskatchewan
- 09. Alberta
- 10. Colombie-Britannique
- 11. Yukon
- 12. Territoires du Nord-Ouest
- 13. Nunavut
- 99. Refuse de répondre

REMERCIEZ LE RÉPONDANT/METTEZ FIN À L'APPEL

H. Quelle est votre année de naissance?

- 01. Enregistrez l'année : _____
- 99. Je refuse de répondre

I. [POSEZ LA QUESTION SI G=99] pourriez-vous me dire à quelle catégorie d'âge vous appartenez?

[LISEZ LA LISTE; ARRÊTEZ LORSQUE LE RÉPONDANT CHOISIT UNE RÉPONSE]

- 01. De 18 à 24 ans
- 02. De 25 à 34 ans
- 03. De 35 à 44 ans
- 04. De 45 à 54 ans
- 05. De 55 à 64 ans
- 06. 65 ans ou plus
- 99. [NE LISEZ PAS CETTE OPTION] Refuse de répondre

J. Quel est votre genre?

[LISEZ LA LISTE; ARRÊTEZ LORSQUE LE RÉPONDANT CHOISIT UNE RÉPONSE]

- 01. Femme
- 02. Homme
- 03. Autre
- 99. [NE LISEZ PAS CETTE OPTION] Refuse de répondre

NOTES DE PROGRAMMATION :

- Acceptez « Ne sais pas » et « Refuse de répondre » pour toutes les questions si un répondant s'est porté volontaire.
- Enregistrez les réponses « Ne sais pas » et « Refuse de répondre » séparément pour toutes les questions.

Section 1 : Profil en ligne/numérique

Pour commencer,

1. Utilisez-vous Internet, sur un ordinateur, une tablette ou un téléphone intelligent?

01. Oui [EST UN UTILISATEUR D'INTERNET; CONTINUEZ]
02. Non [N'EST PAS UN UTILISATEUR D'INTERNET; PASSEZ À LA Q9]

DANS L'AFFIRMATIVE, POSEZ LA QUESTION SUIVANTE :

2. [SI Q1=01] Lequel des appareils suivants utilisez-vous pour accéder à Internet? Utilisez-vous un/une...? [LISEZ LA LISTE. ACCEPTEZ TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT.]

01. Ordinateur
02. Tablette [SI LE RÉPONDANT N'EST PAS CERTAIN DU TERME, DITES « COMME UN IPAD OU UNE SURFACE DE MICROSOFT »]
03. Téléphone intelligent
04. Un autre type d'appareil. Le cas échéant, quel type d'appareil : _____

3. [SI Q1=01] Utilisez-vous des médias sociaux? [REMARQUE À L'INTENTION DE L'INTERVIEWEUR : SI LE RÉPONDANT DEMANDE CE QUE L'ON SIGNIFIE PAR « MÉDIAS SOCIAUX », DITES QUE CELA COMPREND DES CHOSES COMME FACEBOOK, TWITTER, INSTAGRAM ET WHAT'S APP, ENTRE AUTRES]

01. Oui [EST UN UTILISATEUR DE MÉDIAS SOCIAUX; CONTINUEZ]
02. Non [N'EST PAS UN UTILISATEUR; PASSEZ À LA Q7]

DANS L'AFFIRMATIVE, POSEZ LA QUESTION SUIVANTE :

4. [SI Q3=01] Quels médias sociaux utilisez-vous personnellement? [NE LISEZ PAS LA LISTE. ACCEPTEZ TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT. ENREGISTREZ LE PREMIER ÉLÉMENT MENTIONNÉ]

01. Facebook
02. YouTube
03. Instagram
04. Pinterest

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

05. TikTok
06. Twitter
07. Snapchat
08. WhatsApp
09. Reddit
10. LinkedIn
11. Y en a-t-il d'autres? Si oui, veuillez me dire lesquels : _____

5. [SI Q3=01] Utilisez-vous les médias sociaux tous les jours?

01. Oui
02. Non

6. [SI Q5=01] Combien de temps consacrez-vous aux médias sociaux au cours d'une journée habituelle?

01. Heures : ____ minutes : ____

7.B. [SI Q5=02] Combien de temps consacrez-vous aux médias sociaux au cours d'une semaine habituelle?

01. Heures par semaine : ____

Section 2 : Points de vue sur les algorithmes et les mégadonnées

DEMANDEZ À TOUS LES UTILISATEURS D'INTERNET :

7. Dans le cadre de leur stratégie Internet, les organismes utilisent de plus en plus des algorithmes pour adapter les publicités ou les services personnalisés à des utilisateurs précis. Les algorithmes tiennent compte des choses que vous regardez et « aimez » et avec lesquelles vous interagissez sur Internet, puis vous suggèrent d'autres choses que vous pourriez aimer. Lorsque vous utilisez Internet pour les médias sociaux ou d'autres activités, diriez-vous que vous remarquez cela beaucoup, de façon modérée, pas beaucoup ou pas du tout? [LIRE LENTEMENT ET CLAIREMENT]

01. Beaucoup
02. De façon modérée
03. Pas beaucoup
04. Pas du tout
05. [VOLONTAIRE] Je n'ai jamais entendu parler de cela.

8. Pensez-vous que l'utilisation d'algorithmes de cette façon est une bonne ou une mauvaise idée? Veuillez utiliser une échelle de cinq points, où « 1 » signifie que vous pensez qu'il s'agit d'une très mauvaise idée, « 5 » signifie une très bonne idée, et « 3 » n'est ni une bonne ni une mauvaise idée. [ACCEPTÉZ « NE SAIT PAS » OU « REFUSE DE RÉPONDRE » S'IL S'EST PORTÉ VOLONTAIRE; ENREGISTREZ SÉPARÉMENT]

DEMANDEZ À TOUT LE MONDE :

9. De nombreux organismes utilisent davantage les renseignements personnels qu'ils ont à notre sujet, comme l'âge, le revenu et notre utilisation des sites Web. Ils utilisent ces renseignements à différentes fins, notamment pour améliorer les sites Web, la façon dont ils fonctionnent et pour fournir un meilleur service à la clientèle. En général, pensez-vous qu'il s'agit d'une bonne ou d'une mauvaise chose? Veuillez utiliser une échelle de cinq points, où « 1 » signifie que vous pensez qu'il s'agit d'une très mauvaise idée, « 5 » signifie une très bonne idée, et « 3 » n'est ni une bonne ni une mauvaise idée. [ACCEPTÉZ « NE SAIT PAS » OU « REFUSE DE RÉPONDRE » S'IL S'EST PORTÉ VOLONTAIRE; ENREGISTREZ SÉPARÉMENT.]

Section 3 : Points de vue sur l'échange de renseignements

Ce sondage porte sur l'échange de renseignements sur les gens entre les gouvernements fédéral et provinciaux [territoriaux si G=11-13]. Par renseignements, je veux dire les renseignements personnels qu'une personne peut soumettre à l'Agence du revenu du Canada (ou ARC), lorsqu'elle produit sa déclaration de revenus. T1999

10. Pensez-vous que l'idée que l'ARC fournisse des renseignements sur les personnes à d'autres ministères fédéraux et provinciaux [territorial si G=11-13] soit une bonne idée ou une mauvaise idée? Veuillez utiliser une échelle de cinq points, où « 1 » signifie qu'il s'agit d'une très mauvaise idée, « 5 » signifie une très bonne idée, et « 3 » n'est ni une bonne ni une mauvaise idée [ACCEPTÉZ « NE SAIT PAS » OU « REFUSE DE RÉPONDRE » S'IL S'EST PORTÉ VOLONTAIRE; ENREGISTREZ SÉPARÉMENT.] T1999 modifié
11. Croyez-vous que l'ARC et d'autres secteurs du gouvernement fédéral du Canada échangent actuellement des renseignements de cette nature? T1999
01. Oui
02. Non
03. [NE LISEZ PAS CETTE OPTION] Je ne sais pas
12. Et croyez-vous que l'ARC et d'autres gouvernements provinciaux [territoriaux si G=11-13] échangent actuellement des renseignements de cette nature? T1999-MODIFIÉ
01. Oui
02. Non
03. [NE LISEZ PAS CETTE OPTION] Je ne sais pas

[ROTATION DE LA PRÉSENTATION DES Q13 ET Q14]

13. [POSEZ CETTE QUESTION SI Q11=01 OU Q12=01] Croyez-vous que l'ARC fournit actuellement des renseignements [DIVISEZ L'ÉCHANTILLON; 50 % Q13a « à d'autres secteurs du gouvernement fédéral ou aux gouvernements provinciaux [territoriaux] » 50% Q13b « aux

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux
gouvernements provinciaux [territoriaux] »] pour repérer les personnes qui doivent de l'argent
au gouvernement? T1999-MODIFIÉ

- 01. Oui
- 02. Non
- 03. [NE LISEZ PAS CETTE OPTION] Je ne sais pas

14. [POSEZ CETTE QUESTION SI Q11=01 OU Q12=01] Croyez-vous que l'ARC fournit actuellement
des renseignements à [DIVISEZ L'ÉCHANTILLON; 50 % Q14a « d'autres secteurs du
gouvernement fédéral »; 50% Q14b « gouvernements provinciaux [territoriaux] »] afin de
déterminer si les gens sont admissibles à des prestations? T1999-MODIFIÉ

- 01. Oui
- 02. Non
- 03. [NE LISEZ PAS CETTE OPTION] Je ne sais pas

Section 4 : Soutien à l'échange de renseignements

**[LISEZ LENTEMENT ET CLAIREMENT. SI LE RÉPONDANT POSE UNE QUESTION, RELISEZ LA
PARTIE PERTINENTE DE LA QUESTION OU RELISEZ LA QUESTION ENTIÈRE. LISEZ
TEXTUELLEMENT.]**

J'aimerais prendre une minute pour expliquer certains des enjeux liés au fait que l'ARC
communique ses renseignements. Selon des lois actuelles, l'ARC est autorisée à divulguer des
renseignements sur les personnes seulement dans des circonstances très limitées.

L'ARC recueille souvent les mêmes renseignements que d'autres ministères du gouvernement. Ces
ministères ont le pouvoir législatif de recueillir ces renseignements de leur propre initiative. En
communiquant ces renseignements, l'ARC permet aux gouvernements de fonctionner plus
efficacement.

Nous souhaitons connaître vos points de vue sur les types d'échange de renseignements que vous
appuieriez, et s'il y a lieu, dans quels cas vous seriez à l'aise que l'ARC communique vos
renseignements sans demander votre consentement. T1999

15. Je vais maintenant lire certaines demandes d'échange de renseignements que l'ARC pourrait
recevoir d'autres secteurs du gouvernement fédéral ou de gouvernements
provinciaux[territoriaux si G=11-13]. Veuillez me dire dans quelle mesure vous appuieriez
l'échange de renseignements pour chaque raison, ou vous y opposeriez, en utilisant une
échelle de cinq points, où « 1 » signifie que vous vous y opposez fortement, « 5 » signifie que
vous l'appuyez fortement et « 3 » signifie ni appuyer ni opposer. (LISEZ ET FAITES UNE
ROTATION DES ÉLÉMENTS)); ACCEPTEZ « NE SAIS PAS » OU « REFUSE DE RÉPONDRE » S'IL
S'EST PORTÉ VOLONTAIRE; ENREGISTREZ SÉPARÉMENT.]

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

- a. Fournir le nom et l'adresse d'une personne afin que les listes d'envoi puissent être tenues à jour pour les programmes de prestations et que les bases de données, comme les registres de l'état civil, puissent être tenues à jour.
- b. Fournir des renseignements sur le revenu d'une personne afin que les ministères fédéraux et provinciaux [territoriaux si G=11-13].puissent déterminer si les gens sont admissibles à des prestations
- c. Fournir le nombre et l'âge des personnes à charge pour aider à la conception de nouveaux programmes.
- d. Fournir des renseignements sur l'identification et le niveau de revenu des personnes qui permettra aux provinces d'administrer leurs programmes.
- e. Fournir les renseignements sur l'adresse d'une personne pour aider les ministères fédéraux ou provinciaux [territoriaux si G=11-13]à identifier les personnes qui leur doivent de l'argent.
- f. Fournir des renseignements sur l'identification et le revenu d'une personne aux organismes d'application de la loi canadiens, comme la GRC.

Section 5 : Point de vue sur l'augmentation de l'échange de renseignements

16. Supposons que l'ARC et les autres ministères et organismes gouvernementaux donnent leur pleine mesure en matière d'échanges de renseignements. Pensez-vous que certaines personnes changeraient la façon dont elles préparent leurs déclarations de revenus pour l'Agence? T1999

01. Oui
02. Non [PASSEZ À 18]

17. [POSEZ CETTE QUESTION SI Q16=01] De quelle façon les gens pourraient-ils changer la façon dont ils préparent leurs déclarations de revenus pour l'Agence du revenu du Canada? T1999 modifié [NE LISEZ PAS LA LISTE. [NE LISEZ PAS LA LISTE. ACCEPTEZ TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT.]

01. Les gens rempliraient correctement/honnêtement/ne cacheraient aucun renseignement.
02. Les gens pourraient essayer de cacher des choses/retiendraient certains renseignements.
03. Autre (précisez) :
99. Ne sais pas/refuse de répondre.

18. L'échange accru de renseignements entre l'Agence et les autres ministères et organismes gouvernementaux changerait-il la façon dont vous préparez vos déclarations de revenus pour l'Agence? T1999

01. Oui
02. Non [PASSEZ À 20]

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

19. [POSEZ CETTE QUESTION SI Q18=01] De quelle façon changeriez-vous la façon dont vous préparez vos déclarations de revenus pour l'Agence? T1999 modifié [NE LISEZ PAS LA LISTE. ACCEPTEZ TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT.]

01. Je simplifierais le processus/réduirais le nombre de documents et de formulaires à remplir.
02. Je remplirais correctement/honnêtement/ne cacherais aucun renseignement.
03. Je serais plus prudent.
04. Je retiendrais certains renseignements.
05. Je la produirais telle quel.
06. Je la remplirais par Internet ou par téléphone.
07. Je la ferais plus rapidement/améliorerais l'efficacité.
08. Je demanderais à un professionnel de préparer la demande.
09. Autre (précisez) :
99. Ne sais pas/refuse de répondre.

20. Je vais vous lire une liste d'énoncés. Pour chacun d'eux, veuillez m'indiquer si vous êtes d'accord ou en désaccord en utilisant une échelle de cinq points, où « 1 » signifie que vous êtes tout à fait en désaccord, « 5 » signifie que vous êtes tout à fait d'accord, et « 3 » signifie que vous n'êtes ni d'accord ni en désaccord T1999 modifié [LISEZ/FAITES UNE ROTATION DES ÉLÉMENTS] [ACCEPTEZ « NE SAIS PAS » OU « REFUSE DE RÉPONDRE » S'IL S'EST PORTÉ VOLONTAIRE; ENREGISTREZ SÉPARÉMENT.

- a) Un plus grand échange de renseignements rendrait les gouvernements plus efficaces.
- b) Une augmentation de l'échange de renseignements inciterait certaines personnes à fournir moins de renseignements sur leurs déclarations de revenus.
- c) Il serait acceptable pour certaines personnes de ne pas produire leurs déclarations de revenus à l'ARC s'ils savaient que les renseignements seraient acheminés à d'autres ministères du gouvernement
- d) Je fais confiance à l'ARC pour garder mes renseignements confidentiels et éviter qu'ils ne tombent entre de mauvaises mains.
- e) Il serait acceptable pour certaines personnes de ne pas divulguer des renseignements personnels à l'ARC si elles savaient que les renseignements seraient fournis à d'autres organismes gouvernementaux sans leur consentement.
- f) Une augmentation de l'échange de renseignements inciterait certaines personnes à fournir des renseignements inexacts.
- g) Je fais confiance aux autres ministères du gouvernement fédéral pour garder mes renseignements confidentiels et éviter qu'ils ne tombent entre de mauvaises mains.
- h) Il serait acceptable pour certaines personnes de déclarer à l'ARC un revenu moins élevé dans leurs déclarations de revenus si elles savaient que les renseignements seraient fournis à d'autres organismes gouvernementaux.
- i) Si l'ARC commence à échanger plus de renseignements avec d'autres organismes gouvernementaux, cela ira trop loin.

21. Je vais vous lire une liste d'énoncés au sujet de l'ARC en particulier. Pour chacun d'eux, veuillez me dire si vous êtes d'accord ou en désaccord avec celui-ci sur une échelle de 5 points, où « 1 » signifie que vous êtes tout à fait d'accord, « 5 » signifie tout à fait d'accord, et « 3 » signifie ni d'accord ni en désaccord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord avec ce qui suit. ou

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

pas d'accord. [LIRE/FAIRE LA ROTATION DES POINTS]; [LISEZ/FAITES UNE ROTATION DES ÉLÉMENTS] ACCEPTEZ « NE SAIT PAS » OU « REFUSE DE RÉPONDRE S'IL SE PORTE VOLONTAIRE; ENREGISTREZ SÉPARÉMENT.

- a) Je fais confiance à l'ARC pour conserver mes renseignements personnels en utilisant les méthodes les plus sécuritaires.
- b) Je m'attends à ce que l'ARC ait les méthodes de stockage des renseignements fiscaux les plus sécuritaires possible [DIVISEZ L'ÉCHANTILLON Q21 ET Q21D]
- c) Lorsqu'elle soumet des renseignements fiscaux à d'autres ministères fédéraux et provinciaux, je fais confiance à l'ARC pour veiller à ce que la transmission des renseignements soit sécurisée.
- d) J'ai confiance que l'ARC utilisera les méthodes les plus sécuritaires pour transmettre des renseignements fiscaux.

22. Maintenant que nous avons discuté de la question pendant un certain temps, permettez-moi de vous poser une question que j'ai posée au début de cette entrevue. Pensez-vous que l'idée que l'ARC fournisse des renseignements sur les personnes à d'autres ministères fédéraux et provinciaux [territoriaux si G=11-13] soit une bonne idée ou une mauvaise idée? Veuillez utiliser une échelle de cinq points, où « 1 » signifie qu'il s'agit d'une très mauvaise idée, « 5 » signifie une très bonne idée, et « 3 » n'est ni une bonne ni une mauvaise idée. T1999 modifié [ACCEPTEZ « NE SAIT PAS » OU « REFUSE DE RÉPONDRE S'IL SE PORTE VOLONTAIRE; ENREGISTREZ SÉPARÉMENT].

Démographie

Nous avons quelques dernières questions à vous soumettre aux fins de classification statistique. Soyez assuré que vos réponses demeureront strictement confidentielles.

23. Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous ayez atteint?

[LISEZ LA LISTE; ARRÊTEZ LORSQUE LE RÉPONDANT CHOISIT UNE RÉPONSE]

- 01. Moins qu'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- 02. Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- 03. Apprentissage enregistré ou diplôme ou certificat d'une école de métiers
- 04. Collège, CEGEP, ou certificat ou diplôme non universitaire
- 05. Certificat universitaire ou diplôme inférieur au baccalauréat
- 06. Baccalauréat
- 07. Certificat universitaire supérieur au baccalauréat
- 99. [NE LISEZ PAS CETTE PARTIE] Préfère ne pas répondre

24. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux le revenu total de votre ménage pour l'année dernière, avant impôts, de toutes les sources pour tous les membres du ménage?

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

[LISEZ LA LISTE; ARRÊTEZ LORSQUE LE RÉPONDANT CHOISIT UNE RÉPONSE]

01. Moins de 20 000 \$
02. De 20 000 \$ à moins de 40 000 \$
03. De 40 000 \$ à moins de 60 000 \$
04. De 60 000 \$ à moins de 80 000 \$
05. De 80 000 \$ à moins de 100 000 \$
06. De 100 000 \$ à moins de 150 000 \$
07. 150 000 \$ et plus
99. [NE LISEZ PAS CETTE PARTIE] Préfère ne pas répondre

25. Choisissez l'énoncé qui décrit le mieux votre situation d'emploi actuelle. Êtes-vous... [LISEZ LA LISTE – ACCEPTEZ UNE SEULE RÉPONSE]

01. Employé(e) à temps plein (35 heures ou plus par semaine)?
02. Employé(e) à temps partiel (moins de 35 heures par semaine)?
03. Travailleur ou travailleuse autonome?
04. Sans emploi, mais à la recherche d'un emploi
05. Étudiant ou étudiante à temps plein?
06. Retraité(e)?
07. Absent du marché du travail? (Au foyer à temps plein, sans emploi et n'en recherchant pas)
08. [NE PAS LIRE CETTE OPTION] Autre – [NE PAS PRÉCISER]
99. [NE LISEZ PAS CETTE PARTIE] Préfère ne pas répondre

26. Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison? [ACCEPTEZ TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT]

[NE LISEZ PAS CETTE OPTION]

01. Anglais
02. Français
03. Autre [NE PAS PRÉCISER]
04. Préfère ne pas répondre

27. Quels sont les trois premiers caractères de votre code postal?

01. ENREGISTREZ : _____
99. Préfère ne pas répondre

28. ENREGISTREZ : LANGUE DE RÉALISATION DU SONDAGE

CONCLUSION

Voilà qui met fin à ce sondage. Merci beaucoup pour vos commentaires perspicaces. Ce sondage a été mené au nom de l'Agence du revenu du Canada.

2. Questionnaire de sondage – Anglais

Introduction

Hello/Bonjour, my name is [Interviewer's name] and I am calling from Phoenix SPI on behalf of the Government of Canada. We are conducting a survey on current issues of interest to Canadians. Would you prefer that I continue in English or French? Préférez-vous continuer en français ou en anglais? [IF NEEDED: Je vous remercie. Quelqu'un vous rappellera bientôt pour mener le sondage en français.]

The survey takes about 15 minutes and is voluntary. Your responses will be kept confidential and anonymous, and the information provided will be administered according to the requirements of the Privacy Act, the Access to Information Act, and any other pertinent legislation.

This survey is registered with the Canadian Research Insights Council's survey validation system. Should you have any questions about the survey, I can give you a contact person within the Government of Canada. May I continue?

IF REQUESTED:

THE CONTACT PERSON IS: Ana Dursun (ana.dursun@cra-arc.gc.ca / Tel: 343-552-2632)

THE REGISTRATION NUMBER IS: 20220114-PH053.

Optional: This survey is listed at canada.ca/por-cra

[LANDLINE SAMPLE]

K. May I please speak with the person in your household who is 18 years of age or older and who has had the most recent birthday? Would that be you?

01. Yes

GO TO SCR. 1

02. No

ASK TO SPEAK TO THAT PERSON; REPEAT INTRO AS NEEDED

[CELL SAMPLE]

L. Are you 18 years of age or older?

01. Yes

CONTINUE

02. No

THANK/DISCONTINUE

TERMINATE MESSAGE-1: "Thank you for your willingness to take part in this survey, but you need to be at least 18 years of age to participate."

M. Are you in a place where you can safely talk on the phone and answer my questions?

01. Yes

CONTINUE

02. No

ARRANGE CALLBACK

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

INTERVIEWER NOTE: If you think respondents' setting may endanger them (e.g., driving a vehicle), hinder their participation (e.g., background distractions), or hamper their ability to respond openly (e.g., lack of privacy), suggest rescheduling the interview.

N. Does your household subscribe to a home phone service, also known as a landline?

- | | |
|--------------------------|---|
| 01. Yes | CONTINUE |
| 02. No | CONTINUE; CODE AS CELLPHONE ONLY [WATCH QUOTAS] |
| 03. Don't know | CONTINUE |
| 99. Prefer not to answer | CONTINUE |

[EVERYONE]

O. Have you ever filed a tax return?

- | | |
|---------|---|
| 01. Yes | |
| 02. No | FOR LANDLINE SAMPLE, ASK TO SPEAK TO SOMEONE ELSE IN THE HOUSEHOLD WHO IS 18 YEAR OF AGE OR OLDER. IF STILL "NO" THANK AND TERMINATE FOR CELL SAMPLE, THANK AND TERMINATE |

P. Do you, or does anyone in your family or household, work in any of the following areas?
[READ LIST]

- | | |
|--|-------------------|
| 01. Advertising or Market Research or Public Relations | THANK/DISCONTINUE |
| 02. The media (i.e., TV, radio, newspapers) | THANK/DISCONTINUE |
| 03. Government of Canada | THANK/DISCONTINUE |
| 04. Provincial government, not including schools and hospitals | THANK/DISCONTINUE |
| 05.[DO NOT READ] None of the above | |

THANK/DISCONTINUE MESSAGE: "Thank you for your willingness to take part in this survey, but you do not meet the eligibility requirements of this study."

Q. In which province or territory do you live? [DO NOT READ]

- | | |
|---------------------------|---------------------------|
| 010. | Newfoundland and Labrador |
| 011. | Prince Edward Island |
| 012. | Nova Scotia |
| 013. | New Brunswick |
| 014. | Quebec |
| 015. | Ontario |
| 016. | Manitoba |
| 017. | Saskatchewan |
| 018. | Alberta |
| 10. British Columbia | |
| 14. Yukon | |
| 15. Northwest Territories | |
| 16. Nunavut | |

99. Refused

THANK/DISCONTINUE

R. In what year were you born?

01. Record year: _____

99. Refused

S. [ASK IF H=99] Would you be willing to tell me in which of the following age categories you belong?

[READ LIST; STOP WHEN RESPONDENT SELECTS AN ANSWER]

01. 18 to 24

02. 25 to 34

03. 35 to 44

04. 45 to 54

05. 55 to 64

06. 65 or older

99. [DO NOT READ] Refused

T. What is your gender?

[READ LIST; STOP WHEN RESPONDENT SELECTS AN ANSWER]

01. Female

02. Male, or

03. Other

99. [DO NOT READ] Refused

PROGRAMMING NOTES:

- Accept Don't know and Refused for all questions if volunteered by a respondent.
- Record Don't know and Refused separately for all questions.

Section 1: Online/Digital Profile

To start,

29. Do you use the Internet, whether on a computer, tablet or smart phone?

03. Yes [INTERNET USER; CONTINUE]

04. No [NON-INTERNET USER; GO TO Q9]

IF YES, ASK

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

30. [IF Q1=01] Which of the following devices do you use to access the Internet? Do you use a...?
[READ LIST. ACCEPT ALL THAT APPLY]

- 01. Computer
- 02. Tablet [IF RESPONDENT UNCLEAR ABOUT TERM, SAY 'LIKE AN IPAD OR MICROSOFT SURFACE']
- 03. Smart phone
- 04. Another type of device. If so, what kind of device: _____

31. [IF Q1=01] Do you use any social media? [INTERVIEWER NOTE: IF RESPONDENT ASKS WHAT IS MEANT BY SOCIAL MEDIA, SAY THIS INCLUDES THINGS LIKE FACEBOOK, TWITTER, INSTAGRAM AND WHAT'S APP, AMONG OTHERS]

- 03. Yes [SOCIAL MEDIA USER; CONTINUE]
- 04. No [NON-USER; GO TO Q7]

IF YES, ASK:

32. [IF Q3=01] Which social media do you personally use? [DO NOT READ LIST. ACCEPT ALL THAT APPLY. RECORD FIRST MENTION]

- 12. Facebook
- 13. YouTube
- 14. Instagram
- 15. Pinterest
- 16. TikTok
- 17. Twitter
- 18. Snapchat
- 19. WhatsApp
- 20. Reddit
- 21. LinkedIn
- 22. Any others? If so, please tell me which one(s): _____

33. [IF Q3=01] Do you use social media every day?

- 02. Yes
- 02. No

34. [IF Q5=01] How much time do you spend on social media in a typical day?

- 02. Hours: ____ Minutes: ____

7.B. [IF Q5=02] How much time do you spend on social media in a typical week?

- 02. Hours per week: ____

Section 2: Views on Algorithms and Big Data

ASK ALL INTERNET USERS:

35. As part of their internet strategy, organizations are making increasing use of algorithms [AL-GR-I-THMS] to tailor personalized ads or services to specific users. The algorithms take into account the things you look at, interact with, and 'like' on the internet, and then suggest other things you might like. When using the Internet for social media or other activities, would you say you notice this a lot, a moderate amount, not very much, or not at all? [READ SLOWLY AND CLEARLY]

- 01. A lot
- 02. Moderate amount
- 03. Not very much
- 04. Not at all
- 05. [VOLUNTEERED] I have never heard of this

36. Do you think the use of algorithms in this way is a good or bad idea? Please use a 5-point scale, where '1' means you think it is a very bad idea, '5' means a very good idea, and '3' is neither a good or bad idea. [ACCEPT "DON'T KNOW" OR "REFUSED" IF VOLUNTEERED; RECORD SEPARATELY.]

ASK EVERYONE:

37. Many organizations are making greater use of personal information they have about us, like age, income, and our use of websites. They use this information for different purposes, including to improve how they operate and to provide better customer service. In general, do you think this is a good thing or a bad thing? Please use a 5-point scale, where '1' means you think it is a very bad idea, '5' means a very good idea, and '3' is neither a good or bad idea. [ACCEPT "DON'T KNOW" OR "REFUSED" IF VOLUNTEERED; RECORD SEPARATELY.]

Section 3: Views on Information Sharing

This survey is about federal and/or provincial [territorial if G=11-13] governments exchanging information about individual people. By information, I mean personal information that someone may submit to Canada Revenue Agency, or C-R-A, when they file their tax return. T1999

38. Do you think the idea of the CRA providing information about individuals to other federal and provincial [territorial if G=11-13] government departments is a good idea or a bad idea? Please use a 5-point scale, where '1' means a very bad idea, '5' a very good idea, and '3' means neither a good or bad idea. [ACCEPT "DON'T KNOW" OR "REFUSED" IF VOLUNTEERED; RECORD SEPARATELY.] T1999 Modified

39. Do you believe the CRA and other areas of the Canadian federal government currently exchange information like this? T1999

- 01. Yes

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

02. No

03. [DO NOT READ] I don't know

40. And do you believe the CRA and provincial [territorial if G=11-13] governments currently exchange information like this? T1999-MODIFIED

01. Yes

02. No

03. [DO NOT READ] I don't know

[ROTATE PRESENTATION OF Q13 AND Q14]

41. [ASK IF Q11=01 OR Q12=01] Do you believe the CRA is currently providing information to [SPLIT SAMPLE; 50% Q13a "other areas of the federal government"; 50% Q13b "provincial [territorial] governments"] to locate people who owe money to the government? T1999-MODIFIED

01. Yes

02. No

42. [ASK IF Q11=01 OR Q12=01] Do you believe the CRA is currently providing information to [SPLIT SAMPLE; 50% Q14a "other areas of the federal government"; 50% Q14b "provincial [territorial] governments"] to determine whether people are eligible for benefits? T1999-MODIFIED

01. Yes

02. No

03. [DO NOT READ] I don't know

Section 4: Support for Information Sharing

[READ SLOWLY AND CLEARLY. IF RESPONDENT ASKS A QUESTION, RE-READ RELEVANT PORTION OF QUESTION, OR RE-READ ENTIRE QUESTION. READ VERBATIM.]

I would like to take a minute to explain some of the issues in having the CRA share its information. Under current laws, CRA is permitted to release information about individuals only under very limited circumstances.

CRA often collects the same information as other government departments. These government departments have the legislative authority to collect this information on their own. Having CRA share this information could make governments operate more efficiently.

We are interested in your views about what types of information sharing you would support, and in what cases, if any, you would be comfortable with the CRA sharing information without seeking your consent. T1999

43. I am now going to read some information-sharing requests the CRA could receive from other areas of the federal government or provincial [territorial if G=11-13] governments. Please tell me how strongly you would support or oppose exchanging information for each reason, using

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

a 5-point scale, where '1' means you strongly oppose it, '5' means strongly support, and '3' means neither support or oppose. [READ AND ROTATE ITEMS; ACCEPT "DON'T KNOW" OR "REFUSED" IF VOLUNTEERED; RECORD SEPARATELY.]

- a. Providing people's name and address so that mailing lists can be kept up-to-date for benefit programs and databases such as vital statistics registries could be kept up to date.
- b. Providing people's income information so that federal and provincial [territorial if G=11-13] government departments can determine whether people are eligible for benefits
- c. Providing the number and ages of dependents people have to help in the design of new programs
- d. Providing information about people's identification and income levels so that provinces [territorial if G=11-13] can administer their programs
- e. Providing a person's address information to help federal or provincial [territorial if G=11-13] departments identify people who owe money to them
- f. Providing a person's identification and income information to Canadian law enforcement agencies, such as the RCMP.

Section 5: Views on Increased Information Sharing

44. Suppose the CRA and other government departments and agencies increased the extent to which they exchange information. Do you think that some people would change the way they prepare their tax returns for CRA? T1999

01. Yes
02. No [SKIP TO 18]

45. [ASK IF Q16=01] In what ways might people change the way they prepare their tax returns for the Canada Revenue Agency? T1999 Modified [DO NOT READ LIST. ACCEPT ALL THAT APPLY]

04. Would complete it correctly/honestly/would not withhold any information
05. May try to hide things/would withhold certain information
06. Other (specify): _____
99. Don't know/refused

46. And would the increased exchange of information between CRA and other government departments and agencies change the way you prepare your tax returns for CRA? T1999

01. Yes
02. No [SKIP TO 20]

47. [ASK IF Q18=01] In what way would you change the way you prepare your tax returns for CRA? T1999 Modified [DO NOT READ LIST. ACCEPT ALL THAT APPLY]

10. Would simplify it/less paperwork/forms to fill out
11. Would complete it correctly/would not withhold any information
12. Would be more cautious
13. Would withhold certain information

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

14. File as is
15. Would complete via internet/telephone
16. Would get it done faster/improve efficiency
17. Would have a professional prepare claim
18. Other (specify): _____
99. Don't know/refused
48. I am going to read you a list of statements. For each one, please tell me whether you agree or disagree with it using a 5-point scale, where '1' means you strongly disagree, '5' means strongly agree, and '3' means neither agree or disagree. T1999 Modified [READ/ROTATE ITEMS; [ACCEPT "DON'T KNOW" OR "REFUSED" IF VOLUNTEERED; RECORD SEPARATELY.]
- j) A greater exchange of information would make governments more effective and efficient
 - k) An increase in the exchange of information would lead to some people reporting less information on their income tax returns
 - l) It would be okay for some people to not file their tax returns to the CRA if they knew the information was going to be shared with other government departments
 - m) I trust the CRA to keep my information confidential and prevent it from getting into the wrong hands
 - n) It would be okay for some people to withhold personal information from CRA if they knew the information was going to be given to other government agencies without their consent
 - o) An increase in the exchange of information would lead to some people reporting inaccurate information
 - p) I trust other federal government departments to keep my information confidential and prevent it from getting into the wrong hands
 - q) It would be okay for some people to report lower income on their tax returns to CRA if they knew the information was going to be given to other government agencies
 - r) If the CRA begins to exchange more information with other government agencies, it will be going too far
49. I am going to read you a list of statements about the CRA specifically. For each one, please tell me whether you agree or disagree with it using a 5-point scale, where '1' means you strongly disagree, '5' means strongly agree, and '3' means neither agree or disagree. [READ/ROTATE ITEMS; [ACCEPT "DON'T KNOW" OR "REFUSED" IF VOLUNTEERED; RECORD SEPARATELY.]
- e) I trust the CRA to hold on to my personal information using the most secure methods
 - f) I expect the CRA to have the most secure methods to store tax information
- [SPLIT SAMPLE Q21D AND Q21D]
- g) When it submits tax information to other federal and provincial [territorial if G=11-13] government departments, I trust the CRA to ensure that the transmission of the information is secure
 - h) I trust the CRA to use the most secure methods of transmitting tax information
50. Now that we have talked about the issue for some time, let me ask you a question I asked at the beginning of this interview. Do you think the idea of the CRA providing information about

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

individuals to other federal and provincial [territorial if G=11-13] government departments is a good or bad idea? Please use a 5-point scale, where '1' means a very bad idea, '5' a very good idea, and '3' means neither a good or bad idea. [ACCEPT "DON'T KNOW" OR "REFUSED" IF VOLUNTEERED; RECORD SEPARATELY.] T1999 Modified

Demographics

We have a few final questions for statistical classification purposes. Be assured that your responses will be held in strict confidence.

51. What is the highest level of formal education that you have completed?

[READ LIST; STOP WHEN RESPONDENT SELECTS AN ANSWER]

- 01. Less than a High School diploma or equivalent
- 02. High School diploma or equivalent
- 03. Registered Apprenticeship or other trades certificate or diploma
- 04. College, CEGEP or other non-university certificate or diploma
- 05. University certificate or diploma below bachelor's level
- 06. Bachelor's degree
- 07. Post graduate degree above bachelor's level
- 99. [DO NOT READ] Prefer not to answer

52. Which of the following best describes your total household income last year, before taxes, from all sources for all household members?

[READ LIST; STOP WHEN RESPONDENT SELECTS AN ANSWER]

- 01. Under \$20,000
- 02. \$20,000 to just under \$40,000
- 03. \$40,000 to just under \$60,000
- 04. \$60,000 to just under \$80,000
- 05. \$80,000 to just under \$100,000
- 06. \$100,000 to just under \$150,000
- 07. \$150,000 and above
- 99. [DO NOT READ] Prefer not to answer

53. Which of the following categories best describes your current employment status? Are you... [READ LIST - ACCEPT ONE ANSWER ONLY]

- 02. Working full-time, that is, 35 or more hours per week
- 02. Working part-time, that is, less than 35 hours per week
- 03. Self-employed
- 04. Unemployed, but looking for work
- 05. A student attending school full-time
- 06. Retired
- 07. Not in the workforce [Full-time homemaker, unemployed and not looking for work]

2021-2022 : attitudes des Canadiens à l'égard de l'échange de renseignements fiscaux

08. [DO NOT READ] Other—[Do not specify]

99. [DO NOT READ] Prefer not to answer

54. What language do you speak most often at home? [ACCEPT ALL THAT APPLY]

[DO NOT READ]

01. English

02. French

03. Other [DO NOT SPECIFY]

99. Prefer not to answer

55. What are the first three digits of your postal code?

02. RECORD: _____

99. Prefer not to answer

56. RECORD: LANGUAGE OF SURVEY COMPLETION

CONCLUSION

That concludes the survey. Thank you very much for your thoughtful feedback. This survey was conducted on behalf of the Canada Revenue Agency.